



La fête appartient-elle aux hommes ?

Rapport d'enquête sur les violences sexistes et sexuelles en festival

Septembre 2024

Enquête coordonnée par la mission Stourm et réalisée par Julie Besnard et
Louise Gasté du cabinet d'études en sciences humaines et sociales Les
Petites Voix



Direction de la publication : Maryline Lair.

Coordination et suivi éditorial : Alix Davasse.

Rédaction : Julie Besnard et Louise Gasté, Les Petites Voix.

Mise en page et graphisme : Maxime Le Clanche.

Tous nos remerciements à celles qui ont apporté leur regard et leur contribution à cette enquête : Emilie Cherbonnel, Clémence Hugo, Sarah Karlikow, Madenn Preti, Blandine Raitière, Faustine Spaeth, Amélie Thouroude.

Nous remercions également les enquêtées de nous avoir livré leur discours, ainsi que les festivals qui ont accueilli les sociologues en observation.

Septembre 2024.

Merci au Centre national de la musique, à la Région Bretagne, la DRAC et la DRDFE Bretagne pour leur soutien à cette enquête.



PRÉFACE	6
INTRODUCTION	9
Contexte de la recherche	9
Cadre théorique de l'enquête : sociologie du genre et <i>leisure studies</i>	11
Cadre méthodologique et positionnement féministe des chercheuses	14
AXE 1 : DES TRAJECTOIRES DE VIE MARQUÉES PAR DES VIOLENCES POLYMORPHES	20
1. Une vie quotidienne traversée par les violences	20
1.1. L'apprentissage de l'espace public comme un danger	20
Des espaces publics construits par les rapports de domination de genre, de classe et de race	20
Les premiers pas dans l'espace public pour les enquêté-es : un accès réglementé et contrôlé	23
1.2. Une continuité entre espace privé et public : la famille et l'école pour "éduquer" à la violence	27
1.3. Des violences conjugales massives qui impactent l'expérience des violences sexuelles en milieu festif	29
La définition des violences conjugales : des cas de violences multiformes	29
L'impact des violences conjugales sur la trajectoire festive des enquêtées : de l'ajustement de tenues à l'interdiction de sortir	30
2. Une expérience des milieux festifs violente pour les femmes et/ou personnes LGBTQIA+	33
2.1. Un rapport paradoxal à la fête : entre lâcher-prise et rappel à l'ordre	34
Le lâcher-prise contraint au sein des milieux festifs : de la transgression à la maîtrise	34
Les enjeux de la consommation de drogues licites ou illicites dans les milieux festifs : un moyen pour lâcher-prise que les VSS interrompent	37
"Si elle veut pas, GHB, GHB" : une appropriation symbolique, masculine et hostile de l'espace	40
2.2. Agressions et discriminations dans les festivals : une réalité banalisée	42
Les festivals : un espace de reproduction des inégalités et des violences symboliques ?	42
Des agressions massives et banalisées dans les milieux festifs et des auteurs de violences difficiles à identifier	48
Dénoncer les violences sexistes et sexuelles dans les fest-noz : une ambiance familiale et familière qui ne protège pas	49
L'humour comme justification aux violences : la figure du "lourd"	52
2.3. Les stratégies des auteurs de violences ou la "chasse aux filles" en milieu festif	56
Stratégies de séduction ou de prédation ?	56
Repérer, isoler et dominer : les stratégies des auteurs de violences en milieu festif	58
Des auteurs qui profitent de la vulnérabilité chimique pour dominer ou s'imposer par la soumission chimique	61
3. Les répercussions multiples et les stratégies d'adaptation face aux violences de genre en milieu festif	62
3.1. Les séquelles invisibles : les conséquences psychologiques et sociales des violences de genre en milieu festif	63
3.2. Les stratégies d'adaptation pour avoir accès aux sorties festives : quand il faut choisir entre changer son comportement ou ne plus sortir	66
Diminuer la fréquence des sorties, choisir les milieux festifs et les modes de déplacements	66
Adapter ses tenues et son maquillage pour se fondre dans l'environnement	68

3.3. Les mécanismes entravant les signalements des violences : faire face à la peur de ne pas être cru-e et au potentiel refus	69
Le poids du silence et de la honte : conséquences de la méconnaissance et du manque de soutien de l'entourage face aux violences sexistes et sexuelles dans les espaces festifs	70
Les victimes de VSS face aux attentes de la société : la perception de la "bonne" et "mauvaise" victime	72
AXE 2 : UN ÉTAT DES LIEUX DE LA PRÉVENTION ET DE LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEU FESTIF EN BRETAGNE	74
1. Émergence et institutionnalisation de la question des violences sexistes et sexuelles en milieu festif	74
1.1. De la prise de conscience à l'action : l'évolution de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en France, des années 1970 à aujourd'hui	74
1.2. L'institutionnalisation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : enjeux et limites d'une reconnaissance politique et juridique	76
1.3. L'émergence d'associations spécialisées sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif : enjeux et défis de la structuration et de la professionnalisation	78
Un mouvement de professionnalisation pour la reconnaissance des compétences militantes	79
Une professionnalisation qui nécessite des ajustements dans le positionnement féministe	79
2. Mettre en œuvre la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les festivals : enjeux, stratégies et défis	80
2.1. Les outils de prévention des violences sexistes et sexuelles en milieu festif : entre spécialisation et polyvalence des associations émergentes	81
Formations, stand et maraudes : les outils communs des associations de prévention des VSS en festival	81
Des manières de faire qui divergent en fonction du positionnement de chaque association de prévention des VSS : des approches historiques en matière de santé sexuelle et le développement d'une "sureté féministe"	83
La construction d'un dialogue entre prévention des VSS et réduction des risques en milieu festif	84
2.2. La professionnalisation de la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les milieux festifs : défis et approches des associations	86
" Faire alliance " pour déjouer la mise en concurrence dans l'accès aux ressources	86
Faire reconnaître la spécificité de la lutte contre les VSS en milieu festif	87
Construire une expertise commune pour appuyer sa légitimité	88
Des approches différenciées sur les stratégies de prévention à adopter	88
Les conditions d'exercice précaires des acteur-rices de la prévention des VSS : enjeux de genre, de care et de reconnaissance	90
2.3. La prévention des violences sexistes et sexuelles dans les festivals : freins et leviers pour les organisateur-rices et les référent-es VSS	91
Une prise de conscience croissante, mais des moyens d'action limités pour les référent-es VSS	92
La communication interne sur les VSS dans les festivals : un enjeu de responsabilisation pour les bénévoles et les organisateur-rices	93
Une question de volonté et d'engagement des organisateur-rices impactant leur image	94
Une méconnaissance du sujet et manque de moyens pour se former et agir sur la prévention des VSS	95
3. Les perspectives croisées des acteur-rices de la sécurité, de la prévention des VSS et des milieux festifs	96
3.1. Les enjeux de légitimité et d'expertise dans la prévention des VSS en milieu festif : une analyse des rapports de pouvoir et des cultures professionnelles en présence	96

Des rapports de force entre structures de prévention, organisateur·rices et sociétés de sécurité qui rendent difficile la coordination	96
Les associations de prévention des VSS en milieu festif : une professionnalisation stratégique pour limiter les rapports de pouvoir défavorables	98
Des différences de culture professionnelle et un manque de connaissance de l'expertise de chacun·e à l'origine de la méfiance entre les intervenant·es en milieu festif	99
3.2. Les défis structurels rencontrés par les acteur·rices de la sécurité face à la prévention des VSS en milieu festif en Bretagne	101
Manque de formation et précarité : les défis de la prévention des VSS pour les sociétés de sécurité en milieu festif	102
Les sociétés de sécurité en milieu festif face aux enjeux économiques et politiques de la prévention des VSS : des stratégies d'adaptation disparates	103
3.3. Suggestions des enquêté·es sur la prévention des violences sexistes et sexuelles	104
Développer la communication sur la prévention des violences sexistes et sexuelles	104
Améliorer la prévention des VSS sur sites	105
Répartir les responsabilités dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles	106
Créer de nouveaux espaces ressources et inclusifs	107
Améliorer les dispositifs de prévention des VSS au sein des festivals	107
Développer de nouvelles méthodologies innovantes et inspirantes basées sur la coordination des acteur·rices	108
CONCLUSION	109
REMERCIEMENTS	112
BIBLIOGRAPHIE	113
Articles et rapports scientifiques	113
Autres sources (articles de presse, rapports et enquêtes)	121

Préface

Genèse de l'enquête

Stourm est un projet né en 2021 pour structurer les actions de lutte contre le sexisme dans les musiques actuelles en Bretagne

Cette enquête est le résultat d'un travail engagé en 2022 au sein du comité de pilotage de Stourm, composé de cinq associations : le festival Astropolis, le Collectif des festivals, le collectif Orange Bleue, HF+ Bretagne et Supermab.

La diversité des structures qui constituent ce comité de pilotage nous permet de développer une approche multiple sur les violences en milieu festif, notamment en croisant les expertises sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et sur la réduction des risques liés aux consommations de psychoactifs.

Dans la continuité de nos activités de formation, accompagnement, ressource et animation de réseau, le travail d'observation nous a paru nécessaire afin de disposer d'éléments d'analyses pour fonder nos actions, mais également pour diffuser des connaissances à des fins de conscientisation. Cette enquête est donc née de la volonté de produire des éléments théoriques qui puissent être mobilisés pratiquement, elle a été pensée dans une perspective d'action. Face au constat d'un manque de littérature scientifique sur les violences sexistes et sexuelles en milieu festif, la nécessité d'une enquête s'imposait d'autant plus.

Partis pris méthodologiques et théoriques

Nous avons souhaité axer ce travail d'enquête sur la caractérisation des violences sexistes et sexuelles en milieu festif pour développer une compréhension plus fine de leurs manifestations et des mécanismes spécifiques (ou non) qui rendent possibles les violences dans ses espaces.

Le parti pris de l'enquête était de comprendre les violences à partir de l'expérience de celles qui les subissent, en majorité des femmes, ainsi que des personnes non-binaires et un homme gay (pour notre échantillon), nous éclairant ainsi sur les rapports de dominations genrés qui structurent leur vie. L'enquête mobilise donc des méthodologies qualitatives, précisées dans le rapport.

Enfin, Pour étudier les violences sexistes et sexuelles, nous avons voulu inscrire cette enquête dans la lignée des études féministes : une recherche consciente de sa place dans le monde social, qui mobilise des savoirs forgés au sein du mouvement féministe, orientée vers la transformation des injustices faites aux femmes.

La publication, en 2022, d'un cahier des charges qui cadrerait les axes de recherche nous a permis de sélectionner une structure chargée de la réalisation de l'enquête de terrain : le cabinet d'études sociales Les Petites Voix, et particulièrement les sociologues Julie Besnard et Louise Gasté, que nous remercions pour le travail accompli.

Ce que nous retenons de l'enquête

L'enquête nous permet de comprendre comment les violences vécues en festival s'inscrivent dans un continuum de violences subies par les femmes tout au long de leur vie et dans tous les espaces qu'elles fréquentent.

Ce qui ressort de manière frappante c'est la fréquence et la minimisation du harcèlement, des agressions, des viols en festival : les « mains aux fesses », ou les « lourds » semblent inhérents à l'expérience festivalière des femmes.

Les enquêtées que nous avons interrogées désignent exclusivement des hommes comme les agresseurs. A l'échelle nationale, on estime que les violences sexuelles sont commises à 96 % par des hommes, ce qui en fait de facto des violences genrées. Si tous les hommes n'adoptent pas ces comportements, les rappels à l'ordre qu'ils induisent suffisent à imposer une subordination aux femmes. Comme le rappelle Christine Delphy, « Pour une femme violée, des millions d'autres comprennent la leçon. Qu'elles doivent se tenir plus tranquilles, plus discrètes, plus humbles. Qu'elles doivent solliciter, contre les hommes dont elles ne savent pas lesquels sont dangereux ni à quel moment ils le deviendront, la protection d'autres hommes ».

Les festivals sont des espaces chargés symboliquement, présentés et perçus comme des lieux de lâcher prise et de plaisir, y compris par les enquêtées qui déclarent pourtant y avoir subi des violences sexuelles : on constate un paradoxe très fort, qui vient finalement renforcer les violences. Non seulement le « lâcher-prise » est accessible aux femmes sous condition, mais surtout pour les hommes le lâcher prise passe justement par la démonstration du sexisme, de l'homophobie ou de la transphobie et l'appropriation collective des femmes. L'enquête met ainsi en lumière une myriade d'attitudes, souvent considérées comme normales, qui contribuent à un environnement oppressif pour les femmes : occupation genrée de l'espace sonore et visuel, regards insistants...

Les violences sexistes en festival se situent donc dans la continuité d'une norme comportementale des hommes, acceptée voir encouragée par notre organisation sociale.

Les violences subies au cours de la vie par les victimes enquêtées, conjuguées à celles qu'elles éprouvent en milieu festif, vont entraîner des conséquences psychiques négatives et les obliger à modifier leurs comportements. Cela se manifeste par exemple, selon les résultats de l'enquête, par une préparation psychologique et logistique avant de se rendre en festival, une hypervigilance, la surveillance accrue de ses consommations, le fait de ne pas se rendre dans certains espaces comme les campings.

L'imaginaire du lâcher-prise alimente également une invisibilisation des violences. En effet, dénoncer les violences subies en festival est rendu plus difficile par le sentiment de « gâcher la fête » que peuvent éprouver les victimes. Le sentiment de honte et de culpabilité, commun à l'immense majorité des victimes de violences sexuelles, peut aussi être accentué par des facteurs spécifiques au milieu festif : l'heure de sortie tardive, les tenues vestimentaires légères ou plus extravagantes, les consommations de drogues (alcool ou autre) sont autant d'éléments utilisés pour culpabiliser les victimes, ce qu'elles intériorisent a priori. Parler des violences sexuelles vécues en festival, et surtout être entendues, reste donc complexe pour les femmes et les minorités de genre.

Les résultats de l'enquête nous incitent également à reconsidérer la classique (et depuis longtemps remise en question) dichotomie public/privé en ce qui concerne les violences. De nombreuses agressions en festival vont se dérouler dans des espaces isolés, clos comme les

campings, soirées privées. L'enquête a pu montrer une continuité entre ces espaces et le milieu festif dit « public ». Les sociologues ont également pu constater des violences conjugales en milieu festif, ce qui montre bien que les festivals ne sont pas les espaces « hors du temps » qu'ils prétendent être lorsqu'on les analyse au prisme du genre.

Pistes d'amélioration et perspectives

L'enquête a également permis de poser les jalons d'une analyse plus approfondie du fonctionnement de la prévention des VSS en festival, à la fois par l'étude des structures qui la prennent en charge et des actions que ces structures déploient. Elle donne à voir les enjeux structurels qui impactent les associations de prévention des violences en milieu festif : professionnaliser leurs pratiques, faire reconnaître leur expertise spécifique et leur légitimité, faire alliance pour déjouer la mise en concurrence, s'assurer des conditions d'intervention sécurisantes, et finalement construire des pratiques collectives au croisement de différentes cultures professionnelles (associations, sécurité, secours, réduction des risques, organisatrices).

La dimension exploratoire de l'enquête ne nous a pas permis d'entrer dans le détail de différentes problématiques qui mériteraient d'être étudiées à part entière.

Nous notons la quasi-absence de personnes racisées parmi les enquêté-es qui ne nous permet pas d'avoir une analyse pertinente des manifestations du racisme en milieu festif, et de la manière dont les violences sexuelles sont vécues au prisme du racisme, et notamment par les femmes racisées. Au vu de l'absence de recherches sur le sujet, dans un contexte où le manque de représentation des personnes racisées dans le secteur culturel français est souvent remarqué, il nous apparaît essentiel et urgent de produire des données scientifiques précises, qui ne soit pas un facteur parmi d'autres mais bien une problématique de recherche à part entière. Il en va de même pour les violences homophobes ou transphobes, que l'échantillon de recherche ne nous a pas permis d'étudier dans le détail, même si des similarités notables existent avec celles recensées dans ce travail.

Le champ de la prévention des violences sexistes et sexuelles reste encore à explorer, sous l'angle de la prise en charge mais aussi de la prévention primaire.

Il serait également intéressant de diversifier les territoires étudiés et produire des études sur d'autres espaces festifs : salles de concerts, bars, boîtes de nuits afin d'identifier les modes de fonctionnements, ainsi que l'impact de certaines spécificités (lieux payants, différents types de publics, contexte économique et notamment part de la vente d'alcool dans les recettes, localisation...).

Nous souhaitons également que cette enquête soit un travail exploratoire dont puissent se saisir non seulement les acteur·ices de terrain mais aussi d'autres chercheur·ses, le champ d'étude restant immense.

Le comité de pilotage de Stourm.

Introduction

« Pour une femme violée, des millions d'autres comprennent la leçon. Qu'elles doivent se tenir plus tranquilles, plus discrètes, plus humbles. Qu'elles doivent solliciter, contre les hommes dont elles ne savent pas lesquels sont dangereux ni à quel moment ils le deviendront, la protection d'autres hommes. »

Christine Delphy, *Un trousseage de domestique* (2011)

Contexte de la recherche

Les festivals sont communément associés à des espaces de fête et de joie, où des publics variés se mélangent dans une atmosphère de libération et de plaisir. Pourtant, plus d'une femme sur deux aurait déjà été agressée sexuellement en milieu festif. Ce chiffre alarmant est issu d'une enquête par questionnaire auto-administré menée en 2018 par l'association Consentis. Les données chiffrées sur ces espaces sont rares, et sont le produit du travail volontariste d'associations dont la production de données n'est pas la mission principale. Bien que méritant d'être prises en considération, ces études présentent parfois des limites méthodologiques qui peuvent nuancer leur caractère représentatif et entraîner une sous-estimation des phénomènes étudiés. En effet, les rapports sociaux qui organisent notre société s'exercent également dans ces espaces et impliquent des rapports de domination qui sont à l'origine des violences sexistes et sexuelles (VSS). Il est donc fort probable, d'un point de vue quantitatif, que l'on y retrouve *a minima* les violences dans les mêmes proportions que ce qui a pu être observé dans d'autres milieux. Ainsi, si la dimension massive et systémique des VSS a déjà été prouvée quantitativement parlant, il est aujourd'hui nécessaire de fournir des analyses qualitatives pour comprendre les vécus et les mécanismes qui en sont la cause dans les espaces festifs, afin de pouvoir y apporter des réponses efficaces.

Ce travail s'inscrit dans le contexte d'un mouvement international de dénonciation des VSS, #MeToo, massivement diffusé fin 2017. Depuis, de nombreuses sphères ont connu des mouvements de libération de la parole : le cinéma, le journalisme, les réseaux sociaux, les universités, le spectacle vivant, ou encore le sport. Le monde de la fête n'a pas fait exception et des associations de prévention dédiées ont vu le jour dès 2017. Pour autant, le coup de projecteur médiatique sur les milieux festifs n'a pris de l'ampleur qu'à partir de 2021 suite à la création du hashtag "BalanceTonBar". Se déclinant dans différentes villes de France, les témoignages d'agressions se sont multipliés et ont montré le danger que peuvent représenter les milieux festifs dans toute leur diversité. Ce sont principalement les cas de soumissions chimiques qui ont retenu l'attention politique et médiatique, notamment du fait de l'augmentation des cas constatés par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Pour autant, les violences sexistes et sexuelles dans les espaces festifs dépassent largement ce cadre, comme le dénoncent les associations depuis plusieurs années.

Les milieux festifs sont perçus comme des lieux de "relâchement", de "liberté", de "communion" entre les individus, les artistes et la musique. La fête est empreinte d'une charge symbolique, d'un imaginaire qui impacte les comportements sociaux notamment dans le rapport au corps à travers l'appropriation de l'espace, la *présentation de soi* (Goffman, 1973), la danse, la séduction ou la consommation de drogues (Réau, 2006) mais aussi à travers les

performances de masculinité et de féminité (Grazian, 2007). Tous ces éléments font des milieux festifs des espaces spécifiques, sans être vraiment en rupture avec les autres espaces sociaux.

En effet, on peut se demander quelles sont les conséquences des imaginaires et des pratiques qui entourent la fête dans une société où des rapports sociaux inégaux structurent les manières de penser et d'agir. Comment les violences sexistes et sexuelles, qui sont présentes dans toutes les sphères, s'expriment-elles en milieu festif ? Sont-elles fréquentes ? Prennent-elles des formes différentes ? Comment s'inscrivent-elles dans le continuum des violences (Kelly, 2019) ? Ont-elles des conséquences particulières sur les personnes qui en sont victimes ?

Pour répondre à ces questions, notre étude s'est intéressée aux vécus de femmes et/ou personnes LGBTQIA+ ayant subi des VSS en milieu festif, à travers le cas des festivals de musiques actuelles en Bretagne. Il s'agissait pour nous, d'une part, de réaliser une ethnographie afin d'observer la manière dont les rapports de domination s'exercent de manière concrète dans ces contextes. D'autre part, nous avons interrogé des personnes concernées par les violences, à l'occasion d'entretiens biographiques, permettant aux participant-es d'évoquer les expériences ayant eu lieu tout au long de leur trajectoire, dans différents espaces, qu'ils soient festifs ou non, afin de donner à voir le continuum des violences et leurs impacts sur les femmes. Enfin, la phase exploratoire de l'enquête auprès de professionnel·les qui gravitent autour des milieux festifs au sujet de la prévention des VSS (organisateur·rices de festivals, professionnels de la sécurité et association de prévention des VSS), nous a conduit à nous intéresser plus précisément à la manière dont celle-ci est organisée au regard des expériences des victimes.

Le présent rapport comporte ainsi deux axes. Le premier porte sur les expériences de violences sexistes et sexuelles vécues par les enquêté·es dans l'espace public dans et hors milieux festifs. Ces derniers font partie intégrante de l'espace public, selon la définition établie par les chercheuses féministes qui désignent sous ce terme les espaces non-domestiques (Fraser, 1992). Dans cette perspective, nous avons voulu comprendre comment l'espace public est appréhendé par les personnes rencontrées, à travers leur socialisation primaire et secondaire¹, afin d'analyser leur rapport avec les espaces festifs. Nous nous intéresserons également à la récurrence des violences dans leur trajectoire au-delà des espaces de fête, et à la manière dont les violences conditionnent le rapport à l'espace public festif. Nous analyserons ensuite la manière dont les rapports de domination, que les enquêté·es ont éprouvé au cours de leur vie, s'expriment en milieu festif, en particulier à travers l'exemple des festivals de musiques actuelles. Cette analyse nous permet de mettre en évidence les mécanismes qui favorisent l'expression de la violence et la dimension systémique de celle-ci à travers les expériences de VSS rencontrées par les enquêté·es. Enfin, nous montrerons les conséquences des violences sur les personnes que nous avons rencontrées.

L'axe 2 de cette étude porte quant à lui sur la prévention des VSS en milieu festif, avec pour objectif de comprendre le contexte historique, social et politique dans lesquels elle s'inscrit. Nous nous intéresserons aux freins rencontrés par les acteur·rices qui œuvrent dans ce domaine, mais également aux difficultés structurelles auxquelles la prévention des VSS est confrontée. Ce second axe repose principalement sur des données recueillies en phase exploratoire et propose une première analyse sur ce sujet, qu'il conviendrait de développer.

¹ La socialisation désigne le processus d'intériorisation de normes et de valeurs qui vont construire et conditionner les comportements des individus dans la société. La socialisation primaire fait référence à la socialisation familiale tandis que la secondaire est constituée de tous les autres cercles avec lesquels l'individu·e va interagir (relations amicales, amoureuses, professionnelles, de loisir ou encore les médias par exemple).

Cadre théorique de l'enquête : sociologie du genre et *leisure studies*

Cette recherche s'inscrit dans la lignée des travaux sur les violences sexistes et sexuelles menés en sociologie du genre. On analysera donc ici les catégories "hommes" et "femmes" en tant que constructions sociales qui classifient les individus au sein d'un système binaire et hiérarchisé, formant par là des groupes sociaux aux intérêts opposés. On parle alors de rapports sociaux, qui désignent les relations de pouvoir et de domination qui se manifestent à l'échelle macro-sociologique et traversent l'ensemble du champ social. Ces rapports sont antagonistes et les groupes se constituent en fonction des autres, dans une relation d'imbrication (Kergoat, 1978). On retrouve ainsi une diversité de rapports sociaux, qu'ils soient de sexe, de classe ou de race par exemple. Il convient de noter que les groupes ne préexistent pas en soi, mais sont érigés par les rapports et les tensions qui les sous-tendent. Ainsi, il n'y a pas de nature intrinsèque à ces groupes, ce sont des constructions sociales. Il est important de distinguer les rapports sociaux des relations sociales. Alors que les relations sociales se réfèrent aux interactions au niveau micro-social, les rapports sociaux impliquent une relation de pouvoir, sont structurels et macro-sociaux.

Les rapports sociaux, qui peuvent être exercés directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, sont ancrés dans des structures sociales plus larges telles que le capitalisme, le patriarcat et le racisme. Ils sont légitimés par des idéologies et des discours qui naturalisent les inégalités sociales, et sont reproduits par des pratiques sociales et des habitudes quotidiennes qui perpétuent ces inégalités. Ainsi, les groupes minoritaires qui subissent des inégalités et discriminations de manière systémique, auraient des caractéristiques naturelles et innées, ne pouvant être changées et qui leur assignent un rôle social et justifient leur oppression. La sociologie du genre se détache de cette vision en montrant que c'est bien l'existence de groupes sociaux qui va créer des caractéristiques physiques ou culturelles discriminantes, et non l'inverse. Dans cette perspective, lorsque l'on parle de rapports sociaux de race, il ne s'agit pas d'évoquer des caractéristiques biologiques, les races n'ayant pas d'existence biologique au sein de l'espèce humaine, mais plutôt de désigner l'ensemble des mécanismes qui vont assigner des individus, sur la base de certains critères, à une position sociale à laquelle sont rattachées des stéréotypes et des traitements différenciés. Les individus peuvent par ailleurs se situer à l'intersection de plusieurs rapports sociaux et vivre de manière simultanée et non-hiérarchisée des systèmes d'oppression multiples (Bilge, 2010). Cependant, la prédominance de certains rapports dépend du contexte (Combahee River Collective, 1977).

Ainsi, lorsque nous nous intéressons aux violences sexistes et sexuelles, nous analysons l'une des formes d'expression des inégalités structurelles qui se matérialisent à l'échelle des individus, fonctionnant comme un rappel à l'ordre social (Mathieu, 2014), c'est-à-dire aux normes et à la position attendues pour chaque personne en fonction de son identité sociale. Ce qui nous permet de comprendre les VSS comme un système de domination patriarcale, c'est d'une part, leur dimension massive démontrée aujourd'hui par les statistiques, et d'autre part, leur fréquence dans la vie des femmes. Elles s'inscrivent ainsi dans un continuum des violences sexuelles qui font ainsi système (Kelly, 2019). Ce concept englobe l'ensemble des comportements sexuels violents, qui peuvent se manifester de manière subtile et être banalisés en raison de leur fréquence et de leur normalisation, tels que le harcèlement sexuel, les propos à caractère sexuel ou dégradant, et les attouchements non consentis. Il inclut également les violences sexuelles parmi lesquelles on retrouve le viol et les agressions sexuelles. Ainsi, nous

définissons les VSS comme tout acte imposé à une personne contre sa volonté en raison de son genre et/ou de son orientation sexuelle et portant atteinte à son intégrité physique et/ou psychologique. Le continuum des violences sexuelles regroupe donc un large spectre d'actes et de victimes, qu'il s'agisse de femmes hétérosexuelles ou de toute personne s'inscrivant hors des normes de l'hétéronormativité. Il met en évidence le fait que les différentes formes de VSS ne sont pas des actes isolés, mais qu'elles sont liées entre elles et qu'elles s'inscrivent dans une culture plus large de domination patriarcale.

La diversité des personnes qui en sont la cible nécessite donc de prendre en compte les manières spécifiques dont elles sont imposées aux individus en fonction de leur identité sociale. Nous emploierons donc le terme de *personnes minorisées* (Melançon & Moore, 2021) lorsque nous prenons en compte la globalité des personnes cibles, pour désigner des individus ou des groupes qui sont socialement marginalisés, discriminés en raison de caractéristiques telles que leur race, leur genre, leur orientation sexuelle, leur religion, leur handicap, ou d'autres aspects de leur identité sociale. Pour désigner des groupes de personnes en particulier qui subissent des VSS en raison de leur appartenance à ces groupes, nous les citerons directement. Nous emploierons par exemple le terme de *personnes racisées* pour mettre en évidence "les processus par lesquels un groupe dominant définit un groupe dominé comme étant une race" et le terme de *racialisation* pour décrire la manière dont des groupes sont produits et soumis à l'assignation raciale (Mazouz, 2020). Pour décrire les violences dirigées à l'encontre des personnes faisant partie de la communauté LGBTQIA+, nous parlerons alors de violences hétéronormatives, l'hétéronormativité se référant à la norme sociale qui considère les relations hétérosexuelles comme la seule forme légitime et acceptable de sexualité et de relations amoureuses. Cette norme sociale impose des sanctions sociales telles que la marginalisation, la discrimination et la violence à l'encontre des personnes qui ne s'y conforment pas.

Cette perspective analytique nous permet ainsi d'observer des rapports de pouvoir différenciés, mais aussi de visibiliser les nombreux mécanismes par lesquels les auteurs de violences assoient leur domination, consciemment ou non. En effet, si l'enquête porte principalement sur le vécu des personnes victimes de VSS en milieu festif, nous nous sommes intéressées, à travers nos observations de terrain et les discours des enquêté-es aux dominants dans ces espaces, c'est-à-dire les hommes en tant que groupe social. Nous nous appuyons donc sur les études des masculinités, et notamment les travaux de Mélanie Gourarier et Raewyn Connell. Cette dernière définit les masculinités comme un projet de genre qui sert l'ordre du genre et qui définit des espaces dans lesquels les hommes deviennent des hommes. Elles ont ainsi montré qu'il existe une pluralité de masculinités qui existent uniquement parce qu'elles sont relationnelles et se définissent les unes par rapport aux autres. Les masculinités n'expriment pas toutes de la même manière, varient selon les contextes et sont hiérarchisées entre elles. On retrouve ainsi la masculinité hégémonique qui domine les autres, non pas par "des traits spécifiques, mais comme la configuration de la pratique de genre qui incarne la réponse acceptée à un moment donné au problème de la légitimité du patriarcat" (Connell, 2014). Tous les hommes ne font pas partie de la masculinité hégémonique. Il existe également la masculinité complice, qui regroupe la grande majorité des hommes. Ces derniers, bien qu'ils ne bénéficient pas de tous les avantages de la masculinité hégémonique, participent à sa reproduction et profitent de cette norme sans la remettre en cause. Il existe également des hommes qui se trouvent dans des positions de masculinité marginalisée, comme les hommes Noirs dans les sociétés blanches, qui sont constitués en tant que groupe marginalisé par rapport à d'autres groupes d'hommes. Enfin, la masculinité subordonnée fait référence aux hommes qui n'incarnent pas les normes de

l'hétérosexualité, tels que les hommes homosexuels ou considérés comme efféminés. Il existe une hiérarchie entre ces différentes formes de masculinités, avec des rapports de pouvoir entre elles. Les hommes qui font partie des masculinités en position de pouvoir ont tendance à déprécier les autres masculinités et à s'imposer comme la norme. Il est important de distinguer la notion de masculinité et celle de virilité qui est associée principalement à la masculinité hégémonique. À travers la manière dont les masculinités s'expriment en milieu festif, nous verrons comment elles favorisent le développement des violences sexistes et sexuelles.

S'agissant de violences de genre, nous avons choisi d'utiliser le terme "*agresseur*" ou "*auteur de violence*" au masculin tout au long du rapport afin de souligner l'aspect systémique des agressions commises par des hommes sur des personnes minorisées, la totalité des agresseurs des enquêté·es rencontré·es étant par ailleurs des hommes. Enfin, nous avons aussi fait le choix d'utiliser le terme de "*victimes*" pour désigner les personnes ayant subi des violences. Il ne s'agit pas ici d'enfermer les personnes rencontrées dans ce statut, nos recherches montrant bien l'agentivité et la résilience des participant·es à l'étude. Cependant, les marges de manœuvre dont disposent les personnes minorisées demeurent limitées face aux rapports sociaux établis. Par ailleurs dans une perspective féministe, la reconnaissance du statut de victime, bien qu'il ne soit pas figé dans le temps, reste un enjeu politique. En effet, dans un contexte où les discriminations et expériences de la domination sont rarement reconnues, ne pas accorder ce statut nous paraît nier une partie de leur vécu aux personnes concernées.

Si notre étude s'inscrit dans la lignée des travaux sur les violences en sociologie du genre, il nous faut préciser que peu de recherches ont été menées sur les milieux festifs en particulier. Ces derniers regroupent une grande diversité d'acteur·rices et de lieux, c'est pourquoi nous avons choisi de nous concentrer sur les expériences des personnes victimes dans les événements de musiques live, et plus précisément à travers l'exemple des festivals. En effet, quelques études ont été menées récemment sur ces espaces dans le monde anglo-saxon (Hill, Hesmondhalgh and Megson, 2019 ; Bows, Day and Dhir, 2022 ; Wadds, Fileborn et Tomsen, 2022). Nous nous sommes donc inspirées de ces travaux afin d'actualiser la connaissance sur le sujet dans le contexte français.

Nous mobiliserons par exemple les *leisure studies*, très peu développées en France, mais qui permettent d'appréhender la fête comme un fait social, c'est-à-dire de dépasser la vision de la fête comme un moment de rupture avec le quotidien. Nous porterons également une attention spécifique au contexte nocturne dans lequel se déroulent souvent les fêtes, en le considérant comme un espace propice à l'observation de l'expression de rapports de dominations sexistes, racistes, de classe, hétéronormatives, qui sont potentiellement moins visibles en journée (CANDELA, 2017) parce que les normes sont pensées comme différentes. L'étude des milieux festifs qui, comme nous allons le voir, sont entourés d'imaginaires très forts, nécessite donc de prendre en compte la manière dont des perceptions sociales viennent renforcer les rapports sociaux. Pour cela, nous nous appuyons sur les études en sociologie et géographie féministe, qui permettent d'observer le rapport entre les individus et les espaces qu'ils fréquentent dans une perspective de genre. Ce rapport passe à la fois par l'usage et les pratiques des personnes dans l'espace, mais aussi par les perceptions qu'elles en ont et les émotions qui y sont rattachées. Pour donner à voir tous ces éléments, nous empruntons les notions de *marchabilité* (Gaubert, 2019) et d'*habiter* (Blidon, 2016) qui expriment des rapports sociaux en liant la matérialité de l'espace (fonctionnalité, confort, accessibilité...) aux impressions qui s'en dégagent (sentiment d'insécurité, de convivialité...).

Prendre en compte les émotions au-delà des pratiques, permet de rendre compte d'une autre dimension du continuum des violences sexuelles : la peur du viol (Vera-Gray, 2017). Cette dernière va impacter directement les pratiques en les contraignant et en poussant les personnes concernées à opérer toute une série d'ajustement sous "*l'effet de menace*" (Gaussoit et al., 2016). Cet aspect occupe une place importante dans la réalité des personnes rencontrées qui sont alors indirectement exclues des espaces de pouvoir et de liberté, qu'il s'agisse du travail, de l'éducation, de la politique ou de la culture.

Cadre méthodologique et positionnement féministe des chercheuses

Afin de donner à voir les vécus des personnes victimes de VSS en milieu festif, nous avons choisi de nous intéresser au cas des festivals de musiques actuelles en Bretagne. Les milieux festifs sont des espaces hétérogènes avec des spécificités qui mériteraient d'être étudiées de manière ciblée. Nous avons donc choisi de nous concentrer sur un seul type d'événements dans le cadre de notre ethnographie de terrain. Ce choix a été motivé par plusieurs raisons. La région française qui concentre le plus de festivals par habitant·es est la Bretagne avec environ un pour 20 à 25 000 habitants et abritant également le plus grand festival de France². Cette densité de festivals en Bretagne est en partie due à des politiques culturelles, favorisant la structuration et la professionnalisation de ces événements et stimulant l'attrait touristique de la région. La forte identité culturelle de la Bretagne n'est pas non plus un facteur à omettre. La région dispose d'un réseau important de fest-noz³, aujourd'hui modernisés, qui attire de plus en plus et contribue à l'attractivité et à la croissance des festivals locaux. Ensuite, au-delà de l'importance des festivals dans la région, notre intérêt pour festival tient au fait qu'ils sont très peu étudiés au prisme du genre et qu'en 2021, les femmes représentaient 61% du public⁴. Ce sont par ailleurs, des espaces très divers avec des organisations hétérogènes qui nous paraissent intéressantes à analyser. Enfin, parce qu'ils se distinguent d'autres milieux festifs par leur temporalité souvent prolongée et l'imaginaire qui les entoure.

Si l'enquête est majoritairement centrée sur le vécu des personnes victimes de VSS, il était essentiel, notamment dans la phase exploratoire, que nous puissions identifier les principales caractéristiques du terrain et des différents acteur·rices. Nous avons donc accordé une attention particulière aux dispositifs de prévention des VSS qui n'ont pas fait l'objet d'études en France à ce jour.

² Site de la Région Bretagne. (2023) "Les festivals de musique à ne pas manquer cet été en Bretagne".

³ Fêtes traditionnelles bretonnes centrées sur la danse et la musique bretonnes. Le terme "fest-noz" signifie "fête de nuit" en breton. Les danses qui y sont pratiquées sont variées et comprennent notamment des danses en chaîne, des danses en couple et des danses collectives.

⁴ Chiffres de l'étude SoFest! (2021) France Festivals, enquête Publics, sociologie, fréquentation, motivations.

Tableau n°1 : Présentation des terrains

	Durée	Géographie	Temporalité	Prix/jour	Camping	Programmation
Festival 1	4 jours	Excentré	Jour et nuit	À partir d'une cinquantaine d'euros	Oui	Éclectique
Festival 2	4 jours	Centre-ville	Jour et nuit	À partir d'une vingtaine d'euros	Non	Musique traditionnelle bretonne
Festival 3	8 jours	Centre-ville	Jour et nuit	Majoritairement gratuit	Non	Éclectique
Festival 4	3 jours	Centre-ville	Nuit	À partir d'une trentaine d'euros	Oui	Rap, techno, électro

Nous avons eu recours à des entretiens biographiques semi-directifs ainsi qu'à des observations participantes dans 4 festivals, sélectionnés pour leur diversité au regard de leur localisation, de la durée, de la période, de la présence ou non d'un camping, mais aussi de leur coût. Lors de notre étude, nous avons observé différents espaces au sein des festivals. Nous avons prêté attention aux différents stands, tels que les stands de prévention des VSS (prenant part aux maraudes organisées par les associations), de RDR (réduction des risques), le bar, le point info, ainsi que les différentes scènes. Nous avons également observé les zones périphériques, telles que les bords et abords du festival, le camping lorsqu'il y en avait un et qu'il nous était accessible, ainsi que les toilettes. Nous avons relevé plusieurs indicateurs au cours de nos observations. Tout d'abord, nous avons décrit et analysé la répartition des espaces. Nous avons ensuite observé les déplacements et leurs modalités entre ces différents espaces. Nous avons prêté attention aux interactions entre les personnes, en relevant le vocabulaire utilisé, les discussions, les interactions entre membres du même groupe et entre groupes. Nous avons également observé les mouvements des corps et les présentations de soi, ainsi que les ambiances et leurs évolutions en fonction de la temporalité. Nous avons relevé la visibilité et les affiches publicitaires, le marquage, ainsi que la marchabilité, c'est-à-dire l'accessibilité, la sécurité, la gestion des flux, la propreté, l'éclairage et les démarches. Enfin, nous avons pris en compte la programmation et notre ressenti de chaque espace pour compléter notre analyse. Cette observation participante nous a permis de recueillir des données riches et variées sur les différents espaces et les interactions sociales qui s'y déroulent aussi bien en journée qu'en soirée.

Présentation des matériaux :

Nous avons réalisé 25 entretiens semi-directifs entre janvier 2023 et février 2024 :

- 15 entretiens avec des personnes victimes ;
- 4 entretiens avec des organisateur·rices de festivals ;
- 3 entretiens avec des professionnels de la sûreté ;
- 3 entretiens avec des associations de prévention des VSS ;

Ainsi qu'une dizaine de sessions d'observation :

- 4 sessions d'observations dans 4 festivals ;
- 1 session d'observation d'une réunion inter-associative des associations de prévention des VSS ;
- Une veille ethnographique régulière en ligne sur les réseaux sociaux officiels et non-officiels des festivals de musiques actuelles en Bretagne.

Nous mobilisons les échanges informels, téléphoniques ou en présentiel que nous avons pu avoir au cours de la recherche.

Composition de l'échantillon :

Les personnes victimes de VSS rencontrées ont entre 20 et 44 ans avec une moyenne d'âge de 26 ans. 10 d'entre elles s'identifient en tant que femmes, 3 s'identifient comme gender fluid ou non binaire, 1 s'identifie en tant qu'homme, 6 font partie de la communauté LGBTQIA+ et 1 personne s'est définie comme une personne Noire.

Le recrutement des enquêté-es est passé, d'une part par le réseau du comité de pilotage pour les entretiens avec les professionnel·les et pour les publics d'autre part, par les réseaux sociaux des festivals et des acteur·rices de l'associatif qui gravitent autour. Pour le recrutement par les réseaux sociaux, nous sommes passées par diverses pages Facebook et comptes Instagram afin d'avoir un échantillon large, les utilisateur·rices divergeant entre ces deux plateformes. Ainsi, sur Facebook, nous avons ciblé des pages ou groupes en resserrant petit à petit les thématiques. Iels étaient dédié-es aux départements bretons, au co-voiturage sur le département ou pour se rendre à des événements précis, enfin nous avons publié sur des pages-fans de festivals. Concernant Instagram, nous avons créé un post dédié à l'appel à témoignage, qui a ensuite été diffusé par des acteur·rices du milieu festif, que nous avons contacté en amont pour qu'iels repartagent notre appel. Le recrutement par les réseaux sociaux impacte d'ailleurs la composition de l'échantillon, notamment lorsque l'appel à témoignages est relayé par des réseaux féministes. Les enquêté-es sont parfois proches de milieux militants (6 sur 15), ce qui facilite la conscientisation et la capacité à s'exprimer sur ce sujet. Nous avons doublé cette méthode par la distribution de flyers présentant notre appel à témoignage sur les 4 festivals où nous nous sommes rendues. Ces derniers ont principalement été disposés sur les stands des associations de prévention des VSS présentes. Ainsi, les personnes concernées pouvaient y avoir accès facilement. Les flyers étaient équipés d'un QR code, permettant aux festivalier·ières de le scanner pour accéder à un questionnaire de contact, ou iels pouvaient emporter le flyer afin de participer plus tard.

Les parties prenantes ont été anonymisées afin de garantir une plus grande liberté dans le discours, mais également pour mettre davantage en avant la dimension structurelle des mécanismes observés. L'appel à témoignage était dirigé vers les femmes et/ou les minorités de genre souhaitant partager, de manière anonyme, une expérience de sexisme ou d'agression vécue en festival en Bretagne en tant que témoin ou victime. Toutes les personnes ayant répondu l'ont fait en tant que victimes, mais toutes avaient également une expérience en tant que témoins. Bien que cela n'ait pas été un pré-requis, 8 personnes avaient également une expérience de bénévolat en festival, dont deux en tant que bénévoles de la prévention des VSS. Le recrutement des participant·es s'est, par ailleurs, avéré difficile, probablement en raison du caractère plus intrusif d'un entretien par rapport à un questionnaire, ainsi que de la nature du sujet étudié. Nous avons fait le choix, en accord avec le comité de pilotage de Stourm, de ne pas

appliquer de critères de sélection des enquêté-es lors du recrutement sur la base d'autres formes de discrimination. Cette décision ne nous permet pas d'assurer la représentativité de toutes les formes de discrimination subies en milieu festif, notamment racistes ou validistes. Par conséquent, notre échantillon est représentatif du public des festivals au sens large (détaillé dans l'Axe 1 2.2).

Lors de nos entretiens, nous avons fait le choix d'aborder l'ensemble des pratiques festives des enquêté-es depuis leurs premières sorties. Nous avons cherché à comprendre leur rapport à l'espace public et aux espaces festifs en particulier, à travers leur socialisation et leurs pratiques. Les violences subies hors milieux festifs ont également été abordées afin de comprendre l'articulation de celles-ci avec les VSS ayant lieu dans un cadre de fête.

Les entretiens ont été réalisés en présentiel ou en distanciel, selon la préférence des personnes interrogées. De même, les lieux de rencontre ont été laissés au choix des enquêté-es afin qu'ils soient plus à l'aise. En ce qui concerne la méthodologie, nous avons initialement souhaité utiliser la méthode du calendrier de vie, une méthode issue de la criminologie. Cette méthode consiste à demander aux participant-es de placer des événements marquants sur des lignes de temps pour aider à la mémoire dans le cadre d'éléments traumatiques et pour leur permettre de se réapproprier leur propre trajectoire. Cependant, cette méthode n'a pas fonctionné comme prévu et nous avons donc cessé de l'utiliser après les premiers entretiens. Les participant-es avaient du mal à se saisir de l'écrit et les espaces choisis par ces dernier-es n'étaient pas toujours propice à cet outil. Par ailleurs, pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, la visioconférence n'a pas permis d'appliquer la méthode.

Conscientes de la difficulté de se confier sur des expériences difficiles, nous avons construit la méthode des entretiens en nous appuyant notamment sur les travaux de Nicole Westmarland et Hannah Bows (2018) sur les recherches féministes autour des violences de genre. Nous avons cherché à établir une relation de confiance et un cadre sécurisant avec les enquêté-es, avec lesquelles nous avons pu échanger à plusieurs reprises par mails, téléphone ou réseaux sociaux, avant et après les entretiens. Pour toutes, les entretiens ont été intenses, mais semblent avoir eu un impact positif quant à la possibilité d'avoir la parole dans une enquête rendue public avec l'espoir d'être entendu-es et de faire le point sur leur propre trajectoire.

Concernant la composition de notre échantillon, nous constatons une forte représentation des personnes de la communauté LGBTQIA+, ce qui s'explique par l'exposition plus grande aux violences que celles-ci connaissent. Par ailleurs, la quasi-totalité des répondant-es sont Blanc-hes, ce qui ne nous permet pas d'être exhaustives quant aux spécificités des discriminations et violences subies par les personnes racisées dans les milieux festifs. Nous nous sommes appliquées à être particulièrement attentives au témoignage de la seule femme Noire de l'échantillon, ainsi qu'aux rapports sociaux de race durant l'enquête, mais il nous semble essentiel que des études spécifiques soient menées sur les VSS et le racisme subi par les personnes racisées afin de visibiliser les spécificités de leur vécu.

Cette sous-représentation s'explique en partie par la composition sociale des publics qui fréquentent les festivals. La majorité des participant-es à l'étude proviennent de petites villes ou de communes rurales et résident actuellement en milieu urbain. La majorité appartient à la classe moyenne, ce qui est cohérent avec les études précédentes sur les publics des festivals. La moitié des participant-es sont encore en études. Les niveaux d'études sont les suivants : 1 participant-e a un niveau CAP, 6 ont un niveau Licence et 8 ont un niveau Master. Nous

développerons par ailleurs les caractéristiques sociales des enquêté-es au regard de la fréquentation des festivals de musique en générale afin d'analyser les rapports sociaux qui s'y jouent.

Enfin, en tant que sociologue du genre, nous adoptons une perspective résolument féministe, qui nous pousse à nous interroger sur notre propre positionnement vis-à-vis du sujet et à être attentives à la manière dont nous restituons la parole des personnes rencontrées. Cette posture s'inscrit dans la notion "*point de vue situé*" (Harding, 1987) qui considère la neutralité scientifique comme un mythe. Les chercheur-euses doivent être en mesure de se questionner sur leur propre position sociale, de s'interroger sur ce qu'ils produisent sur le terrain auprès des enquêté-es afin de le prendre en compte dans leur analyse.

En tant que jeunes femmes, notre positionnement permet de réduire la violence symbolique dans la récolte de discours qui peuvent être difficile à restituer. Les enquêté-es pourront se sentir plus à l'aise face à une personne qui partage potentiellement une partie du vécu dans un contexte de domination patriarcale. N'expérimentant pas les autres formes de discriminations, une attention particulière leur a été portée afin de rendre visible la diversité des situations dans lesquelles s'inscrivent les VSS. Par ailleurs, notre identité sociale peut être utilisée en situation d'observation, comme cela a été expérimenté en Angleterre dans une recherche sur le même sujet. Les chercheuses, toujours à deux sur le terrain, réalisaient leurs observations en tant que femme seule, pour observer ce que cela produisait chez les personnes autour d'elles, se regroupant lorsqu'elles ne se sentaient pas à l'aise (Hesmondhalgh & Megson, 2019).

En effet, en tant que jeunes femmes Blanches et diplômées, nous étudions les rapports sociaux à la fois du point de vue des dominant-es et des dominé-es. Cette double posture conduit à la fois à subir des discriminations et violences communes vécues par les enquêté-es, tout en ayant une place privilégiée dans l'espace social, ce qui nous permet d'observer et d'analyser les privilèges liés aux rapports sociaux de sexe. Nous sommes conscientes que cette même position sociale a un impact sur notre analyse et interprétation des données. C'est pourquoi, nous avons veillé à prendre en compte à la fois les biais qu'elle peut engendrer, que la perspective que notre positionnement apporte. Cependant, n'expérimentant pas les rapports de domination liés aux rapports sociaux de classe ou de race, nous avons adopté une approche compréhensive qui permet de ne pas apposer de cadres d'analyse directement sur les vécus, en se concentrant sur le sens, les explications et les analyses que donnent les personnes directement concernées. Dans une perspective féministe, il s'agit alors de faire place aux savoirs minoritaires, tels qu'ils sont définis par Sirma Bilge, c'est-à-dire comme des "*savoirs engagés qui remettent en question les status quo, y compris épistémologiques, et l'ordre social inégalitaire en focalisation sur un ou plusieurs rapports sociaux inégaux*" (2015).

Notre proximité sociale avec les enquêté-es victimes de VSS, s'est révélée être un atout lors des entretiens, pour réduire la violence symbolique dans la récolte de discours qui peuvent être difficile à restituer. Lors des différentes observations participantes, nous avons pu jouer de notre identité sociale de plusieurs manières. Tout d'abord, nous avons prêté une attention particulière à nos ressentis en tant que femmes. De plus, nous avons adopté une approche similaire à celle utilisée par les chercheuses dans l'étude menée par Rosemary Lucy Hill en 2019 sur les violences sexuelles lors d'événements de musique en live. Nous nous sommes positionnées en tant que femmes seules dans différents espaces pour observer les réactions des personnes autour de nous, tout en restant à proximité l'une de l'autre pour ne pas se mettre en difficulté. Cette approche nous a permis d'observer les comportements et les interactions sociales dans

différents contextes. Ainsi, dans le cadre de l'étude, que nous soyons seules ou non, nous avons également subi des interactions sexistes dans certains festivals. Toutes ces données issues de notre propre vécu et expérience, alimentent notre analyse et nous permettent de percevoir des éléments qui nous auraient échappés si nous n'avions pas été des femmes.

Cette enquête sociologique se propose d'explorer les vécus des femmes et/ou personnes LGBTQIA+ ayant subi des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le contexte spécifique des festivals de musiques actuelles en Bretagne. En recourant à une méthodologie combinant ethnographie et entretiens biographiques, nous cherchons à comprendre comment les rapports de domination s'exercent concrètement dans ces contextes et comment les VSS s'inscrivent dans le continuum des violences. Par ailleurs, nous nous intéresserons à la manière dont la prévention des VSS est mise en œuvre dans ces événements, en interrogeant les freins et les difficultés rencontrés par les acteur·rices impliqué·es dans ce domaine.

En adoptant une perspective intersectionnelle, nous souhaitons mettre en lumière les différents rapports de pouvoir qui s'entrecroisent et se renforcent mutuellement dans la production des VSS, en prenant en compte les expériences et les parcours de vie des personnes rencontrées. En somme, cette étude vise à donner une voix aux personnes concernées et à contribuer à une meilleure compréhension des VSS en milieu festif, afin de prévenir des violences et de rendre les espaces de fête accessibles à toutes.

Axe 1 : Des trajectoires de vie marquées par des violences polymorphes

“Comme si on était des bouts de viande. C'est quelque chose qui me choque à chaque fois.”

Magali, 21 ans, festivalière

1. Une vie quotidienne traversée par les violences

La violence est un phénomène complexe et protéiforme qui traverse l'ensemble de la société, depuis l'espace public jusqu'à la sphère la plus privée. Cette réalité affecte de manière différenciée les individus en fonction du genre, de l'orientation sexuelle, de la race, de la classe sociale ou encore de leur âge. Dans ce contexte, il est essentiel d'interroger les mécanismes qui sous-tendent l'apprentissage et la reproduction des violences dans la vie quotidienne, ainsi que les effets des rapports de domination sur les personnes qui les subissent. Dans cette première partie, nous étudierons l'intériorisation de l'espace public comme un danger, en examinant les rapports de domination qui forgent cette perception. Nous analyserons ensuite le rôle de la famille et de l'école dans la normalisation de la violence, en particulier dans la sphère intime. Enfin, nous nous pencherons sur les expériences de violences conjugales, qui constituent une forme de violence particulièrement répandue et préjudiciable.

1.1. L'apprentissage de l'espace public comme un danger

Des espaces publics construits par les rapports de domination de genre, de classe et de race

Par définition, un espace public se veut accessible et ouvert à toutes. Cependant, ces espaces ne sont pas accueillants pour toutes les catégories de population. Pourtant, toutes les individus ne se l'approprient pas et ne peuvent se l'approprier de la même manière en raison de rapports de domination qui s'y jouent.

Pour illustrer le niveau d'accessibilité d'un lieu pour l'ensemble de la population, la notion de *marchabilité*, empruntée à la géographie, permet en partie de déterminer si un espace est *“habitable”*. Elle exprime, originellement, le *“potentiel piétonnier d'un environnement urbain”* (Gaubert, 2019) et fait référence au rapport entre un-e individu et son environnement à travers ses déplacements pour accéder à un espace. Nous partons du postulat que la marchabilité témoigne de rapports sociaux (particulièrement dans une analyse de la domination validiste) en liant la matérialité de l'espace (fonctionnalité, confort, accessibilité...) aux impressions qui s'en dégagent (sentiment d'insécurité, de convivialité, de vulnérabilité...). La marchabilité d'un lieu est un facteur déterminant du degré d'appropriation de l'espace par les passant-es et les habitant-es. Si les personnes s'attardent ou flânent dans un espace, il est plus probable qu'ielles l'habitent davantage que celles qui ne font que le traverser.

La marchabilité de l'espace public peut être entravée par le sentiment de ne pas avoir sa place dans un lieu, relevant d'un rapport inégal. Cela peut passer par des peurs ou des craintes comme le fait de redouter un espace peu adapté à sa mobilité, peu éclairé, bruyant ou encore par la domination d'éléments perçus comme des dangers, tels que la présence de voitures, la peur des groupes qui stagnent parmi d'autres exemples. Ces émotions ne permettent pas aux individus de s'approprier le lieu : elle les empêche de se sentir chez elleux. Étudier comment les personnes habitent un lieu donne ainsi à voir les interactions et les rapports inégaux entre elles au sein de l'espace. Ce concept offre un cadre théorique pour observer et analyser les corps en déplacement, mais aussi de voir quels sont les facteurs qui impactent leurs mouvements.

Pour les personnes minorisées, comme les femmes, les membres de la communauté LGBTQIA+ et les personnes à mobilité réduite, l'espace public est bien souvent synonyme d'hostilité, voire de danger. Cette perception, loin d'être innée, découle d'une construction sociale alimentée par les médias et les institutions. En effet, les discours sur l'insécurité contribuent à nourrir et à légitimer la peur chez les femmes, tout en insinuant que c'est à elles que revient la responsabilité de prendre des précautions, sans jamais questionner l'ordre en vigueur. À titre d'exemple, en 2012, le site internet du Ministère de l'Intérieur préconisait, par exemple, aux femmes, dans sa rubrique "Conseils aux femmes" : "*Dans la rue, marchez d'un pas énergique et assuré, ne donnez pas l'impression d'avoir peur*" (CANDELA, 2017).

Ainsi, l'appréhension de l'espace public et les sorties nocturnes sont socialement situées. À partir de leur recherche sur les peurs dans l'espace public, Stéphanie Condon, Marylène Lieber et Florence Maillochon (2005) constatent que les femmes plus âgées, moins diplômées, en couple avec enfants sont celles qui ont le plus de craintes, ne sortent pratiquement que le jour et très rarement la nuit. Un manque de sorties qu'elles expliquent principalement par le fait d'avoir un-e enfant qui entrave leur mobilité. Ce constat s'applique également aux femmes se situant à l'intersection de plusieurs oppressions de classe, de race et de genre notamment. Elles sont par exemple davantage anxieuses le jour, l'espace public leur étant plus hostile. *A contrario*, ce sont les jeunes femmes urbaines, étudiantes ou diplômées du supérieur, et célibataires qui sortent le plus la nuit, ainsi que dans les festivals. Si elles expriment moins de craintes de jour, elles éprouvent en revanche tout autant de peur en contexte nocturne que les autres. Ces dernières semblent surmonter leurs peurs au prix d'une lutte interne "*assumant les risques potentiels*" (Condon et al, 2005), ce qui les conduit à minimiser celles-ci dans les entretiens.

Toutes les personnes interrogées ont décrit des agressions, qu'elles soient survenues de jour comme de nuit. Cependant, c'est bien le contexte nocturne qui cristallise toutes les craintes et accentue le sentiment de vulnérabilité. Les restrictions et les modalités de déplacements sont d'ailleurs largement plus nombreuses la nuit. Si certains discours tendent à pointer le décalage entre le taux élevé de peur et le taux d'agressions comptabilisées comme étant un paradoxe qui résulte uniquement d'un sentiment infondé chez les femmes, il faut rappeler que les données chiffrées demeurent partielles. La notion d'"*outrage sexiste*" n'a par exemple été intégrée au droit français qu'en 2018 et seulement 2 % des victimes d'injures sexistes et 5 % des victimes d'injustes anti-LGBT ont porté plainte entre 2011 et 2018 (enquête CVS, 2019). Malgré l'ampleur du phénomène, la possibilité de signaler de tels faits est récente et peu courante.

Ainsi, bien que le contexte nocturne ne semble être pas une variable augmentant le risque de VSS, il modifie le ressenti et la pratique de l'espace urbain des femmes. Les rapports de domination n'y sont pas spécifiques, mais s'en retrouvent renforcés (Guenebeaud et al, 2018). Les femmes et/ou les personnes LGBTQIA+ adaptent donc leurs pratiques et les enquêté-es ne

font pas exception à la règle : éviter les lieux déserts et les rues peu fréquentées, éviter de rentrer seul-e, avoir “*les écouteurs bien vissés sur les oreilles*” comme Amandine ou appeler des ami-es sur le trajet pour avoir de la compagnie.

“La nuit, j’ai beaucoup de mal. [...] J’ai toujours détesté un peu être dans la rue, surtout la nuit. Je ne sais pas, je ne me sens pas en sécurité. Je ne sais pas pourquoi. [...] C’est un peu la peur de l’inconnu, de croiser des gens que je ne connais pas, etc. Je pense qu’il y a ça qui joue aussi. Mais ouais... C’est vraiment... Je ne me sens pas en sécurité. Je ne me sens pas... Je n’ai pas l’impression que la rue, entre guillemets, m’appartient. Du coup, je ne suis pas très à l’aise.”
(Fanny, 21 ans, festivalière)

Les discours décrivant la nuit comme un milieu menaçant, inconnu et sombre ainsi que les échos que cette perception peut trouver dans les médias ou les discours institutionnels ont pour conséquence une auto-limitation dans les déplacements et l’appropriation de l’espace public par les femmes et/ou personnes LGBTQIA+. La peur est alors utilisée, de manière consciente ou non, comme un moyen pour contrôler ces personnes et les déposséder de leurs droits dans l’espace public. Ces représentations les renvoient à des espaces privés tels que le foyer, des lieux “sécurisés” et fermés par opposition à l’espace public (Alam et al, 2017). Et pourtant, la majorité des VSS envers les femmes se produisent dans ces espaces pensés comme “sécurisés” (ENVEFF, 2000). Les personnes racisées subissent quant à elles une double-peine face à la nuit : la peur d’être victime, mais aussi la peur d’être perçu-e comme un danger à cause des stéréotypes autour de la couleur de peau, comme l’exprime Olivia. C’est pour se réapproprier l’espace public que des événements sont organisés de nuit comme le mouvement *Take Back the night* dans les années 70 ou que certaines manifestations du 8 mars ou du 25 novembre sont organisées dans la soirée. Ce choix temporel permet de dénoncer les formes de domination vécues par les femmes dans l’espace public nocturne (Cecconi, 2017).

Depuis les années 2010, plusieurs associations sur le harcèlement de rue se sont constituées afin de visibiliser ces phénomènes et les violences faites aux personnes minorisées. Des architectes et des urbanistes commencent aussi à prendre en compte le genre dans l’aménagement et la construction de l’espace public. Ces nouvelles considérations se font dans l’objectif de penser le “*droit à la ville*” et le “*droit à se déplacer sans violences*” comme un enjeu d’égalité entre les genres (Lebugle et al, 2020). La liberté de la parole sur la peur ressentie dans l’espace public et les violences subies permet aux personnes minorisées de se réapproprier un milieu dans lequel toutes devraient se sentir accueillies.

Dans les faits, et au-delà des perceptions, l’espace public est souvent synonyme de lieu hostile, voire de danger. 86 % des femmes ont déjà subi au moins une forme d’atteinte ou d’agression sexuelle dans la rue (HCE, 2022). C’est la répétition et l’accumulation des agressions et des violences à caractère sexiste et sexualisée qui rendent l’espace public hostile pour elles. Les violences envers les femmes sont causées à 90 % par des hommes et lorsqu’elles sont violentes envers des hommes, c’est majoritairement en réponse envers ceux qui les ont agressés (Lebugle et al, 2020). Ces chiffres témoignent du rapport inégal face à l’espace public, qui repose sur une hiérarchisation genrée et sur le sentiment de vulnérabilité construit dans l’imaginaire de la rue.

Cette hiérarchisation s’observe également dans l’identification sexuelle et de genre qui constitue un facteur de vulnérabilité et d’exposition aux violences. On parle alors de violences hétéronormatives qui touchent les personnes de la communauté LGBTQIA+. Pour ces dernières, Mathieu Trachman et Tania Lejbowicz (2016) ont identifié deux niveaux auxquels s’expriment les

violences : “une qui n’engage pas son identification sexuelle ou de genre et une qui remet en cause un élément constitutif de soi”. Parler de violences hétéronormatives envers les LGBTQIA+ permet d’inverser la responsabilité de la violence sur le système hétéronormatif et sur les personnes l’imposant, plutôt que sur l’identité des victimes. Cette lecture des violences permet d’appréhender les rapports de domination qui s’y jouent ainsi que la manière dont ils sont imbriqués. Les gays et bisexuels rapportent moins de violences telles que la drague importune, les insultes et les violences physiques et sexuelles dans les espaces publics que les lesbiennes et bisexuelles. Ils sont, cependant, plus nombreux à déclarer toutes formes de violences confondues que les femmes hétérosexuelles. Les violences agissent “comme des rappels à l’ordre de genre sur l’assignation des individus à leur sexe de naissance” (Trachman et Lejbowicz, 2016) qui veut que les personnes perçues en tant qu’hommes ou femmes adoptent certains codes spécifiques en fonction des attendus sociaux qui leur sont assignés. Les individus qui dévient des normes dominantes attendues vont, pour se protéger, tenter d’être le moins visible possible. Ainsi, les minorités de genre qui sont les plus visibles, qui peuvent le moins dissimuler leur identification dans l’espace public sont d’autant plus exposées aux violences. À titre d’exemple, 81,4 % des répondant-es transgenre de l’enquête Virage LGBT ont subi au moins un fait de violence dans l’espace public au cours de leur vie tandis que pour les répondant-es cisgenres, ce chiffre tombe à 66,2 % (Virage LGBT, 2016).

Les pratiques et les comportements des femmes et/ou personnes LGBTQIA+ vont donc être adapté-es : éviter la solitude dans un lieu ouvert, éviter les lieux peu éclairés, porter une attention particulière aux groupes qui stagnent. Certaines stratégies sont directement liées à “l’effet de menace” (Gaussot et al., 2016). Cette notion désigne qui désigne la peur de la violence conduisant à toute une série d’ajustements visant à se protéger et qui ne sont pas sans conséquence pour les victimes et victimes potentielles⁵ (Bodiou et al., 2016). Les personnes qui ne s’inscrivent pas dans un cadre hétéronormatif vont alors se restreindre et contrôler leur visibilité en ne tenant pas la main ou en n’embrassant pas leur partenaire en public, par crainte de répression par la violence.

Les premiers pas dans l’espace public pour les enquêté-es : un accès réglementé et contrôlé

La majorité des pratiques festives impliquant la fréquentation d’espaces publics, la compréhension des rapports de domination est essentielle pour saisir les enjeux avec lesquels les participant-es à l’étude doivent composer. Les femmes et les minorités de genre y sont confrontées à de nombreuses formes de violences comme le confirment les personnes interrogées. Elles ont toutes été victimes d’agressions diverses et ce, dès le collège. Les plus courantes comprennent des interpellations, des filatures en voiture ou à pied, des coups de klaxon, des insultes, des attouchements non-consentis dans la rue ou les transports en commun, des crachats et des photos prises à leur insu. Certaines agressions sont particulièrement violentes, tandis que d’autres, plus subtiles, sont difficiles à faire reconnaître comme telles. Pourtant, toutes fonctionnent comme un rappel à l’ordre selon lequel l’espace public n’appartient pas aux femmes et aux minorités dont la présence n’y est que tolérée (Condon et al, 2005). Bien que les violences physiques et sexuelles soient considérées comme

⁵ Par victimes potentielles, nous entendons les personnes qui n’ont pas été victimes mais dont la position sociale dans les rapport de domination les expose à ces risques. Il peut également s’agir de personnes ayant été victimes mais qui ont intériorisé certains types de violences comme étant normales.

graves, seulement la moitié des femmes interrogées dans l'enquête d'Amandine Lebugle, Alice Debauche et Marylène Lieber (2020) considèrent que les sifflements, interpellations et insultes n'ont pas de conséquence sur leur appréciation de l'espace public. S'intégrant presque en totalité dans leur quotidien, elles sont banalisées et minimisées par les victimes elles-mêmes qui préfèrent ne pas trop y penser, afin de continuer à circuler librement. Pour les victimes, c'est la répétition de ces actes qui génère de l'angoisse et participe à l'intériorisation de la menace qui pèse sur elles dans l'espace public (Lebugle et al, 2020). Ainsi, certaines agressions, mêmes lorsqu'elles ne sont pas légalement répréhensibles, alimentent l'effet de menace et leur dimension sexiste et sexuelle sont parfaitement identifiées par les victimes comme en témoigne Magali :

“Juste un bonjour, un peu insistant dans la rue, même pas forcément le soir, ça, ça m'arrive aussi, ... assez souvent, où tu sens qu'on te regarde et on te dit bonjour, insistement... Ou alors, récemment, on m'a aussi dit “ah, j'adore le blanc!” parce que je portais une chemise blanche. Mais tu sens dans le ton de la voix, en fait, que c'est... C'est pas quelque chose de sincère, et que c'est quelque chose d'orienté.” (Magali, 21 ans, festivalière)

Que ce soit par les discours des parents, des proches, ou par les agressions subies dans la rue, la peur de l'espace public se cristallise autour de l'appropriation masculine de l'espace public. Bien que cette perception de l'espace public soit intériorisée, elle s'exprime à travers les discours et les choix des termes lorsque les enquêté-es sont interrogées sur l'utilisation de l'espace. Ainsi, les personnes interrogées par Pascal Besson, Émilie Chomienne, Alina Garkoucha et Gabrielle Guezennec (2018) lors d'une étude sur plusieurs quartiers prioritaires sous le prisme du genre, déclarent que *“Ici seuls les hommes s'assoient”* ou *“Les femmes n'ont pas le droit de traîner”*. Le choix des termes donne aussi à voir la position statique des hommes dans l'espace et l'obligation de mouvement pour les femmes. Ces deux positions dans l'espace attribuées à chaque genre témoignent clairement des personnes qui habitent, ou non, ces lieux. En effet, *“l'appropriation spatiale [...] crée un sentiment d'exclusion et une distinction entre des espaces plutôt masculins ou féminins”*, entendez espace public et espace privé. Ces comportements sont profondément ancrés dans les espaces et les pratiques qui les caractérisent, ainsi que dans la perception des groupes et des individus qui les fréquentent. Les normes sociales différenciées selon le sexe, qui régissent l'usage de l'espace et des corps, façonnent un corps masculin qui se perçoit comme ayant le droit d'exercer une appropriation collective sur celui des femmes dans l'espace public, les réduisant ainsi à des objets. À l'inverse, les femmes sont souvent cantonnées au foyer, où elles font l'objet d'une appropriation privée (Guillaumin, 1992). Sarah a par exemple intégré que les groupes d'hommes qui stagnent et que les regards insistants sont des signaux d'un risque potentiel. La non-présence de minorités de genre dans l'espace peut aussi accentuer le sentiment d'inconfort voire d'insécurité. En tant que personne non-binaire Camille avoue ne pas se sentir en sécurité lorsqu'il n'y a que des hommes dans le bus avec iel. Bien qu'ils ne soient pas agressifs ou menaçants, leur présence en groupe crée déjà un sentiment d'angoisse. D'après l'Enquête Virage, 25% des insultes commises envers les femmes sont faites en groupes, et principalement par des groupes composés d'hommes (Lebugle et al, 2020).

“Il y a une fois, j'étais dans un bus, et il n'y avait que des mecs. C'était un peu vraiment des clichés de mecs cis, mecs cis hétéros. Vraiment, bien, ouais [rires]. Je ne sais pas quoi dire de plus. Mais vraiment, le genre de personnes que tu ne te sens pas en sécurité avec.” (Camille, 23 ans, festivalier·ère)

L'appréhension et la peur trouvent donc leur origine à la fois dans des perceptions, mais aussi dans les expériences de violence des personnes ou de leurs proches. En pleine rue, Mathilde s'est fait caresser le corps sans son consentement. Sous le choc et apeurée, elle n'a pas su répondre. Sarah raconte qu'il lui arrive souvent que des passant-es viennent la toucher pour lui parler de ses tatouages, comme si ces derniers représentaient une invitation aux agressions.

Les transports en commun ressortent de nombreuses fois parmi les enquêté-es comme lieux d'agression et de peur pour iels. 25% des femmes interrogées par Amandine Lebugle, Alice Debauche et Marylène Lieber disent y avoir subi des violences graves, un tiers du harcèlement et des atteintes sexuelles et un quart de la drague importune (2020). Magali a déjà reçu beaucoup de remarques déplacées lorsqu'elle prenait les transports en commun. Amandine a été victime d'un frotteur dans le tramway lorsqu'elle avait 12-13 ans par un homme pourtant "*bien sous tout rapport*" pour reprendre ses termes.

"Je crois que c'était la première fois que je prenais le tram. Je suis tombée sur un frotteur... Qui était un mec en costard cravate, avec sa petite mallette. Enfin le classique quoi. On le connaît."
(Amandine, 25 ans, festivalière)

Chez les femmes, la jeunesse est perçue comme synonyme de disponibilité sexuelle. Elles sont donc hypersexualisées par les hommes, ce qui les surexposerait aux violences physiques dans l'espace public par rapport aux femmes plus âgées. Dans l'enquête Virage, plus de la moitié des femmes entre 20 et 24 ans interrogées déclarent au moins un fait dans les 12 derniers mois (Lebugle et al, 2020). La jeunesse pourrait être un facteur aggravant la vulnérabilité des personnes, surtout si l'on considère l'âge comme un produit d'un rapport de pouvoir. La plupart des enquêté-es témoignent de violences très jeunes qui provenaient de personnes plus âgées, qu'iels n'ont pas su reconnaître, ni comprendre.

"Lorsque je me rends compte des violences que j'ai subi à 16-17-18 ans et que mes copines ont pu vivre.....Je me rends compte de plus en plus que, vraiment, à 17-18 ans, on est vraiment hyper vulnérables. C'est fou." (Clémence, 25 ans, festivalière)

Lucie Wicky (2023) décrit l'enfance non pas comme une période de vulnérabilité en soi, mais une période dans les trajectoires de vie "*où l'on observe une mise en situation de vulnérabilité*". Les rapports d'âge sont contextuels, mais les violences sexistes et sexuelles subies à un jeune âge "*participent au maintien d'une hiérarchisation entre les adultes et les enfants*". L'âge comme le statut sont des éléments importants dans les rapports de domination et l'expression du pouvoir notamment dans des situations de violences afin d'imposer la violence par la sidération ou le partage d'un secret. Bien que l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, la race ou encore le handicap puissent être perçus comme des facteurs de vulnérabilité, ils ne sont pas pour autant synonymes de passivité. La vulnérabilité peut être perçue comme négative, mais elle est aussi source de résistances et d'agentivité qui marquent les trajectoires de vie des personnes (Butler, 2015). Le sentiment de vulnérabilité associé à la jeunesse est transmis dès le plus jeune âge par les parents, consciemment ou inconsciemment, au travers de sorties contrôlées.

Dans l'enfance, notre rapport à l'espace public se forge, notamment par l'octroi progressif de la liberté de circulation par les parents, selon diverses modalités. Si l'espace public est perçu comme comportant certains risques pour les enfants, ces derniers ne sont pas appréhendés de la même manière selon l'identité sociale de chacun-e. Le genre y joue un rôle déterminant, comme en témoignent les enquêté-es.

La majorité d'entre eux ont commencé à sortir le soir entre la fin du collège et le lycée. On observe que pour les jeunes femmes, les parents exercent systématiquement un contrôle particulier, notamment au sein des fratries. Les jeunes hommes bénéficient d'une plus grande liberté de circulation, tandis que leurs sœurs sont mises en garde plus sévèrement et doivent suivre des règles plus strictes, allant parfois jusqu'à des formes importantes de contrôle. Par exemple, le père d'Aude lui a appris à avoir peur en lui demandant de faire attention, de ne pas sortir que ce soit en journée ou la nuit, tandis que les sorties de son petit frère n'étaient pas contrôlées aussi fortement.

“Moi, mon père, il ne voulait pas... Même si ce n'était pas la soirée, par exemple, aller manger un kebab le soir avec une copine, il fallait qu'il y ait des parents. Alors que mon frère, il pouvait aller voir ses potes le soir, traîner sur le terrain de foot et tout. Il n'avait pas de soucis. Il a commencé les soirées assez tôt. Mon père le savait. Il y a eu une grosse différence. Même les copains-copines, quand on était au lycée, lui, il avait le droit de dormir dans la chambre de sa copine. Moi, je n'avais pas le droit.” (Aude, 23 ans, festivalière)

Par ailleurs, chez certaines enquêtées, ces obligations persistent, notamment en cas de cohabitation avec les parents. C'est le cas de Fanny, 21 ans, qui habite chez sa mère et qui subit un contrôle important de ses sorties :

“Il faut qu'elle ait l'adresse de la personne, le numéro de téléphone. Elle me fait une liste à rallonge. Ma carte bancaire doit rester, je ne peux pas la garder. Elle est à la maison chez elle parce qu'elle a peur que je la perde en soirée. Alors qu'en général, on reste chez la personne. Mais voilà. Et quand je sors à l'extérieur, c'est pareil. Il faut que pendant la soirée, j'ai du liquide. Mais que j'ai vraiment que le strict minimum. Je n'ai pas ma carte bancaire. Je suis couverte. Parce que ma mère part du principe que si on a une robe courte le soir, ça n'aide pas. Voilà, des choses comme ça. Et ne jamais se séparer. Il y a beaucoup de négociations avec ma mère.” (Fanny, 21 ans, festivalière)

Si toutes les jeunes femmes n'ont pas mal vécu les restrictions parentales, celles qui ont ressenti des différences avec leurs frères en particulier éprouvent un sentiment d'injustice qui les pousse à enfreindre les règles, par exemple en "faisant le mur".

Face aux violences subies dans l'espace public, le contrôle parental des sorties peut être perçu à la fois comme frustrant et légitime. Si la majorité des personnes interrogées expriment l'envie de sortir malgré tout, les expériences d'agressions subies confirment les craintes et les restrictions. Pour reprendre le cas d'Aude, cette menace invisible et impalpable a créé une peur envers les rues des grandes villes qu'elle ne connaissait pas avant d'y déménager pendant son parcours universitaire. L'arrivée dans un espace nouveau suscite de l'appréhension qui s'efface petit à petit au gré des passages et de l'appropriation du lieu (Condon et al., 2005).

“Au début que je suis arrivée à [grande ville de Bretagne], j'étais hyper méfiante de tout et de tout le monde. Surtout le soir mais même en journée, quand j'étais toute seule. Mais, après, j'ai quand même réussi à me détacher de ça assez vite” (Aude, 23 ans, festivalière)

Parmi les limitations imposées aux jeunes femmes lors de leurs sorties, on retrouve des limites temporelles, des restrictions dans la consommation d'alcool, l'interdiction de se déplacer sans être accompagnées, voire sans être accompagnées par un jeune homme. Elles doivent également être joignables, communiquer leur localisation et être accompagnées de personnes

connues de leurs parents. Ces injonctions perdurent généralement jusqu'à la majorité des enquêtées, avec quelques marges de manœuvre possibles au fil du temps.

Toutes ces mesures favorisent l'intériorisation de l'espace public comme un lieu dangereux, en particulier dans un contexte nocturne qui cristallise toutes les craintes. La nuit est identifiée par les femmes comme un danger, peur qui peut découler sur les personnes qui les entourent et ainsi iels cherchent à contrôler leurs déplacements pour éviter ces dangers. Il n'est pas nécessaire d'avoir connu des violences graves pour que les conséquences sur les sorties et les craintes soient importantes. Ce qui alimente la peur, c'est le sentiment de vulnérabilité que les femmes ressentent, mais que les personnes extérieures imposent aussi sur elles (Condon et al, 2005). On remarque cependant que les raisons de ces restrictions et modalités de sorties ne sont jamais clairement énoncées par les parents. Lorsqu'elles le sont, ils mettent en garde contre "les inconnus". Les jeunes femmes apprennent alors par elles-mêmes, au fil de leurs expériences, que ce sont les hommes qui sont implicitement désignés sous ce terme. L'ambiguïté des avertissements portés par les parents suscite à la fois des interrogations, les jeunes ne sachant pas exactement de quoi se méfier, mais alimente également le sentiment de culpabilité. C'est le cas, d'Océane, 20 ans, qui ne devait pas faire de "bêtises" mais qui, soumise à la violence d'un de ses compagnons, se retrouvait régulièrement en position de faire des choses dont elle n'avait pas envie, qu'il s'agisse de consommation de produits ou de rapports sexuels.

“Elle [sa mère] me disait souvent la phrase de « Tu fais pas de bêtises ». Sauf que, bah, enfin, c'est hyper vague. « Tu fais pas de bêtises », ça veut dire quoi, précisément ? [...] C'était très ambivalent, parce qu'il y avait ce truc où j'avais des consignes claires de « Il fallait pas que je fasse ça sans ça ». Et puis, d'un autre côté, en fait, j'avais pas le choix de certaines choses.”
(Océane, 20 ans, festivalière)

L'apprentissage de l'espace public comme un danger est le fruit de rapports de domination qui structurent les interactions sociales et de processus d'intériorisation de la vulnérabilité et de la peur. Les premières sorties des individus sont souvent réglementées et contrôlées, ce qui limite leur accès à cet espace et renforce leur sentiment d'insécurité. Les premières expériences dans la rue, telles que le harcèlement de rue, viennent confirmer cette perception négative de l'espace public. Toutefois, il est important de souligner que la violence ne se limite pas à l'espace public et qu'elle peut également se manifester dans des espaces privés, tels que la famille et l'école. À nouveau, les expériences vécues dans ces espaces alimentent les perceptions et la manière de s'approprier les lieux festifs des personnes minorisées. C'est pourquoi nous nous intéressons aux mécanismes d'intériorisation de la violence qui se jouent dans la trajectoire de vie des enquêté-es, en examinant les rôles respectifs de la famille et de l'école dans la transmission de la perception des rapports de pouvoir.

1.2. Une continuité entre espace privé et public : la famille et l'école pour “éduquer” à la violence

En tant que premiers lieux d'apprentissage des normes sociales, la famille et l'école participent à la conception d'une socialisation normative : ceux qui sont bien socialisé-es rentrent dans les courants dominants, ceux qui ne le sont pas, transgressent et subissent une marginalisation. Toutes les socialisations n'apportent pas la même valeur sociale : certaines mènent à des positions dominantes, d'autres des positions dominées. La socialisation est une

“incorporation” inconsciente des structures du monde social chez les individus, transmises par les générations précédentes (parents, grands-parents, figures d’autorité à l’école, au travail, au sein d’un groupe social...) (Darmon, 2016). La socialisation genrée donne un sens aux notions de masculinités et de féminités, ainsi que leur intégration dans la construction identitaire des individus (Rouyer, 2007). Les jeunes filles et garçons sont éduqué-es conformément aux rôles dans lesquels ils sont attendu-es au sein de la société occidentale. Ces différences, parfois inconscientes et invisibles, se retrouvent dans des petits actes quotidiens comme le choix des couleurs, des loisirs, des tenues, la répression de comportements (Mieyaa et al, 2012).

Durant les premières instances de socialisation, qu’elles soient au sein de la famille ou de l’école, l’apprentissage des normes est vertical et descendant : la transmission se fait de l’adulte vers l’enfant. La famille elle-même peut être un espace de reproduction du sexisme. Pendant la socialisation primaire, les individus intègrent les rôles genrés, la hiérarchie entre les sexes et la domination masculine. À travers l’autorité des parents, en particulier du père considéré comme le “chef de famille” dans les familles occidentales, les enfants apprennent à accepter cette domination et à la considérer comme naturelle, bien qu’elle puisse être déconstruite par la suite (hooks, 1984). Trois des personnes interrogées ont ainsi évoqué la domination des hommes sur les femmes au sein de leur propre famille. La première a subi un fort contrôle de ses déplacements et de sa vie amoureuse, la deuxième a été victime de remarques sexualisantes de la part de membres de sa famille, et la troisième a quant à elle été victime d’inceste de la part de son grand frère. Ces trois témoignages illustrent la diversité des moyens par lesquels les femmes et les minorités de genre intègrent les normes sexistes et sont confrontées à la violence et à la domination masculine.

L’école constitue également un espace d’intériorisation des rapports sociaux inégaux. Les études montrent que les garçons occupent davantage l’espace sonore dans la salle de classe et dans la cour de récréation. Les interventions sont plus spontanées, plus régulières. Ils n’attendent pas que la parole leur soit donnée pour la prendre et si elle leur est refusée, “ils se font remarquer par leur *indiscipline*”. Pendant l’adolescence, la dominance des garçons se renforce sur le groupe et notamment sur les filles “*en les empêchant de prendre la parole et surtout d’occuper une position de leadership dans la classe*” par la moquerie, la dérision ou le sexisme sous couvert de blagues (Mosconi et Marry, 2014). L’apprentissage au cours de la socialisation, des rôles genrés et des répressions envers les transgressions influencent la réception de certains comportements. Les individus intériorisent que les garçons, puis les hommes, peuvent parler fort, prendre de l’espace, sans qu’ils s’en excusent. Pour les filles, puis les femmes, elles sont réprimées si elles s’expriment davantage, sont renvoyées au silence, affectant, à terme, leur possibilité de signaler des violences. Cette imposition de normes à l’école va donc valider la hiérarchisation entre les hommes et les femmes, mais aussi réaffirmer les comportements qui sont attendus au sein de ces deux catégories. Dans les situations de harcèlement scolaire, les adultes ont tendance à désapprouver les comportements contraires aux attentes de genre, tout en renforçant les comportements qui s’y conforment (Galand, 2021). Face aux réactions des figures d’autorité que représentent notamment les adultes, les individus vont réinvestir les normes dominantes pour éviter la marginalisation, ou en s’excluant d’un espace pour ne pas subir les conséquences de leur transgression.

C’est ce que l’on observe dans l’expérience de Christopher, le seul enquêté masculin cis-genre. Âgé de 21 ans et homosexuel, ses parents s’inquiétaient de ne pas le voir sortir avec des amis, comme cela est attendu d’un jeune homme. Pourtant, Christopher se décrit comme une personne “extravertie”, mais le harcèlement qu’il subit en raison de son orientation sexuelle dès

le collègue le pousse à se renfermer pour éviter de croiser ses agresseurs. Il associe alors progressivement l'espace public au danger, à la suite des expériences de violences qu'il y a subi :

“J'étais bien avec ma bulle, à la maison, dans ma chambre. C'était un peu mon refuge et je me sentais à l'aise dans ma chambre à être sur les jeux vidéo. Je ne me voyais pas sortir alors que j'étais pas à l'aise avec moi-même et que peut-être même j'allais croiser certaines personnes qui ont pu dire des trucs sur moi au collège ou au lycée lors d'autres activités dehors. Donc c'était mieux pour moi que je reste à l'intérieur.” (Christopher, 21 ans, festivalier)

Le harcèlement peut causer une intériorisation de la discrétion, une envie de ne pas se faire repérer pour éviter d'être la cible de moqueries, remarques ou agressions. Se rendre invisible afin de disparaître aux yeux des potentiels auteurs de violences. Il n'est pas le seul à avoir subi ce genre de violence, puisque sur les 15 enquêté·es, 4 ont été victimes de harcèlement scolaire, dont 3 personnes appartenant à la communauté LGBTQIA+, et une femme hétérosexuelle ayant été harcelée par des camarades en raison de son apparence physique. Par exemple, Camille a été harcelé·e au collège. Cependant, iel a choisi d'en parler à ses parents qui ont remonté la situation au personnel éducatif. Par la suite, Camille a été invité à partager son expérience avec lui, mais les harceleurs n'ont jamais été convoqués et le collègue n'a rien mis en place. Une dénonciation sans conséquence qui pourrait restreindre les signalements plus tard dans la vie des victimes.

1.3. Des violences conjugales massives qui impactent l'expérience des violences sexuelles en milieu festif

Le continuum des violences sexistes et sexuelles, en tant que phénomène social systémique, outrepassa la division entre l'espace public et la sphère privée (Kelly, 1987). La frontière entre les deux est poreuse et les violences subies dans l'un ou l'autre impactent la façon dont les victimes perçoivent et s'approprient l'espace public ainsi que leur rapport à autrui, perturbant leurs relations sociales et intimes (Stanko, 1990).

La définition des violences conjugales : des cas de violences multiformes

En mettant en lumière tous les espaces de domination masculine, les féministes des années 70 se sont attaquées aux violences domestiques, cachées au sein de l'espace privé. Dès la moitié de cette décennie, des associations spécialisées sur la question émergent et deux branches se créent : l'une dédiée aux actions sociales et juridiques afin de lutter contre ce phénomène, et l'autre dédiée à l'hébergement et la prise en charge des victimes. Lors d'entretiens avec des “femmes battues”, les militantes ont pris conscience des contextes de domination au sein du couple qu'elles ne connaissaient pas ou n'avaient pas encore appréhendé. C'est en se confrontant aux récits de ces femmes que les militantes vont appréhender et théoriser la dimension systémique de ces violences (Herman, 2016). Les enquêté·es ont également connu ce processus de conscientisation. Les témoignages de personnes ayant subi des violences leur ont permis de comprendre qu'ils avaient eux ou elles-mêmes été victimes de telles expériences.

D'après l'association Solidarité Femmes Loire-Atlantique, les violences conjugales sont définies comme :

“Basées sur une relation de domination au sein du couple, les violences conjugales sont intentionnelles, et représentent une atteinte au droit fondamental des personnes à vivre en sécurité, une atteinte à leur dignité et à l'intégrité de l'autre. Les violences conjugales sont un processus au cours duquel un partenaire exerce à l'encontre de l'autre, dans le cadre d'une relation privée et privilégiée, des comportements agressifs, violents et destructeurs. L'emprise et la peur du conjoint enferment la victime dans un conditionnement dont il lui est difficile de sortir sans aide.”

La Loi française les condamne et en reconnaît quatre formes : physique (emploi de gestes violents dans le but de blesser), sexuelle (geste à caractère sexuel sans consentement, sous la menace, la contrainte ou le chantage), psychologique (rabaisssements ou dénigrements) et économique (comportement visant à priver la personne d'autonomie financière). Le Centre Hubertine Auclert en ajoute deux à cette définition : les violences verbales (insultes, cris) et les violences administratives (tout acte visant à réduire l'autonomie administrative de la personne). L'ensemble de ces violences au sein du couple, commises majoritairement par des hommes, sont le résultat des rapports de domination, et sont également un outil de maintien de l'oppression.

Les violences conjugales s'inscrivent dans une trajectoire qui *“va varier en fonction du contexte et du temps”*, mais aussi dans le continuum des violences (Patard et al, 2020). D'après l'étude réalisée par Guisela Patard, Frédéric Ouellet, Chloé Leclerc et Marie-Marthe Cousineau (2020), les violences psychologiques sont systématiques au sein des situations de violences au sein du couple. Elles sont majoritairement continues, comme les violences économiques, contrairement aux violences physiques et sexuelles qui sont intermittentes. Au sein de leur échantillon composé de 75 femmes, toutes ont vécu *“de la violence psychologique, plus de trois-quarts de la violence physique, plus de deux tiers de la violence économique et la moitié de la violence sexuelle”*. Les chercheur-ses indiquent également que les trois-quarts des participantes ont cumulé au minimum trois types de violences au sein de leurs relations de couple violentes.

L'impact des violences conjugales sur la trajectoire festive des enquêtées : de l'ajustement de tenues à l'interdiction de sortir

Les violences conjugales impactent fortement le rapport des victimes avec le monde social. Parmi les enquêté-es, 20% ont été victimes de violences conjugales et ont subi des violences sexuelles de la part de leur conjoint, et ce avant même d'avoir atteint leur majorité.

“Il allait m'empêcher clairement d'être qui j'étais. Que ce soit de ma façon d'habiller, ma façon de parler, ma façon de danser, tout. Tout était constamment réglementé par ce que lui, il pensait.” (Océane, 20 ans, festivalière)

Les violences psychologiques commencent par des remarques paraissant anodines, et pourtant imposent un contrôle sur le corps et la psyché des femmes, la manière de s'habiller ou de se maquiller, comme a pu le vivre Mathilde lors de sa première relation de couple. La jalousie peut être identifiée comme une des portes d'entrée vers les violences conjugales et l'appropriation

du corps de femmes. Parmi les enquêté-es, 7 ont subi de la jalousie plus ou moins contraignante de la part de leur partenaire que ce soit par la peur qu’iels se fassent draguer, par la restriction de sorties ou la demande (voire l’obligation) de changer de tenues avant de sortir. Ces réflexions sont parfois dites sous couvert de vouloir “protéger” le ou la partenaire du danger que peuvent représenter les autres. Le partenaire de Cécile évoque par exemple les risques, l’insécurité vis-à-vis de l’espace public et une peur de perdre l’autre s’iel part en soirée non accompagné-e. Lors de son entretien, Océane énumère tous les interdits qu’elle avait lorsqu’elle pouvait sortir avec son ex-partenaire. Même si celui-ci n’était pas de la partie, son jugement imprégnait les choix qu’elle était amenée à faire impactant sa manière d’être, de parler, de s’habiller et de danser. Les ajustements dans la tenue ou les sorties amènent progressivement à une régulation, voire une auto-régulation des déplacements et de l’occupation de l’espace public par les femmes. Elles sont alors réassignées à leur rôle traditionnel lié à la sphère domestique. L’intérieur et le domicile apportent une image rassurante et réconfortante face à la violence de l’extérieur. Les partenaires les conduisent à limiter les déplacements hors de cet espace, leur imposant de ne pas ou plus exister dans l’espace public afin qu’elles soient « protégées » (San Martin, 2019). Bien que l’espace privé soit l’espace où les individu-es doivent pouvoir être elleux-mêmes (Sennett, 1979), il est aussi celui où les femmes encourent le plus de risques de violences (Enveff, 2000). De peur qu’elle soit draguée ou qu’elle drague elle-même, l’ancien partenaire de Cécile ne l’autorisait pas à sortir, allant jusqu’à la culpabiliser à lui rappeler la menace que représente les agressions qu’elle pourrait subir en s’aventurant dehors, et surtout sans lui. Avec le recul, Cécile considère que les restrictions des hommes sur les sorties des femmes témoignent du fait qu’ils refusent qu’elles se socialisent sans eux, et ainsi qu’elles puissent avoir accès à des loisirs librement.

Dans d’autres cas, la différence d’âge impose dès le départ une violence symbolique et un rapport de pouvoir entre les deux membres du couple. Amandine s’est mise en couple avec son agresseur lorsqu’elle avait 18 ans et lui 30. Il a pu installer une forte emprise sur elle qui s’est accompagnée de violences psychologiques, physiques et sexuelles. Lors de notre entretien, elle a surtout mis l’accent sur le harcèlement moral qu’elle subissait. Il éprouvait énormément de jalousie envers les relations d’Amandine passées ou présentes la soupçonnant de vouloir le tromper ou le quitter.

“Il aimait pas que je me moque de l’attention qu’il recevait [...] Quand je recevais de l’attention de quelqu’un, il n’aimait pas...” (Amandine, 25 ans, festivalière)

Lors du Festival 1 auquel Amandine, une amie et son agresseur (petit-ami de l’époque) se sont rendu-es au début de leur relation, un homme se présente à Amandine et à son amie en tant que photographe. Ce dernier va alors faire plusieurs commentaires sexistes et sexuels à l’encontre d’Amandine. Il arrive à l’isoler et l’agresse. Lorsqu’il remarque la situation, l’ex-compagnon de la jeune femme accuse Amandine de l’avoir trompé, refusant de reconnaître qu’elle venait de se faire agresser. Elle subit ainsi une double-peine entre le fait d’avoir été victime d’une part, et le fait d’être tenue pour responsable d’autre part.

“Du coup, il m’a laissée seule avec un mec qui était littéralement en train de m’agresser parce qu’il a essayé de me peloter, il a essayé de m’embrasser. J’ai mis bien 5 minutes à le jeter. Après j’ai couru pour rejoindre ma pote et mon ex : mon ex qui était furax, qui m’a engueulé, qui avait vraiment pas compris ce qui s’était passé. Du coup, j’ai mis je sais pas deux jours à lui expliquer correctement ce qui s’était passé. Il m’a fait la gueule pendant le reste du festival et même après, quand on est rentrés, c’était compliqué.” (Amandine, 25 ans, festivalière)

Cette situation se répétera lorsque, dans une autre relation amoureuse, la jeune femme subit un viol lors d'un voyage avec une amie. Son compagnon, à qui elle se confiera, la force alors à en parler à tous leurs proches déclarant en avoir besoin pour avancer dans son processus de soin et de pardon à lui, comme si le viol subi avait été une trahison de la part de la jeune femme. Il ira jusqu'à lui imposer un dépôt de plainte. Pour Amandine, cette action a permis de "soulager" son ex-partenaire, "comme quoi c'était vraiment pas le mec en question qui faisait le problème. C'était vraiment juste le fait que je fasse ce qu'il voulait".

Océane, quant à elle, est sortie avec son ex-compagnon de ses 12 à 15 ans. Ce dernier ne présentait pas de signes violents lors de leurs premières années de relation. La violence s'est installée progressivement allant du rabaissement aux insultes en passant par des abus physiques et sexuels quotidiens. Océane subit en parallèle du harcèlement scolaire, ce qui confère à son agresseur un ascendant dont il use pour exercer sa domination sur elle. Clémence a, pour sa part, connu des restrictions de sorties, un contrôle de sa personnalité et des viols conjugaux. Sur la fin de leur relation, il lui a imposé son "droit" à l'infidélité. Il pouvait donc avoir des relations sexuelles avec d'autres. Quant à Clémence, il l'autorisait éventuellement à avoir des rapports avec d'autres personnes uniquement si celles-ci étaient des femmes. Outre le contrôle psychologique et corporel, cette imposition est aussi le reflet d'une fétichisation des relations entre femmes, ainsi qu'une dévalorisation imprégnée de lesbophobie. Par ailleurs, Clémence n'a jamais évoqué sa bisexualité lors de l'entretien et n'a décrit que des relations avec des hommes.

"Et toute la dernière année pendant laquelle j'étais avec lui, pendant mes 14-15 ans, dans mon année de seconde, c'était énormément de viols, au moins une fois par semaine, avec aussi beaucoup de rabaissements. Il me rabaisait beaucoup, il m'insultait souvent, il était très violent verbalement. Physiquement, il n'était pas forcément violent, mais j'étais clairement contrainte." (Océane, 20 ans, festivalière)

Avoir connu des violences au sein du couple, mais aussi lors de rapports sexuels non-consentis en dehors d'un couple a des conséquences sur les manières qu'ont les victimes d'appréhender leurs relations sexuelles futures, mais aussi leurs relations amoureuses. Elles apprennent à reconnaître les signes d'une relation violente et refusent de la continuer afin de se protéger. En constatant des symboles annonciateurs de violences psychologiques, Mathilde met rapidement un terme à sa nouvelle relation, dans laquelle son partenaire ne comprenait pas le consentement. Afin d'inverser les rôles, Clémence continue d'avoir des relations sexuelles avec son ex-partenaire violent et le présente comme une manière d'avoir un ascendant sur lui comme il a pu le faire avec elle. En renversant la tendance, elle cherche à se réappropriier sa sexualité et son corps, néanmoins cette relation alimente toujours une emprise sur elle.

"Je continue, en plus, depuis quelques années à coucher avec lui alors que c'est mon ex. Et je me dis, mais pourquoi ? Parce qu'en fait, je voulais aussi beaucoup avoir l'ascendant sur lui parce qu'il avait tout le temps sur moi." (Clémence, 25 ans, festivalière)

L'espace privé peut être appréhendé comme un environnement où l'individu a la possibilité de s'exprimer pleinement et d'être véritablement soi-même. Cependant, cet espace, supposé offrir une protection, est aussi le lieu d'agressions. Ces violences peuvent notamment se manifester par une réduction des déplacements et des sorties, des restrictions dans les manières d'être et d'interagir avec les autres, ce qui contribue à effacer une partie de l'identité de la personne

concernée. Bien qu'elles s'expriment dans la sphère privée, elles existent également dans les milieux festifs, en particulier les festivals qui impliquent généralement une temporalité prolongée qui permet aux personnes de recréer un espace quotidien et privé à l'intérieur même de ceux-ci. Ainsi, au cours de nos observations de terrain, nous avons été confrontées dans 2 festivals à des scènes de violences conjugales. Dans les deux cas, nous étions accompagnées de bénévoles de la prévention des VSS et nous avons été à l'origine du signalement. Les violences au sein du couple sont encore pensées comme des éléments privés sur lesquels les personnes impliquées dans les festivals n'ont pas de prises et manquent de formation pour savoir comment les repérer et agir.

Durant les entretiens, les personnes interrogées pour l'enquête pensaient évoquer seulement une ou deux expériences de violences sexistes et sexuelles en milieu festif. Pourtant, en examinant l'ensemble des VSS subies, nous avons pu mesurer l'ampleur du phénomène et constater que la frontière est poreuse entre les différents espaces. Les violences vécues dans la sphère privée influencent la façon dont les victimes perçoivent et vivent les espaces festifs, ainsi que leurs relations sociales et intimes.

Au moins un tiers des enquêté-es a été victime de viols. Pour la moitié, les viols ont été multiples.

13 personnes interrogées sur 15 ont été victimes d'agressions sexuelles multiples.

Dans notre étude, la majorité des personnes rencontrées ont fait le lien direct entre les violences subies en dehors des milieux festifs et leur façon d'appréhender ces derniers. Le continuum des violences est particulièrement lisible dans la trajectoire des enquêté-es : au moins un tiers d'entre eux ont été victimes de viols, et pour la moitié, ces viols se sont produits plus d'une fois. La très grande majorité des 15 personnes rencontrées ont subi des agressions sexuelles multiples. Ces résultats soulignent l'importance de considérer les violences de genre hors des milieux festifs pour comprendre ce qui se joue dans un contexte de fête.

2. Une expérience des milieux festifs violente pour les femmes et/ou personnes LGBTQIA+

Dans ce contexte de continuum des violences, les enquêté-es entretiennent un rapport paradoxal à la fête, entre lâcher-prise et rappel à l'ordre. Sur la base des expériences des enquêté-es en festivals, mais aussi dans d'autres lieux festifs, nous nous sommes ainsi intéressées à la manière dont les normes de genre structurent les pratiques festives. Nous analyserons ensuite la diversité des violences qui s'exercent en milieu festif et la manière dont elles sont perçues à la fois par les personnes qui les vivent et par celles qui en sont témoins. Enfin, à travers les témoignages des personnes rencontrées, nous nous pencherons sur les stratégies mises en place par les auteurs de violences pour exercer leur domination afin de comprendre les mécanismes à l'origine des violences sexistes et sexuelles.

2.1. Un rapport paradoxal à la fête : entre lâcher-prise et rappel à l'ordre

Les festivals sont souvent perçus comme des espaces de liberté et de lâcher-prise, où les normes sociales sont mises de côté et où les individus peuvent échapper aux contraintes de la vie quotidienne. Cette perception est en partie liée à l'histoire et au marketing des milieux festifs, qui encouragent les fêtard-es à transgresser les normes sociales dominantes. Toutefois, la réalité est plus complexe, car les festivals sont également des lieux de reproduction des inégalités sociales et des rapports de domination. Les festivalier-ères peuvent avoir l'impression d'être hors du temps et de la société, mais ils et elles restent influencé-es par les cultures dominantes qui structurent les espaces de sociabilité.

Le lâcher-prise contraint au sein des milieux festifs : de la transgression à la maîtrise

Incarnant un moment de rupture socio-temporelle avec le quotidien, les carnivals sont à l'origine des festivals modernes. Ils étaient l'occasion de jouer avec les normes en vigueur, la hiérarchie sociale et l'autorité. Les festivals ont conservé cet héritage et représentent encore des périodes d'excès, qui sont pourtant réprimés sur des temps sociaux ordinaires. Malgré leur nécessité pour le développement des individus, les espaces non-contrôlés au sein desquels les jeunes peuvent remettre en question l'autorité et se libérer des normes, sont réduits. Les festivalier-ères tentent de retrouver des espaces de liberté et de créer de nouveaux espaces d'expression de soi (Wadds et al., 2022). Ils offrent une expérience immersive, souvent sur plusieurs jours avec la possibilité de dormir sur place. Une réelle rupture avec le quotidien dont témoignent plusieurs enquêté-es lors de notre étude. Ces milieux festifs sont décrits comme des événements hors du temps, "*plus spéciaux que d'habitude*" pour Aude, comme "*en dehors du quotidien*" selon Océane dans lesquels elle se sent comme immergée "*dans un autre monde*".

"Je pense que c'est parce que quand on rentre en festival, on rentre un peu dans un univers où il y a plein de choses à voir [...] sur une très courte durée, on est tous ensemble, pendant tout ce temps là. [...] comme c'est totalement à part, on est plus ou moins en dehors du quotidien. [...] Et forcément, ça crée une espèce de monde parallèle." (Océane, 20 ans, festivalière)

Les festivals offrent la possibilité de voyager au-delà des simples déplacements géographiques, en permettant aux festivalier-ères de découvrir de nouvelles personnes, de nouveaux-elles artistes et de nouveaux publics. Le fait d'être rassemblé-es dans un espace clos pendant quelques jours favorise la création de liens forts et éphémères, que les enquêté-es recherchent activement.

"C'est comme si des fois, on était dans une autre ville, dans un autre monde. C'est vraiment fermé et puis tout le monde se parle. Et puis quand c'est bonne ambiance, c'est super cool. Tu rencontres des gens trop chouettes. C'est quelque chose en boîte de nuit où tu n'as pas forcément cette ambiance-là." (Mathilde, 24 ans, festivalière)

Pour comprendre les festivals en tant qu'espace "hors du temps", il est nécessaire d'examiner leur temporalité. À la différence d'autres milieux festifs comme les bars ou les boîtes de nuit, les festivals s'inscrivent dans la durée allant de deux soirées à deux semaines de fête. Les formats peuvent changer, mais le fond et l'engagement des festivalier-ères restent les mêmes. Certain-es doivent prendre des congés afin de faire la route ou de rester tout le long du festival. Il faut planifier à l'avance la venue, choisir le camping ou un autre lieu pour dormir si le festival

n'en propose pas, préparer des boissons et de la nourriture afin de créer un espace de vie pour les prochains jours. Toute une organisation que Jaimangal-Jones et ses collègues (2010) assimilent à une forme de pèlerinage. Un rite de passage par lequel passe une grande partie de la population bretonne pour laquelle les festivals déterminent une partie de leur identité culturelle et régionale. Plusieurs des enquêté-es affirment un engagement et un attachement pour les festivals dans lesquels iels se sont rendu-es. Iels y retournent d'années en années, parfois initié-es par leurs parents, leurs sœurs et frères ou des ami-es. Cet ancrage participe au rayonnement breton et à la culture de la fête.

Les festivals, tout comme les milieux festifs en général, sont des lieux où les individus peuvent expérimenter, notamment en matière de consommation de substances licites ou illicites, ainsi qu'en matière d'expression corporelle, par le biais de la tenue vestimentaire, du maquillage et de la danse. Ces espaces sont ainsi souvent perçus comme des sphères de permission, où les comportements habituellement proscrits ou réglementés sont temporairement autorisés.

“Des fois, c'est plus agréable que la soirée en elle-même, d'en parler et de dire “ouais, on va s'habiller comme ça, faire ce maquillage-là.” (Aude, 23 ans, festivalière)

Avant de se rendre à des festivités, vient la préparation. Que ce soit pour “se mettre dans l'ambiance” ou se préparer mentalement pour un événement, c'est un véritable rituel pour les groupes d'ami-es qui souhaitent s'y rendre ensemble. Le plaisir d'une sortie réside parfois plus dans la fabrication de la mise en scène de soi que dans l'événement en lui-même. Lorsqu'elle est avec ses ami-es, Magali se prépare toujours en groupe en musique, créant une dynamique de groupe et une euphorie collective. Ce temps de préparation collectif peut commencer dès le choix du maquillage et des tenues, mais aussi par le “before”, temps dédié de consommation des premières boissons alcoolisées dans un bar ou une soirée privée, avant de rejoindre l'événement principal.

Concernant les festivals, l'expression corporelle revêt des formes plus extravagantes que celles du quotidien ou des soirées en bar par exemple. Présentes sur les vêtements ou sur les visages, les paillettes sont devenues les incontournables de la fête. Elles rendent les maquillages plus excentriques et ajoutent des couleurs inhabituelles. Sarah utilise le maquillage pour jouer avec les codes et accentuer son regard grâce à de forts traits de liner. Elle estime que “c'est une liberté de pouvoir se maquiller”. Océane, quant à elle, aimerait porter des maquillages festifs au quotidien, mais elle préfère les réserver à ces moments afin de marquer le changement d'état d'esprit entre deux la vie quotidienne et les festivals. Les paillettes arrivent même à séduire les amis cis-genres d'Océane, se laissant charmer par la transgression des codes masculins, tout en affirmant ne pas aimer le maquillage “en temps normal”, renforçant l'idée d'un espace “hors du temps”.

“Je vois beaucoup de garçons se maquiller, notamment au festival, ce que je ne verrais jamais au quotidien. En tout cas, mes amis, les amis hommes que j'ai, se maquillent pas du tout au quotidien, ils n'aiment pas du tout ça et pourtant au festival quand ils voient qu'on est tout le temps maquillés ils se maquillent, ils ont envie aussi, ils mettent des paillettes sur le visage et c'est trop bien quoi. C'est très spécifique au festival j'ai l'impression, même pour aller en boîte ou aller en bar, ils feraient jamais ça.” (Océane, 20 ans, festivalière)

À travers l'achat de nouveaux vêtements ou l'attention particulière mise dans des tenues plus extravagantes qu'au quotidien, les festivals sont le moment d'expérimenter l'imaginaire vestimentaire autour de l'esthétique de ces milieux festifs.

“Le festival, pareil, je mets le paquet mais inspiration un peu festival, avec des gros liner, des tenues un peu transparentes.” (Christopher, 21 ans, festivalier)

Les tenues sont utilisées afin de performer un rôle, une représentation sociale ou une vision de la beauté, mais aussi une manière de se sentir à l’aise dans son corps. Ainsi, Aude et ses ami·es expriment leur “envie d’être des pétasses” comme une performance de genre, un moyen de se sentir fort·es et de se réapproprier cette image parfois négative. La figure de la “pétasse” est provocante, subversive et ne se soucie pas de ce que les gens pensent. En retournant le “*Whore stigma*” en leur faveur, iels font preuve d’une forme d’agentivité sexuelle qu’iels manifestent en empruntant des caractéristiques hypersexualisées à la figure de la “pétasse” ou de la “salope” (Delgado-Infante et Ofreño, 2014). Le *Whore stigma*, comme défini par Gail Pheterson (1993), représente la menace d’être perçue comme une “femme légère” qui ne serait pas respectable. Dans les sexualités hétéronormatives, il existe un double-standard définissant quelle sexualité est normative ou déviante. Une femme active sexuellement est considérée comme déviante, de la même manière qu’un homme passif l’est aussi. Cette vision de la sexualité conduirait à une dichotomie entre les femmes, distinguant celles qui sont considérées comme des “bonnes filles” à la sexualité raisonnable et les “mauvaises filles” à la sexualité présumée excessive (Fasula et al., 2014). Le stigmate de la salope vient réguler la performance de genre féminin : les “bonnes filles” vont réprimer leur sexualité pour conserver cette étiquette positive et éviter la stigmatisation que subissent les “mauvaises filles”. La peur d’être rejetées par le groupe pousse les femmes à contrôler continuellement leurs comportements sexuels afin de démontrer qu’elles sont conformes aux normes sociales de la féminité respectable (Armstrong et al., 2014). Le *Whore stigma* s’accompagne du “*slut-shaming*”, qui définit le fait de discriminer une personne sur la base de ses comportements sexuels ou de la présomption de ses comportements sexuels (Attwood, 2007). Il cherche à imposer un sentiment de honte sur les personnes ayant des sexualités perçues comme déviantes par la norme dominante. Néanmoins, en se réappropriant ce symbole, les individus jouent avec les codes pour se réapproprier leur propre image.

En festivals, les corps sont au cœur de la fête, car ils permettent de jouer et de transgresser les codes, contrairement à la vie quotidienne, dans laquelle les corps sont fortement contrôlés (Pielichaty, 2015). Les festivalier·ères profitent de cet espace pour s’exprimer et expérimenter avec leur apparence. Certains groupes vont choisir de s’habiller de la même manière, tel un déguisement, pour se démarquer et se retrouver dans la foule, tout en performant l’imaginaire festif. Avant de se rendre en festival, Magali prend le temps de coordonner ses tenues avec ses ami·es et la culture de l’événement. Cependant, ces remises en question des normes de genre n’est qu’apparente et les libertés que prennent les individus n’ont pas les mêmes conséquences sur chacun·e selon leur identité sociale. Malgré les tentatives de transgressions, les normes de genre demeurent respectées, voire accentuées, exagérées à travers des codes vestimentaires suivant les normes de féminité et de masculinité (les tenues légères pour les femmes, les hommes torsés-nus) (Wadds et al., 2022). Par exemple, avant de se rendre en festival, Aude choisit une tenue qui “montre de la peau”, plus alternative que ce qu’elle porterait habituellement. Bien qu’elle et ses camarades aient cru se conformer à l’imaginaire vestimentaire propre aux festivals, iels subissent une sanction sociale sous forme de regards réprobateurs, étant perçu·es comme déviant·es par rapport aux normes établies. Cette réaction normative de la part de la foule engendre chez elleux une dissonance cognitive liée à une opposition marquée entre leurs attentes initiales, celles que prescrivent les imaginaires autour des festivals et la réalité du milieu dans lequel iels évoluent.

“Moi, j’ai toujours, je suis toujours pas mal maquillée, j’ai toujours des vêtements qui montrent pas mal de peau, des trucs un peu alt[ernatifs]. Mes copines, c’est pareil, on est toujours maquillées. C’est même ça, moi, personnellement, qui m’a choquée. [...] C’est que je pensais pas qu’on avait autant l’air d’aliens !” (Aude, 23 ans, festivalière)

Autre forme d’expression corporelle, la danse agit aussi comme forme de relâchement, voire de transgression des normes. Mettre son corps en mouvement par la danse permet de se lâcher, de s’amuser, de se défouler et de vider son énergie. La danse accorde à la danseuse ou au danseur la possibilité de se réapproprier son espace, son corps, notamment lorsqu’une ou plusieurs contraintes et/ou violences lui ont été imposées. Elle a un effet “libérateur” que les enquêté-es chérissent et cultivent seul-es ou à plusieurs. Iels prennent du plaisir à danser avec leurs ami-es et à lâcher prise ensemble dans une transe collective (Csikszentmihalyi, 1990).

“Je sais pas, c’est libérateur. C’est là où on s’amuse. J’adore la musique aussi, de manière générale. Ça défoule.” (Aude, 23 ans, festivalière)

Le type de musique peut influencer cet aspect collectif. Ines, qui aime beaucoup danser pour “oublier le monde autour”, n’apprécie pas de danser sur de la musique techno, qu’elle estime trop solitaire et lui préfère d’autres types afin de “lâcher prise à plusieurs”. Cela n’empêche pas la plupart des enquêté-es de danser avec des inconnu-es si la connexion collective se fait. Ce plaisir n’est pourtant pas facilement accessible pour toutes. Le corps des femmes et/ou personnes LGBTQIA+ fait l’objet d’une surveillance et d’un contrôle particulier. Accéder à une expression corporelle libre est particulièrement difficile en public. Pour limiter les commentaires non-souhaités sur leur corps, leurs mouvements ou leur identité de genre, les femmes et/ou personnes LGBTQIA+ se restreignent ou ne s’accordent pas le droit de danser. Il s’agit alors de prendre le moins de place possible et de danser de manière contrôlée en évitant de danser en bougeant des parties du corps qui risqueraient d’être sexualisées. C’est par exemple ce que nous dit Sarah :

“En fait tout est une invitation et donc si tu danses de manière un peu, comment dire, je sais pas que tu remues un peu tes fesses ou des trucs comme ça très vite, il y a des gens qui se sentent intéressés, [...] les mecs qui viennent te parler de leur bite ou des trucs comme ça.”
(Sarah, 25 ans, festivalière)

Le lâcher prise est rarement total pour les victimes potentielles, il nécessite d’être dans des espaces sécurisants, entouré-e de personnes de confiance et est plus accessible dans des lieux clos et privés. En public, l’alcool permet parfois de dépasser les craintes d’être observé-e et jugé-e comme en témoigne Fanny :

“J’ai du mal à danser si je ne suis pas complètement torchée. J’ai du mal un peu avec le regard des autres.” (Fanny, 21 ans, festivalière)

Les enjeux de la consommation de drogues licites ou illicites dans les milieux festifs : un moyen pour lâcher-prise que les VSS interrompent

Par ailleurs, la consommation de substances psychoactives ou de boissons alcoolisées peut faciliter cet état de transe. L’alcool est une partie intégrante de la culture collective de la jeunesse (Blackman, 2011), tout comme dans la culture française et bretonne. Clémence avoue

à demi-mot que la fête n'a rien de festif si l'alcool n'est pas inclus. Les boissons alcoolisées servent d'agent socialisateur fort et permettent aux fêtard·es de se lier aux autres personnes présentes, de casser des barrières, de se sentir plus à l'aise ou de lâcher prise. L'alcool est apprécié pour l'ivresse qu'il provoque et la joie qui l'accompagne. L'usage de drogues illégales remplit aussi ce rôle social : elles permettent de se rendre moins compte de son environnement, de baisser la vigilance ou de calmer l'anxiété. La consommation de substances légales ou illégales présente l'intérêt d'oublier la routine et de mettre de côté les problèmes du quotidien afin de se laisser aller et de profiter de la fête.

“Ce que j'apprécie, c'est de me sentir joyeuse, surtout que j'ai des problèmes d'anxiété, et tout ça. Du coup, c'est vrai que, quand on boit, après ça va mieux, on est plus à l'aise, on est plus joyeux, on se laisse aller. On pense moins à ce qui nous retient.” (Aude, 23 ans, festivalière)

Cependant, l'usage de drogues illicites peut aussi affecter l'appréciation de l'environnement négativement, diminuer les réflexes et la possibilité de se protéger en cas de violences et accentuer le sentiment de culpabilité. Comme l'exprime Sarah qui ne se sentirait pas capable de se protéger lorsqu'elle n'est pas dans son état normal, créant un sentiment d'insécurité et une interruption dans un moment de plaisir lorsqu'elle prend conscience de son sentiment de vulnérabilité. Lorsque ces pratiques de consommation se déroulent entre ami·es de confiance, les craintes quant à d'éventuelles agressions sont amoindries. Les enquêté·es cherchent alors l'équilibre entre le lâcher-prise et leur propre sécurité. Être entouré·e de personnes de confiance offre un aspect de protection non négligeable dans la consommation de drogues illicites. En effet, en cas de "bad trip" ou de réaction indésirable, la présence de pairs permet de veiller sur la personne en difficulté et d'assurer une certaine sécurité. Cette notion de protection semble moins prégnante dans la consommation d'alcool, bien que les risques de coma éthylique soient pourtant bien concrets.

“J'ai toujours consommé avec des gens autour de moi, donc ils pouvaient prendre le relais. [...] Donc jamais seule ou juste à deux. Ça va toujours être en groupe où je sais qu'il y a au moins 3-4 personnes qui peuvent s'occuper de moi si jamais il y a quelque chose qui part en vrille.”
(Cécile, 28 ans, festivalière)

Bien que l'usage de substances alcoolisées ou de drogues illicites servent à la déconnexion avec le quotidien, il peut évoluer et différer selon les modes de consommation. D'après les enquêté·es, la consommation s'adapte aux lieux festifs dans lesquels elles sont prises : les bières seront privilégiées en festival, tandis que les shots le seront en boîte. La prise de drogues dures sera plutôt associée aux teufs ou festivals de musiques techno, plutôt qu'en bar. La différence peut aussi se retrouver dans les ressentis corporels. Par exemple, Jeanne rapporte une sensation de meilleure maîtrise d'elle-même lors de l'usage de drogues hors alcool, ce qui contraste avec l'effet potentiellement léthargique provoqué par l'alcool.

“C'est vraiment parce que j'ai l'impression d'être plus maître de ce que je fais quand je prends des drogues que quand je prends de l'alcool. Alors que... je ne pense pas que ce soit vrai.”
(Jeanne, 29 ans, festivalière)

Plusieurs enquêté·es témoignent d'une forte consommation de boissons alcoolisées lors d'événements festifs, et notamment en festivals pour lesquels la durée influence fortement la pratique. Amandine raconte que pendant ses premiers festivals, si elle n'était pas bienveillante ou en train de dormir, elle était continuellement en état d'ébriété. L'alcool est omniprésent pour la jeunesse dans ces espaces festifs et permet aussi de se mesurer aux autres, de se jauger et de

se placer socialement (Dilkes-Frayne, 2016). Au début de la vie festive des enquêté-es (commençant parfois à 14 ans ou plus jeune encore), l'alcool permet une forte transgression des limites et des règles. Avec le temps, celle-ci diminue, devient contrôlée, voire arrêtée à cause des effets de la "gueule de bois", mais surtout pour éviter les situations de non-contrôle que l'ivresse peut provoquer, menant à un sentiment de vulnérabilité. Pour garder la maîtrise, Olivia a préféré arrêter de boire. Camille, quant à elle, a cessé de boire après avoir été confronté-e à l'alcoolisme, en partie causé par les agressions qu'elle a subi au cours de sa vie, notamment celle vécue en festival.

Dans les milieux festifs, et particulièrement dans les événements de musique live, les personnes recherchent un état de transe collective, une connexion, un état de bien-être entre les individus et la musique. Ainsi, dans cette recherche de transe, les VSS sont vécues comme des interruptions violentes dans des moments de lâcher prise : que ce soit dans la préparation, durant laquelle l'anticipation du risque de violences peut ternir l'euphorie du moment, ou sur place durant un concert interrompu par un regard, une parole, ou un geste. Les dangers représentés par les VSS rappellent à la victime qu'elle est vulnérable et qu'elle ne peut échapper à l'objectification, à la sexualisation de son corps. Dans ses travaux sur les festivals, Bianca Fileborn (2016) parle "d'attention sexuelle non désirée" qui alimente le sentiment de ne pas être bienvenu-e, de ne pas avoir sa place dans l'espace festif. L'autrice le définit comme une série d'actions diverses, allant du regard insistant aux attouchements en passant par des remarques à caractère sexiste ou sexuel. Ces agressions ont des conséquences importantes sur la santé mentale et physique des victimes.

"Et un jour, je me souviens très très bien. J'essayais de m'ambiancer pendant un concert un peu devant la scène, et puis à un moment donné, il a dû y avoir un mouvement, où j'ai profité d'un truc pour vraiment me rapprocher encore plus de la scène. Et on m'a empoignée la queue de cheval et m'a tirée très violemment, d'un coup, en arrière. Outre que c'est dangereux et que ça fait mal... J'étais juste subjuguée de ce que ça voulait dire. Je suis restée deux minutes comme ça, un peu genre "what the fuck, j'étais en train de m'ambiancer, qu'est-ce qui se passe?", et que je suis allée m'asseoir dans un coin et que j'ai attendu la fin, quoi." (Bianca, 35 ans, festivalière)

Si l'interruption peut être de courte durée menant à un déplacement au sein de la foule ou un départ du lieu, elle a aussi des conséquences sur le moyen et long terme, menant à une hypervigilance pour certaines personnes interrogées.

"Je pensais que je pourrais m'amuser et tout. Et au final, je me prends ça dans la gueule alors que je voulais juste m'amuser, quoi. Donc, ça a été un peu compliqué. Et ça m'a mise dans un état d'alerte pour les jours d'après." (Sarah, 25 ans, festivalière)

L'interdiction de l'accès à l'amusement peut être interprétée comme une manifestation de l'effet de menace, qui se répercute sur les milieux festifs. Qu'elle s'accompagne de peur ou de colère, l'effet de menace et les violences symboliques contraignent les femmes et/ou personnes LGBTQIA+ à ajuster leur comportement. Les agressions répétées dont elles font l'objet leur indiquent qu'elles évoluent dans un espace qui ne leur appartient pas.

“Si elle veut pas, GHB, GHB” : une appropriation symbolique, masculine et hostile de l’espace

L'appropriation symbolique de l'espace festif par les hommes est un phénomène complexe qui se manifeste à différents niveaux, tant sonores que physiques. Elle a des répercussions importantes sur l'expérience des populations minorisées dans ces espaces, comme en témoignent les enquêté·es et nos observations de terrain.

Lors de notre enquête de terrain, nous avons constaté une répartition égalitaire femme/homme dans le public, à l'exception du Festival 4 où la population masculine était nettement plus importante. Dans ce dernier cas, il était quasiment impossible de se déplacer ou de s'arrêter sans être interpellé·e par un ou plusieurs hommes, allant des questions anodines mais chargées de sous-entendus telles que "ça va les filles ?" à des tentatives de danse ou en faisant des commentaires à haute voix sur notre physique. Sur les 4 festivals où nous nous sommes rendues, les femmes étaient souvent en mouvement, se déplaçant d'un endroit à l'autre, généralement accompagnées d'une ou plusieurs personnes. Elles pouvaient faire des pauses, mais rarement seules, tandis que les hommes avaient tendance à stagner, à flâner, à attendre, à danser et à se déplacer seuls, rappelant qu'ils habitent symboliquement le lieu.

Dans les espaces festifs observés, la présence sonore et physique des hommes semblait prédominante, se manifestant par un volume sonore élevé dans les bars et les toilettes par exemple. En revanche, les espaces occupés par les femmes étaient caractérisés par un niveau sonore plus faible, bien que des discussions et des rires puissent y être entendus. Cette différence de comportement peut être interprétée comme une forme d'appropriation de l'espace par les hommes, similaire à celle observée dans l'espace public, qui passe par une présence physique, sonore et symbolique, aussi bien sur scène que dans les campings. Les hommes crient, sautent de manière imprévisible, chantent parfois des slogans sexistes, utilisant et s'appropriant ainsi l'espace de manière plus marquée que les femmes.

Si la domination masculine est présente dans toutes les sphères de la société, dans les festivals elle peut démarrer dès le trajet en transports pour s'y rendre. Aude a ainsi identifié un groupe d'hommes en état d'ébriété, parlant fort et à tout le monde, ce qu'elle identifie, lorsqu'on l'interroge, à des dangers potentiels du fait de ses expériences passées :

“C'est fortement cliché, tu sais. C'est des mecs, vraiment, machos, m'as-tu vu, qui viennent te parler pour te draguer lourdement. Des fois, on a peur qu'ils soient homophobes ou intolérants. Ouais, ce genre de mecs on se méfie de manière générale parce que, enfin, nous tous, les mauvaises expériences, on les a eues avec des mecs comme ça.” (Aude, 23 ans, festivalière)

Au cours du festival, l'ambiance sexiste et viriliste se retrouve aussi dans les campings. Mathilde cite un exemple marquant : un groupe d'hommes chantant “*si elle veut pas, GHB, GHB*”. Cette situation l'a profondément choquée, d'autant plus que ses amis hommes étaient hilares, bien qu'elle leur ait exprimé sa désapprobation envers ces comportements.

“Le camping festivalier c'est quand même un très gros zoo et puis c'est un peu dangereux pour les femmes en particulier...” (Clémence, 25 ans, festivalière)

Ces exemples de comportements créent un sentiment de méfiance et une hypervigilance chez les publics minorisés. Le sentiment d'insécurité est accentué par la taille des espaces et le manque de visibilité des agent·es de régulation sociale permettant de faire respecter les normes souhaitées au sein des festivals, tels que les stands et les agent·s de sécurité (Gottzén & Kreutz,

2019). Plus le lieu est grand, sale, bruyant et semble désordonné, plus les personnes ont l'impression qu'il n'y a pas de règles (Madge et al., 2019). À cet égard, les campings semblent cristalliser les peurs chez les personnes minorisées, en particulier les femmes (Fileborn, 2017).

Dans les espaces festifs, il est fréquent d'observer des hommes uriner dans des endroits non prévus à cet effet, tels que des barrières, des murs, à proximité des scènes ou dans des tentes. Ce phénomène est quasi-inexistant chez les femmes, bien que quelques exceptions aient été observées lors du Festival 4. Dans ces cas, les femmes, toujours en binôme, choisissent d'uriner dans des recoins cachés des espaces festivaliers et le font souvent en riant. Cette pratique corporelle, considérée comme intime et dans une position de vulnérabilité (notamment à travers la nudité), est ainsi transgressée de manière collective, rendant la situation amusante, voire excitante. Le fait de pratiquer cette activité à deux permet également aux femmes de se sentir plus en sécurité en cas de brimades et de revendiquer plus facilement leur place dans l'espace.

L'appropriation symbolique dans les festivals peut également être observée à travers le rapport à la nudité. Bien que certaines femmes portent des tenues laissant apparaître leur corps, les hommes torsés-nus sont omniprésents, quelles que soient les conditions météorologiques. Les vêtements étant un moyen de performer son identité sociale, les tenues vestimentaires en festival témoignent des rapports de genre et de la manière dont les individus s'approprient l'espace public.

Dans les milieux festifs, et à plus forte raison dans les festivals, l'alcool et le sentiment de rupture avec les normes sociales du quotidien permettent aux hommes de se sentir moins responsables de leurs actes, mais aussi de performer plus fortement la virilité. Les sanctions et le contrôle social leur semblent lointains et leur lâcher prise implique de pouvoir s'amuser sans conséquence. La consommation de substances licites ou illicites joue un rôle important dans la prévalence des agressions sexuelles en milieu festif (Fileborn, 2016 ; Graham et al., 2014) et ce à un double niveau : d'un côté, elle sert aux agresseurs pour minimiser leur responsabilité, de l'autre, elle accentue le sentiment de honte, de culpabilité, de suspicion chez les victimes.

Effectivement, les personnes minorisées peuvent éprouver un sentiment d'insécurité face à une foule consommant des drogues illicites de manière importante. Jeanne décrit la sortie d'une soirée techno comme étant "*Zombieland*", en référence à l'état second dans lequel se trouve les participant-es. Pour éviter la foule, elle préfère alors prendre un VTC. Nous pouvons établir un parallèle avec notre séance d'observation au Festival 4, où la consommation de drogues illicites était particulièrement visible dans les comportements des festivaliers. Bien que toutes consommaient, les hommes sous influence étaient particulièrement remarquables. Lors de nos déplacements, nous n'avons croisé que des hommes seuls immobilisés au milieu du passage, dans un état second, mais jamais de femmes ou de personnes à l'*hexis queer* dans cet état, ce qui a été particulièrement frappant. Contrairement à l'alcool, le parallèle entre la consommation de drogues illicites et l'insécurité liée aux groupes d'hommes n'est pas réalisé directement par les enquêté-es. Dans les faits, ils décrivent des formes de consommation principalement d'hommes et de groupes d'hommes.

Perçue comme une pause dans la vie quotidienne, la fête remet en question les règles sociales habituellement respectées (Marlière, 2009). Penser les festivals comme des espaces "*hors normes*", c'est invisibiliser une partie des codes qui s'y jouent et s'y reproduisent. Si le lâcher-prise est de mise, les normes de genre ou la question de l'accessibilité aux milieux festifs ne sont jamais bien loin. Ces espaces sont marqués par des rapports de domination et des

discriminations, qui promeuvent la culture dominante, reproduisant ainsi les inégalités sociales et culturelles.

2.2. Agressions et discriminations dans les festivals : une réalité banalisée

Les milieux festifs sont le terrain de reproduction de multiples inégalités et violences symboliques à l'encontre des personnes minorisées. Les caractéristiques propres aux festivals, telles que la consommation d'alcool et de drogues illégales, la promiscuité et l'anonymat, contribuent aux comportements agressifs et aux pratiques discriminatoires massives. Elles participent à la banalisation de ces actes dans le discours des auteurs de violences, mais aussi chez les victimes pour lesquelles ils s'intègrent dans le continuum des expériences vécues hors milieu festif.

Les festivals : un espace de reproduction des inégalités et des violences symboliques ?

L'ouvrage "*Festivals, territoire et société*" d'Aurélien Djakouane et Emmanuel Négrier, publié en 2021, est particulièrement éclairant pour comprendre les publics des festivals de musique. Les auteurs tirent le portrait-type des festivalier·ères : une femme de 48 ans, habitant dans la région du festival, ayant au moins un bac+3, active, étant cadre ou d'une profession intellectuelle supérieure. Ce résultat est composé de plusieurs variables :

- Le genre : Les pratiques culturelles se féminisent avec les années. Les femmes ayant de plus en plus accès à des pratiques culturelles diverses grâce à la massification de l'enseignement ou l'accès au monde du travail, sont de plus en plus représentées parmi les publics et notamment celui des festivals de musique (Donnat, 2005).
- L'âge : Ce portrait-type ne correspond pas à l'imaginaire des festivalier·ères jeunes et étudiant·es. Comme les types des festivals sont variés, de nombreuses tranches d'âge sont représentées. En regardant du côté des musiques actuelles, le public se rajeunit : 59% des festivalier·ères des musiques actuelles ont moins de 35 ans et 22% ont entre 35 et 49 ans.
- La localité du public : 53% des festivalier·ères résident dans le département où se déroule le festival.
- Le niveau d'études et la profession : Le diplôme est une des variables principales d'explication des inégalités d'accès à la culture. Plus le diplôme est haut, plus les individus ont de chances d'avoir des pratiques culturelles nombreuses, diverses et fréquentes. Si la programmation du festival est prise en compte, la culture de classe apparaît fortement : les moins diplômé·es vont vers les catégories statistiques "musiques actuelles" et "chansons", alors que les plus diplômé·es se tournent plutôt vers la musique classique, le jazz et les spectacles de danse, de théâtre ou de cirque. Parmi les répondant·es de l'étude *SoFEST!*⁶ qui consomment des concerts de musique classique, 67% sont de classes supérieures et 3% viennent de classes populaires.

⁶ Étude coordonnée par France Festivals sur le paysage festivalier français et son implantation sur les territoires locaux.

Concernant les musiques actuelles, les statistiques sont respectivement : 50% et 12% (Djakouane & Négrier, 2021).

Depuis les années 2000, les loisirs sont de plus en plus régulés, entraînant une hausse des coûts et des prix, les rendant moins accessibles aux classes plus populaires⁷ (Wadds et al., 2022). Le contexte économique, les crises et l'inflation consolident cette barrière financière, bien que le recours au bénévolat permette d'accéder aux festivals gratuitement.

La participation aux festivals est une pratique socialement située, principalement adoptée par la classe moyenne qui possède le capital culturel et économique nécessaire pour y assister. Les enquêtés·es n'échappent pas à la règle. La majorité a ou va avoir un niveau bac+5 ou plus. Aucun·e a une situation économique très aisée : un tiers est stable financièrement, un peu moins d'un tiers se trouve dans des situations plus précaires et financièrement aléatoires (profession en freelance, cumule de petits boulots par exemple), le reste est étudiant. La profession de leurs parents, quand elle est connue, s'apparente à la classe moyenne (fonctionnaires, animateur·rices sociaux·ales, employé·es, professeur·es).

L'homogénéité sociale présente dans les festivals contribue à la reproduction d'un ensemble de rapports de domination qui influencent la fréquentation et la perception de ces espaces. Ainsi, pour de nombreuses personnes, ils représentent des espaces hostiles, en particulier pour les personnes qui se situent à l'intersection de plusieurs discriminations. Durant notre enquête, nous avons évoqué ce sujet avec des personnes de la communauté LGBTQIA+ et une personne Noire. Iels subissent les mêmes formes de violences, qu'elles soient verbales, physiques, psychologiques, sexuelles ou symboliques. Cependant, elles ne reposent pas sur les mêmes stéréotypes et assignations à des rôles sociaux. Pour Christopher, les festivals ont de particulier la densité de personnes présentes et leur durée. Son expérience lors du festival qu'il décrit est particulièrement violente. Il évoque un flux continu, pendant plusieurs jours, d'insultes, de propos homophobes et de moqueries jusque dans sa tente, de la part d'autres hommes en raison de son apparence physique qui transgresse les normes de genre. Ainsi, les violences qu'il subit sont l'expression d'une sanction sociale apposée par les autres hommes pour avoir dévié des codes dominants et s'être éloigné de la norme.

“Oh putain regarde les pédés.” “Qu'est ce que t'as fait à tes cheveux ?” “Ah ça se voit c'est des pédés et des végans !” “Ah, ouais, c'est Drag Race ici !”

“Je faisais mon maquillage [...] Et les gens me regardaient un peu mal mais je m'en fichais. Et c'est à un moment, il y a un mec qui passe devant la tente, qui s'arrête, qui me fixe, qui éclate de rire, qui s'en va, qui revient sur ses pas, me re-fixe et re-éclate de rire. Je pense que ça, additionné à tous les gens qui me regardaient mal, les gens qui disaient “téma la pédale”, des trucs comme ça, en passant à côté de la tente. [...] C'était vraiment trop.” (Christopher, 21 ans, festivalier)

Olivia quant à elle, décrit les logiques racistes et sexistes qui ont marqué son expérience en milieu festif. Les femmes Noires font face à des formes de violences spécifiques dans ces

⁷ Après avoir connu, entre les années 80 et 2000, des années de débordements dans la consommation des drogues légales ou illégales, les gouvernements de plusieurs pays occidentaux décident de réguler les pratiques du monde de la nuit pour qu'elles n'affectent pas l'image des villes (taxer les prix de l'alcool, interdiction de certaines consommations par exemple). Ainsi, les individus ne peuvent plus consommer aussi abondamment qu'avant (Wadds et al., 2022).

espaces, qui sont souvent le résultat du croisement des discriminations de genre et de race. Ces violences peuvent prendre différentes formes, allant du harcèlement verbal et physique à l'agression sexuelle et au viol. Elles sont souvent soumises à des attentes de respectabilité qui les obligent à se conformer à des normes de genre et de sexualité dominantes pour éviter stigmatisation et discrimination. Les expériences des femmes Noires dans les milieux festifs montrent qu'elles sont souvent confrontées à des stéréotypes racistes et sexistes qui les présentent comme hypersexuelles et agressives (Lewis & Neville, 2015). Les femmes Noires qui ne suivent pas les normes de respectabilité⁸ sont victimes de violences et de discriminations. Si elles opposent une résistance, elles sont généralement blâmées pour leur propre victimisation (Lewis, 2016). Le témoignage d'Olivia décrit la manière dont, si elle s'éloigne des codes de la féminité, elle est alors renvoyée du côté de l'agresseur potentiel du fait de logiques racistes, niant par là même son propre vécu en tant que victime de systèmes d'oppression.

“Et donc, je me rends compte, surtout depuis que j'ai les cheveux courts, si un jour, j'ai un sweat avec une capuche et des baskets, en fait, je suis le danger. Et ça me fatigue. Parce que du coup, je me dis : “bon bah, elles, elles ont peur de moi et donc, moi, j'ai peur de qui ?” [...] Enfin, du coup, je fais comme j'ai envie d'être parce que je serai toujours problématique dans l'espace symboliquement ou physiquement.” (Olivia, 44 ans, festivalière)

Dans les milieux festifs en particulier, les femmes Noires sont obligées de contrôler leur corps et leurs mouvements pour ne pas faire l'objet d'une sexualisation raciste qui passe par une fétichisation qui les réduit à des objets sexuels exotiques (Hill Collins, 2004). Ces perceptions racistes d'objectification des femmes Noires dans les espaces de fête ne sont pas des phénomènes isolés. Ils s'inscrivent dans un contexte de misogynie et de racisme généralisé. Les témoignages des victimes montrent que ces comportements récurrents sont minimisés et banalisés, ce qui les empêche de profiter pleinement des événements musicaux et de jouir de leur liberté de s'amuser. Lors d'un concert d'une chanteuse et rappeuse créole très appréciée dans le milieu queer, Olivia raconte avoir été très mal à l'aise à cause de la fétichisation et l'érotisation de l'artiste qu'elle percevait au travers des regards et des comportements au sein de la foule. Il en va de même pour une chanteuse latino lors de nos observations dans un festival durant lequel les hommes ont particulièrement sexualisé l'artiste.

Que ce soit au travers du public visé, de la programmation choisie ou des professionnel·les présent·es sur place, l'organisation des festivals influence les représentations sociales qu'elle véhicule consciemment ou inconsciemment. Il est impossible de caractériser la fréquentation d'un événement culturel au regard des rapports sociaux de race en raison de l'interdiction de la production de statistiques dites "ethniques" en France. . Cependant, plusieurs méthodes qualitatives nous permettent d'avoir un début de réponse. Lors de nos observations sur le terrain, nous avons rencontré peu de personnes racisées, celles-ci se trouvant généralement à la marge du lieu (hooks, 1984), particulièrement à des postes liés à l'entretien ou à la sécurité. Au travers de l'ethnographie en ligne des réseaux sociaux, elles sont pratiquement inexistantes des publications des festivals qui mettent en scène le public.

⁸ Les normes de respectabilité pour les femmes Noires sont des attentes sociales et culturelles qui dictent comment les femmes Noires devraient se comporter, s'habiller, parler et se présenter en public afin d'être considérées comme respectables et dignes de respect. Ces normes de respectabilité sont utilisées pour contrôler et réguler le comportement des femmes Noires et pour perpétuer les inégalités raciales et sexistes (par exemple, être une bonne mère ou être loyale envers la communauté d'appartenance) (Lewis, 2016).

Plusieurs facteurs influencent la proportion de personnes racisées, mais aussi issues d'autres milieux minorisés, en festivals :

- La localisation (milieu rural accessible seulement par voiture ou bus dédiés/centre-ville),
- Le coût (payant/gratuit),
- La programmation musicale (quel·le artiste est programmé·e, quel type de musique) ;
- L'accessibilité (pouvoir se déplacer facilement pour les personnes en situation de handicap),
- La communication faite par l'événement (comment se positionne le festival sur les questions de discrimination des personnes minorisées, sur la prise en charge des violences, sur la bienveillance et la tolérance).

Durant nos observations, le festival avec le public le plus diversifié se définit par une localisation accessible en centre-ville, des concerts gratuits, des styles musicaux variés, et des lieux aménagés pour un maximum d'inclusivité, bien que peu voire aucune personne racisée n'y était programmée.

Lorsque l'on interroge les enquêté·es, les deux premiers critères de sélection d'un festival sont la programmation et les conseils d'ami·es, afin de privilégier l'aspect collectif de cette sortie festive. Olivia ne choisit d'aller dans des festivals que si des personnes racisées sont à l'affiche. Néanmoins, se rendre dans un milieu festif où sont programmé·es des artistes racisé·es ne protège pas des violences. Olivia rapporte que des membres du public ont touché ses cheveux lors d'un concert d'une chanteuse afro-américaine qui interprétait sa chanson "*Don't touch my hair*⁹". Le fait de toucher une partie du corps aussi intime que les cheveux, qui constituent une composante importante de l'identité Noire, est une agression dégradante et raciste largement documentée. Cette agression renvoie à des stigmatisations héritées du passé colonial, qui ont longtemps été appliquées aux cheveux noirs et crépus (Gordien, 2019).

Si elle est une considération pour le public, la programmation l'est aussi pour les professionnel·les présent·es lors d'un concert. Les agent·es de sécurité et les associations de prévention des VSS ont tendance à concentrer leur attention sur les concerts de rap, jugés "*à risque*", notamment à cause des mouvements de foule et des VSS au sein de la foule. Lors du Festival 3, l'association C est sur le qui-vive lors du concert principal de la soirée, qui se trouvait être un concert de rap. Au côté de la sécurité, elle se prépare alors à surveiller la foule en cas de VSS, mais aussi à recevoir des témoignages à la fin de l'événement.

"Et il y a une violence dans ces concerts-là. Elles sont bousculées, il y a des attouchements, il y a des agressions de tous genres. Et c'est difficile à gérer. Sur la plupart des festivals qu'on fait, sur les dix premières minutes, on a 120 arrachages de personnes qui se sentent mal au niveau du crash-barrière, parce qu'elles se sentent opprimées." (Maximilien, responsable d'une société de sécurité)

Néanmoins, si l'on creuse la cause des multiples prises en charge lors des concerts de rap auxquels nous avons assisté ou qui nous ont été rapportés, ce ne sont pas des cas de violences sexistes et sexuelles que nous trouvons, mais principalement des cas de malaises. Il ne semble pas y avoir nécessairement plus de cas de VSS, détectés ou signalés, pendant ces événements. L'augmentation de l'attention portée à ce genre musical, particulièrement apprécié par les jeunes hommes racisés de classe populaire dont il est issu, est alimentée par le processus de

⁹ Traduction "ne touche pas mes cheveux".

racialisation qui implique des stéréotypes racistes inconscients vis-à-vis de cette population. Ce mécanisme peut provenir d'une altérisation implicite de la violence, qui consiste à associer cette dernière à une population particulière, souvent jeune, populaire, issue de l'immigration qui est alors perçue, consciemment ou non, comme irresponsable, voire menaçante. L'altérisation peut passer par la stigmatisation raciste (Guillaumin, 1972) mais aussi par la pathologisation de l'individu violent qui permet aux personnes de nier le sexisme et le racisme systémiques présents dans la société française en rejetant la faute sur un facteur extérieur (culture, religion, handicap ou maladies mentales par exemple) (Debauche, 2011).

“Mais facteur de risque général, VSS pas confirmé, mais facteur de risque général, c'est les concerts de rappeurs. Parce qu'il y a du public beaucoup plus jeune. Ils sont très énervés. Il y a beaucoup, beaucoup de sorties Croix-Rouge pendant ces concerts-là. C'est effarant.” (Maëva, salariée dans une association de prévention des VSS)

À l'instar de nombreux autres festivals, la programmation des fest-noz reflète une tendance à la sous-représentation des femmes dans l'industrie musicale. En effet, la majorité des groupes programmés sont composés exclusivement d'hommes. Si certaines femmes sont programmées, elles restent largement minoritaires. Lors de notre enquête de terrain au Festival 2, nous avons constaté que les groupes musicaux programmés étaient exclusivement composés d'hommes. Cependant, notre interlocutrice au sein de l'organisation du festival a affirmé avec fierté que des femmes étaient programmées lors de la soirée principale. Cette problématique a également été relevée lors de nos entretiens. Bianca, qui a travaillé dans la programmation musicale, a pu le constater directement :

“Mais c'est juste une honte de voir la programmation de [festival de danse traditionnelle]. Moi, j'ai discuté avec des musiciennes, notamment, qui disaient : “Est-ce que tu as remarqué qu'il n'y a que deux groupes de nanas ?”. Enfin, il faut s'imaginer que [festival de danse traditionnelle], c'est, je sais pas, facile 25/30 groupes par soir. “Est-ce que tu as remarqué que sur le grand parquet du festival, il y a deux groupes de nanas sur 15 jours le soir ?”. CQFD.”
(Bianca, 35 ans, festivalière)

En incluant dans leur programmation des artistes issu-es de groupes minorisés, les directeur·rices de festivals peuvent attirer un public plus diversifié et ainsi promouvoir une plus grande inclusivité dans leur événement. Bien qu'une programmation plus inclusive contribue à l'accessibilité des milieux festifs, d'autres critères rentrent en compte comme la médiation culturelle, les questions d'accessibilité financière de la culture et le positionnement clair de l'organisation sur les questions de discriminations.

En fonction du lieu, de la programmation, de l'accessibilité, du positionnement du festival, ce type d'événement festif peut être discriminatoire. Bien que la plupart des festivals facilitent l'accès à leurs espaces pour les fauteuils roulants, nombre de handicaps invisibles ou des handicaps non reconnus comme tels ne sont pas pris en compte. Il y a peu d'espace où s'asseoir et se reposer, la scène n'est pas toujours visible depuis les places assises disponibles et s'installer au milieu d'une foule en mouvement ou sur le sol n'est pas toujours possible. La priorité est donnée aux déplacements et aux évacuations de la foule : l'espace doit être dégagé et sans obstacle. Certains festivals, notamment militants et/ou féministes, commencent à prendre en compte ces considérations en créant des espaces pour se reposer les oreilles et le corps, sans devoir retourner au camping par exemple.

Lors du Festival 2 où nous nous sommes rendues, nous avons remarqué plusieurs initiatives intéressantes en matière d'accessibilité. Par exemple, les rues peu ou pas adaptées aux personnes à mobilité réduite étaient clairement indiquées sur le plan du festival. De plus, un stand proposait pendant la journée des équipements destinés aux personnes en situation de handicap, tels que des fauteuils roulants, des sièges portables et pliables, des cannes, ainsi que des gamelles pour les chiens-guides. Cependant, nous avons constaté que le stand fermait le soir, lors de la majorité des concerts, ce qui limitait l'utilisation de ces équipements au moment où ils étaient le plus nécessaires. Un autre exemple de discrimination peut être observé dans le cas des déguisements. Que ce soit la vente de perruques rastafaries à des personnes Blanches lors des festivals ou le fait de revêtir un poncho, un sombrero et une fausse moustache, ces déguisements ne sont généralement pas perçus comme des violences et ne sont donc pas traités comme tels. Pourtant, il s'agit d'agissements de racisme ordinaire, dissimulés sous couvert d'amusement. Ces comportements sont validés et tolérés, car ils sont considérés comme relevant d'un simple "déguisement" que l'on peut porter pour le plaisir tandis que les personnes pour lesquelles il s'agit de l'identité sociale doivent supporter au quotidien des rapports sociaux défavorables et subir des violences et discriminations (Essed, 1991).

Ces discriminations, souvent imperceptibles au premier regard, sont profondément ancrées et intériorisées tant par le public que par les membres de l'organisation, reflétant ainsi des rapports de domination subtils mais bien réels. Elles se manifestent comme des micro-agressions¹⁰ envers les individus concerné-es, leur rappelant insidieusement que les préjugés auxquels ils sont confronté-es sont tacitement accepté-es, voire validé-es, sans pour autant être pris en compte ou remis en question (Williams & Lewis, 2019). Le mode de fonctionnement des festivals est principalement bénéfique pour les groupes sociaux dominants, qui détiennent des privilèges et y exercent des pouvoirs sur les groupes sociaux opprimés (Kimmel & Ferber, 2014). Dans ces espaces, les violences sexistes et sexuelles rapportées sont principalement liées à l'intimidation, aux agressions verbales, physiques ou sexuelles. Ces agressions sont souvent minimisées par rapport aux violences sexuelles, pourtant elles sont subies de manière massive et récurrente par les personnes interrogées et ce dans de nombreuses sphères de leur vie (Fileborn, 2016). Ces actes sont banalisés dans les milieux festifs, d'une part, parce qu'ils sont intériorisés par les enquêté-es comme faisant partie du prix à payer pour pouvoir s'amuser, d'autre part, parce qu'il y a une "*diffusion de la responsabilité*" due à la foule et à l'anonymat qu'elle génère (Latané & Darley, 1968). Les violences sexistes et sexuelles dans les festivals sont une extension de la "culture du viol" qui imprègne tous les aspects de la vie des femmes. Cette notion a été théorisée et développée par de nombreux-ses chercheur-euses qui la décrivent comme un "*complexe de croyances qui encourage l'agression sexuelle masculine et soutient la violence à l'égard des femmes. C'est une société où la violence est considérée comme sexy et la sexualité comme violente. Dans une culture du viol, les femmes perçoivent un continuum de menaces de violence qui vont des remarques sexuelles aux attouchements sexuels, en passant par le viol lui-même*". (Brownmiller, 1975 ; Buchwald et al., 1993). Il s'agit donc de l'acceptation collective et inconsciente de tous ces actes comme étant la norme.

¹⁰ Par micro-agressions nous entendons "les affronts, les offenses ou les insultes, verbales, non verbales, et environnementales, intentionnelles ou non, qui communiquent des messages hostiles, désobligeants ou négatifs aux personnes cibles sur la seule base de leur appartenance à un groupe marginalisé." Mais aussi "l'inaction, l'invisibilisation, le fait d'être traitée comme une personne infectée/contagieuse." (Wing Sue, 2010) ; (Williams, 2020).

Les personnes interrogées sont nombreuses à utiliser l'expression "gâcher le plaisir" ou "la fête". Cela peut être perçu comme un moindre mal, une conséquence sans gravité réelle, mais derrière cette expression, c'est en réalité la privation et l'exclusion progressive des espaces de loisirs et du "droit à la fête" pour les personnes minorisées.

Des agressions massives et banalisées dans les milieux festifs et des auteurs de violences difficiles à identifier

L'hédonisme, le sentiment de liberté, la consommation de drogues légales ou illégales, ou encore les foules denses et échauffées sont tant de facteurs favorisant la création d'une atmosphère culturelle où se matérialise la violence (Bows et al., 2022). Ils peuvent attirer un public qui fait partie intégrante du continuum des violences et des rapports de domination. Plusieurs composantes propres aux festivals permettent de commettre des VSS sans être inquiété :

- La foule : Au milieu de grandes foules, les contacts physiques peuvent paraître accidentels ou inévitables. Elles sont chaotiques et denses, invisibilisant les attouchements volontaires et les abus. Les agresseurs peuvent alors les utiliser comme excuse pour questionner l'intention de leurs gestes lorsqu'ils y sont confrontés, ou alors s'y fondre rapidement et retrouver l'anonymat.
- L'obscurité : La nuit et le manque de luminosité participent à l'anonymat et à la non-identification des auteurs de violences.
- L'aspect temporaire : La disposition des festivals peut changer d'année en année, même parfois de jour en jour. Ils peuvent changer de lieu, contrairement aux bars ou aux boîtes de nuit qui sont généralement fixes. Il est alors plus difficile de retenir où la personne se trouve et comment se déplacer (Bows et al., 2022).

Ces éléments spécifiques des festivals, comme la foule ou la grandeur et l'ouverture de l'espace, rendent possibles des agressions et des violences qui sont alors banalisées, en devenant même routinières de ces lieux. Un exemple parfait pour démontrer la minimisation de certains actes est la main aux fesses, celle au milieu de la foule, celle qui est passée en bas du dos pour se déplacer.

"Après il y a des festivals où, la plupart du temps où on m'a mis des mains au cul, à peine je me retournais et en fait la personne était plus là. Je n'avais pas le temps de voir qui avait fait ça. [...] C'est aussi je pense que parce que c'est grand, quand tu n'es pas dans la foule, tu passes et il y a plein de gens qui ne se voient même pas. Et même dans la foule en fait, quand il y a des gens qui essayent ça dans la foule, les personnes vont très vite se pencher vers quelqu'un d'autre. Tu ne sais pas qui a fait ça en fait. C'est super dur de vraiment réagir en festival je trouve."

(Océane, 20 ans, festivalière)

Les "mains aux fesses" sont évoquées de manière systématique et l'usage récurrent de cette expression dans tous les entretiens (avec des festivalier·ères, des associations, des entreprises de sécurité ou des organisations de festivals) montre que cet attouchement particulier est tellement massif qu'il en devient banal voire accepté. Une analyse de ce type d'agression est essentielle pour éviter ce biais. Les attouchements sur les fesses (ou la poitrine) sont

généralement perpétrés par des inconnus, et se produisent de façon répétée, en particulier dans les festivals dans lesquels les agresseurs profitent de la foule pour exécuter leur geste sans être vus et identifiés. Ils comportent une dimension particulièrement humiliante puisque les victimes sont dépossédées de leur corps : il appartient à la foule. Elles témoignent de la frustration qu'engendre ce type d'agression par leur dimension fugace qui prive la personne de toute possibilité de réponse. Le fait de ne pas pouvoir se défendre face à des agresseurs qui n'ont pas de visages et qui semblent être partout a pour conséquence de priver la victime de toute capacité d'action et provoque le sentiment d'être complètement vulnérable. Les femmes sont ainsi systématiquement ramenées à leur corporalité, à leur identité sociale qui est opprimée, les empêchant de profiter du moment librement, comme en témoigne Cécile :

“Ça va gâcher le plaisir du festival, où t'as envie d'être dans un endroit safe. Dans la vie, t'as envie d'être dans un endroit safe, de juste profiter en étant insouciant, et tu te fais... : “Ah, là, il y a le gros relou qui vient te rappeler que, bah non, en fait, t'es tout le temps une femme, t'es qu'une pauvre femme et que... Et que t'es tout le temps sexualisée” (Cécile, 28 ans, festivalière)

Les attouchements massifs subis par les femmes au cours d'événements musicaux live ont tendance à les extirper de l'état de transe convoité dans de tels contextes. Ces actes perturbent leur moment de plaisir, les plongeant ainsi dans une expérience négative susceptible de raviver des souvenirs de précédentes agressions ou violences.

Dénoncer les violences sexistes et sexuelles dans les fest-noz : une ambiance familiale et familière qui ne protège pas

Bien que certaines sphères soient communément considérées comme étant "épargnées" de par leur atmosphère familiale ou traditionnelle, elles ne sont pas moins concernées lorsque l'on examine les actes banalisés de sexisme. Une partie des festivalier·ères que nous avons rencontré fréquente les festivals de musique traditionnelle tels que les fest-noz. Ils y sont particulièrement attaché·es, comme beaucoup de breton·nes. Ils sont vécus comme un véritable héritage culturel et un moment de partage intergénérationnel qui favorise le sentiment d'appartenance à une communauté. Océane éprouve un sentiment de confort dans ce milieu festif comparativement à d'autres, car elle se sent unie aux autres festivalier·ères par les valeurs et les goûts partagés, ce qui contribue à renforcer son sentiment de sécurité. Les personnes interrogées ayant l'habitude de se rendre en fest-noz y ont généralement été introduites par leurs parents, constituant parfois le premier lieu de sorties festives. Les enquêtées se rendaient en festival traditionnel breton accompagnées de leur famille et d'ami·es, renforçant la transmission d'une tradition familiale et la confiance régnant par leur lien social proche. Les danses traditionnelles bretonnes appartiennent au “branle”, une disposition en cercle ou chaîne (par la forme des bras entrecroisés) et par la “*prédominance d'un pas répétitif*” (Limet, 2009). La connexion corporelle causée par les chaînons donne à voir l'appartenance de la danseuse ou du danseur au groupe. Elle permet “*de réunir, de souder et d'unifier [...] ceux que la chaîne assemble et soude, elle les engage, esprits et corps*”. La transe est alors si forte que la danse fait partie d'elleux (Guilcher, 2009).

“Et c'est un truc, pour la culture, pour montrer la culture bretonne un peu plus. Enfin, c'est un festival. Et je trouve qu'on peut avoir des discussions avec les jeunes vachement facilement.

Enfin, c'est un endroit où on se sent vite en sécurité. On pense presque que tout le monde a des envies communes. Je trouve que ça, c'est vachement important dans un festival, d'avoir des valeurs communes, des intérêts communs, quelque chose qui nous rassemble vraiment. Et ça aide beaucoup. En tout cas, dans tous les festivals dans lesquels je me suis sentie à l'aise, c'est souvent des festivals où il y avait quand même quelque chose en commun avec les autres personnes qui faisait qu'il y avait pas de problèmes, je me suis sentie tout de suite en sécurité parce que je sais que les gens que j'ai en face de moi, ils sont d'accord sur plein de choses avec moi. Et c'est vachement plus simple de se sentir à l'aise avec des gens qu'on a aussi en face de nous.” (Océane, 20 ans, festivalière)

De prime abord, les enquêtées se sentent plus en sécurité dans ces rassemblements traditionnels du fait de la lumière, du mélange des générations et de la dimension très codifiée des danses.

“J'ai toujours un peu de mal avec l'ambiance en boîte. Je sais pas trop comment me mouvoir donc je sais pas c'est toujours un peu étrange. Alors que quand tu vas en Fest-Noz, on sait ce qu'on doit danser : c'est les danses bretonnes.” (Magali, 21 ans, festivalière)

Lors de notre étude de terrain, nous avons eu l'occasion d'assister à un événement de musiques traditionnelles bretonnes, le Festival 2. La journée que nous avons observée était ponctuée de fest-noz, de petite envergure pour permettre l'apprentissage des danses, puis de grande ampleur en soirée afin de performer lors de concerts. Bien que la convivialité et le partage à travers la danse soient présents tout au long de la journée, la soirée s'est avérée particulièrement captivante. Au cours des cercles de danse de l'après-midi, les visages étaient concentrés et les pas méticuleusement exécutés au rythme de la musique. En soirée, l'atmosphère s'est transformée en une effervescence contagieuse. La salle était presque débordante, avec un flux constant de spectateur·rices et de danseur·ses prenant une pause bien méritée. Les nouveaux·elles arrivant·es se précipitaient pour rejoindre les cercles de danse à chaque nouvelle chanson. Les danseur·ses, en sueur et concentré·es sur leurs pas, semblaient être en transe collective. La force du groupe était extrêmement palpable et le lien émotionnel était très fort entre toutes les personnes présentes dans la salle. En tant qu'observatrices, nous avons été nous aussi emportées par cette ambiance envoûtante et l'envie de participer à ce moment de communion collective.

Pour autant, si ces éléments peuvent apparaître comme protecteurs vis-à-vis des violences, ils sont en réalité à double tranchant. Les festivalières décrivent en effet une ambiance de sexisme ordinaire qu'elles acceptent plus facilement dans ces milieux notamment lorsqu'elle est exprimée dans un environnement reconnu comme familial et alimentée par des hommes plus âgés. Les questions de l'humour et la figure du “lourd” reviennent régulièrement pour minimiser des violences sexistes, voire sexuelles. Elles ne sont pourtant pas à prendre à la légère puisqu'elles participent à freiner l'inclusivité de ces milieux qui, au demeurant, évoluent de plus en plus. Cécile, en ayant elle-même fait les frais, décrit la manière dont certains hommes âgés sont contents de danser avec “des minettes de 20 ans” et en profitent pour se frotter ou toucher le corps des jeunes femmes, s'écartant des codes de danses qui sont pourtant très normés. Magali, qui joue de la caisse claire dans un bagad, nous explique que c'est un milieu particulièrement masculin et qu'il est courant de recevoir des remarques sexistes voire même d'être discriminées lors de concours.

“C’est surtout un instrument masculin enfin globalement dans les bagads il y a plus de mecs qui jouent même s’il y a de plus en plus de femmes. Mais notamment en caisse claire, on est très peu de femmes. Et comme c’est des concours on a des juges et c’est arrivé une année où il y a il me semble qu’il y a un juge qui a dû mettre qu’on avait pas un son assez fort parce que on était un pupitre composé d’une majorité de femmes.” (Magali, 21 ans, festivalière)

Confrontée quotidiennement à des comportements sexistes, Magali confesse qu'elle doit se préparer psychologiquement avant chaque événement, s'attendant à affronter des remarques déplacées ou à subir des attouchements. Elle se voit également contrainte de mettre de côté ses principes afin de ne pas "gâcher l'ambiance" ou de troubler l'ordre établi au sein de ces milieux. Afin de profiter du moment, elle préfère ne pas réagir et se dire que le sexisme est inhérent au milieu traditionnel.

“C’est vrai que souvent, quand on fait des sorties bagad, je me conditionne un peu à me dire que je vais être dans un milieu hétéronormé et je sais pas si je mets mes valeurs de côté, mais bon en tout cas je m’empêche des fois de faire des réflexions parce que j’ai peur qu’on me dise que je suis rabat-joie ou que je fous une mauvaise ambiance alors que bon il y a des trucs qui sont quand même pas trop entendables.” (Magali, 21 ans, festivalière)

Les festivalières sont confrontées à un conflit intérieur entre leur attachement à un groupe social qui leur est cher et l'intolérance latente exprimée dans ce milieu familial. Elles doivent alors faire un choix : soit se conformer aux normes de genre et accepter les discriminations et les violences pour pouvoir continuer à y participer, soit refuser de les subir et risquer l'exclusion sociale de la part du groupe. La plupart d'entre elles apprécient leur culture et n'adhèrent pas à la perception traditionnelle des femmes qui y est dépeinte. Elles cherchent à s'en distancier, à créer des espaces de résistance en participant à des concours entourant les événements de danse traditionnelle, par exemple. Il peut s'agir de concours élisant des représentantes des pays de Bretagne, comme celui du Festival 2. Les participantes, malgré le format du concours qui peut rappeler celui des concours de beauté, justifient leur envie de participer avec des réflexions féministes. Bien que le concours puisse sembler paradoxal, il s'agit aussi d'une manière de se réapproprier leur culture.

Une autre forme de concours est celle des compétitions entre groupes de musique. Lors de notre passage au Festival 2, un concours a eu lieu dans l'après-midi dans un bar traditionnel de la ville. L'ambiance y était très masculine, avec peu de femmes présentes. Si elles y étaient, elles restaient à l'extérieur du bar et ne participaient pas aux activités organisées. Bien que les musiciennes soient cordialement invitées, aucune d'entre elles n'était présente. En tant que formations musicales issues des milieux bretons, les concours peuvent également opposer des bagads entre eux. Au sein de ces derniers, les costumes sont réglementés : les femmes portent des jupes, les hommes des pantalons. Étant dans un groupe majoritairement féminin, Magali et ses partenaires masculins décident de toustes porter une jupe lors d'un concours. Partant d'une simple proposition, elle devient une revendication politique, une tentative de réappropriation de la culture bretonne lorsque le président du concours leur fait une remarque sur leurs tenues vestimentaires.

“Pour nos costumes, les femmes ont des jupes et les hommes ont des pantalons. Une année justement où on était une majorité de femmes dans le pupitre caisse claire, on s’était dit que les deux mecs allaient porter des jupes pour le concours. Eux ils n’ont eu aucun soucis. On attendait de voir un peu les réflexions qu’il y allait avoir après le concours. C’était pas des

réflexions négatives mais c'est juste après le concours, le président de l'époque nous a envoyé un message sur notre conversation de groupe en nous disant "oui faudrait un peu arrêter votre blague de la jupe parce qu'on ne peut pas communiquer sur le bagad avec des photos où vous êtes tous en jupe". On s'était énervé-es. On avait répondu que la tradition bretonne et la musique bretonne évoluent et les traditions aussi. Même si peut-être ça partait d'une blague... Enfin c'était même pas une blague. C'était juste qu'on trouvait ça bien qu'on soit tous en jupe et qu'en fait ça montrait d'autres valeurs du bagad et que justement c'était positif, qu'en fait oui les hommes peuvent mettre une jupe. Et au contraire, si un jour moi j'avais plus envie de porter la jupe et que je voulais mettre un pantalon, qu'on puisse me dire que oui aussi." (Magali, 21 ans, festivalière)

La question des tenues est très prégnante sur la perception et la performance de genre, comme elle en est un fort marqueur social. Ce sont ces mêmes tenues qui vaudront aussi à Magali de recevoir des remarques sexistes sur sa poitrine lorsque, comme les hommes, elle range ses baguettes dans la boutonnière de sa chemise. Celles-ci peuvent paraître anodines "*Tu mets tes baguettes ici ?*" et sont pourtant teintées d'un humour utilisé comme première justification à la misogynie.

L'humour comme justification aux violences : la figure du "lourd"

Face aux réflexions et violences discriminantes, la justification la plus banale est le recours à l'humour. Pourtant, cet humour est systématiquement perçu comme "lourd" par les personnes qui le reçoivent. L'humour est un moyen d'établir une relation entre la personne émettant la blague et celle-es qui la reçoivent. Afin que la blague soit comprise par les deux parties, il est nécessaire que le·a blagueur·euse connaisse le milieu socio-culturel de son auditoire (Behnke & Meuser, 2001) car l'identité sociale d'un·e individu (Flandrin, 2011), ainsi que le contexte social, jouent un rôle dans leur capacité à comprendre l'intention derrière l'humour (Collet, 2014). Bien qu'il soit très souvent associé à un acte positif, l'humour peut être utilisé comme un moyen de pointer ce qui est déviant, et donc renforcer l'ordre dominant, causant de l'exclusion et de la stigmatisation par la moquerie. Au sein de son groupe d'ami·es, Clémence a conscience que certains ont des comportements sexistes, "*déplorables*" avec les femmes. Elle se défend de les côtoyer, car certains le sont moins individuellement, mais l'effet de groupe est parfois trop fort. L'humour est un moyen de créer une cohésion au sein du groupe en partageant des valeurs, mais aussi en choisissant un bouc émissaire. Elle décide alors de ne plus rire aux blagues sexistes comme forme de protestation et de condamnation de tels comportements. "*On ne peut plus rigoler*", lui répondent-ils. La valeur positive associée à l'humour laisse entendre que "*tout humour est un acte de résistance*" (Collet, 2014), y résister serait alors un acte de censure, comme ne pas rire à une "taquinerie". Cependant, rire aux blagues discriminantes renforce les normes dominantes et les rapports de pouvoir.

Dans ce cas, l'humour utilisé est une forme de dénigrement : il est destiné "*à faire rire ou sourire en rabaissant, dénigrement ou diffamant une cible donnée en se basant majoritairement sur des stéréotypes pour faire rire*" (Ford & Ferguson, 2004 ; Mallet et al, 2016), comme dans le cas d'humour sexiste, raciste ou validiste par exemple. Il peut être explicite ou implicite "*qui suggère que le message doit être pris d'une manière légère*" (Ford et al, 2017), bien que les conséquences soient majoritairement pernicieuses (Facca, 2023). Cette intention se manifeste dans l'énoncé "*c'est juste une blague*", qui vise à souligner le caractère prétendument léger de la remarque. Le

blagueur cherche alors à se rétracter en constatant que sa plaisanterie n'est pas bien accueillie dans l'auditoire. Cependant, *“plus les individus adhèrent aux stéréotypes et ont des préjugés, plus ils apprécient cette forme d'humour”* (Facca, 2023). Si l'humour peut très bien servir à dédramatiser une situation, c'est bien le contexte et l'identité sociale de l'auditoire qui détermine son caractère discriminant.

L'expérience d'Ines illustre particulièrement bien ce type de réaction. Elle explique que certaines personnes peuvent considérer la présence de capotes de verre comme un défi à relever pour parvenir à droguer quelqu'un-e. Il lui est arrivé d'entendre des hommes dire : *“vas-y, viens, on cible les personnes qui ont des capotes de verre, ça va être plus drôle”*. L'intention invoquée alors n'est pas nécessairement de violer, mais plutôt de s'amuser (*c'est juste une blague*). Cependant, il s'agit d'un acte illégal qui peut être utilisé pour commettre des agressions sexuelles sur les personnes qu'elles auront réussi à droguer. L'argument selon lequel l'intention initiale n'est pas de violer est souvent utilisé pour minimiser la gravité d'un geste qui constitue une violence en lui-même.

“Mais en fait, ces personnes-là, ils font ça juste pour s'amuser. Ils ne vont pas plus loin. Ils mettent juste des trucs dans les verres et ce n'est pas les violer qui les intéressent ou faire des agressions. C'est juste que c'est drôle pour eux de droguer les gens. Et puis après, certains, ils vont se dire, sur les dix que je drogue, peut-être qu'il y en a une qui dit que ça va marcher.”
(Ines, 27 ans, festivalière)

Ces comportements sont un exercice de la domination : ils le font, car ils peuvent le faire et ils n'en voient pas les conséquences. S'ils peuvent utiliser cette drogue eux-mêmes, ils le font de manière récréative, jamais sous la contrainte ou en ignorant ce qu'ils ont dans leur verre.

“En fait, ils font ça pour s'amuser et ils dédramatisent encore plus le fait de se faire droguer. Parce que c'est souvent des personnes qui, eux-mêmes, de temps en temps, consomment et trouvent ça cool et qui ne voient pas le problème de droguer les gens.” (Ines, 27 ans, festivalière)

Les agresseurs peuvent adapter leur intention en fonction de leur auditoire, et ainsi couvrir rétroactivement la volonté de commettre une violence par le recours à l'humour. Cependant, s'ils peuvent faire marche arrière sur les intentions derrière leurs actes, ces derniers ont bien été commis que ce soit droguer une personne, l'insulter ou se moquer ou la toucher sans son consentement, parmi une longue liste. Christopher soulève la question de la portée de ces actions sur l'expérience des victimes. Celle-ci va être impactée sur le long terme par leur *“simple blague”*. Avoir peur d'être de nouveau droguée, avoir peur d'aller dans la foule et se sentir des mains sur son corps, avoir peur de se faire insulter pour avoir mis des paillettes sur son visage : l'humour, ainsi, participe à l'effet de menace et la peur du viol. Dans le cas d'humour de dénigrement, l'alcool est d'ailleurs très souvent utilisé comme excuse aux débordements.

“Je pense que nos agresseurs étaient quand même conscients de l'impuissance du festival par rapport à leur comportement. Je pense que, sincèrement, au fond d'eux, ils pensaient pas que c'était des comportements problématiques. Il y en a certains quand on les confronte, ils disaient “oh ça va c'est de l'humour”. Je pense qu'il y a une part de conscience, quand même ils savent que dire ça c'est pas cool, mais qu'il y a aussi une part d'inconscience. Ils se rendent juste pas compte de ce que ça implique et du rôle qu'ils ont dans notre déroulement du festival. Et qu'à tout ça aussi s'ajoute le taux d'alcoolémie. Les hommes boivent beaucoup quand même

et justifient leur comportement par le fait qu'ils ont bu beaucoup.” (Christopher, 21 ans, festivalier)

Selon une étude menée par Hannah Bows, Aviah Day et Alishya Dhir (2022), la "*lad culture*", que l'on pourrait traduire par la figure du "lourd" en français, s'exprime ouvertement dans les milieux festifs, tels que les festivals, et dans d'autres espaces culturels. Les adeptes ont tendance à abuser de drogues licites et illicites, et considèrent la misogynie et le harcèlement sexuel comme "*inhérents à la culture des festivals et de l'industrie musicale au sens large*" (Bows et al., 2022). Ces individus affichent une virilité ostentatoire, investissant l'espace disponible par le biais du volume sonore, par la présence physique et symbolique. Ils agissent comme si les lieux leur appartenaient en urinant dans des endroits inappropriés, en affichant une nudité décomplexée ou en se déguisant, les visibilisant au sein de la foule. Ces différents facteurs, tels que la consommation excessive d'alcool et les comportements de groupe, engendrent un sentiment d'insécurité chez les femmes et/ou personnes LGBTQIA+. Elles se méfient des hommes représentant la *lad culture*, les identifiant comme des potentiels agresseurs.

Au sein de ces groupes, on retrouve parfois des déguisements reprenant les codes de la féminité. Il ne s'agit pas de questionner les normes de genre, mais de renforcer la misogynie ambiante par l'exagération des traits féminins en créant des personnages "grotesques et comiques". Au cours de nos observations, nous avons pu par exemple voir des hommes "déguisés" en femme, reproduisant les comportements étudiés par Blodwenn Mauffret (2022) dans son enquête sur les carnivals. En prenant une "*voix trop fluette*", en arborant "*une barbe mal rasée derrière un rouge à lèvres mal ajusté*" et "*des mollets et des muscles trop saillants dans des robes trop serrées*", ils jouent avec ces attributs, dénigrent et rabaissent les femmes et les personnes qui adoptent les codes de la féminité, les réduisant à une blague. Les festivaliers ne se déguisent pas pour séduire ou plaire, mais pour amuser le public et pour être remarqués. Lorsque les festivalières le font, il s'agit souvent de répondre à l'injonction sociale d'être sexy, désirable et désirée.

Néanmoins, la figure du lourd ne s'exprime pas seulement à travers l'humour, toutes les enquêtées ont pu en faire l'expérience à travers de la prétendue « drague ». La « drague lourde », une expression qui permet de masquer la réalité du harcèlement sexuel, est décrite comme la répétition et l'imposition de taquineries et blagues sexistes, et peut aller jusqu'aux agressions sexistes et/ou sexuelles. Les "drapeurs" ont tendance à insister, même après avoir essuyé un refus, ce qui rend la situation particulièrement oppressante pour la personne ciblée, qu'importe son statut dans le milieu donné.

“Je rentre un soir, donc j'étais toute seule. Je rentre au camping, et puis le camping était à 5-10 minutes de marche. Il est 3 heures du mat' et un mec m'accompagne. Il est irlandais, je crois. Et il se trouve que je parle anglais. Il est complètement cuit. Et il est lourd. Genre, il est lourd. Il me dit : “tu vas faire quoi ? Elle est où, ta tente ? Tu vas prendre une douche ? Ah bon ? Tu vas pas te coucher maintenant ? T'es toute seule ?”. Il est lourd. Genre, il est méga lourd, quoi. Donc, je dois être extrêmement ferme, arrivée aux douches, pour lui dire : “non, là, tu dégages, je veux plus te voir”.” (Bianca, 35 ans, festivalière)

En tant que festivalière ou bénévoles au bar, Clémence avait l'habitude de rire aux blagues sexistes qu'elle recevait, bien qu'elles pouvaient la gêner. Depuis cette expérience, elle a décidé de ne plus rire face à ce genre de comportement, car cette réponse les encourage et les normalise. Bien qu'elle estime que ces interactions ne représentaient qu'une faible proportion

(environ un dixième) des contacts qu'elle pouvait avoir au bar, ce n'est pas tant le fait en lui-même qui la marquait, mais plutôt la récurrence de ces échanges non-désirés.

Plusieurs stratégies sont mises en place par les enquêté-es pour se sortir de ces sollicitations non-souhaitées. Elles peuvent utiliser le rire, comme l'a fait Clémence. Elles peuvent annoncer qu'elles sont en couple, d'abord avec un homme, puis avec une femme, comme si la barrière de la sexualité ou de la possession du corps par un autre homme allait les faire renoncer. Mathilde a essayé cette technique face à un homme qui la draguait lourdement en boîte de nuit. Celui-ci lui a dit qu'il n'y avait pas de souci à ce qu'elle soit en couple, comme lui aussi l'était. Toutes ces stratégies pour éviter de dire non frontalement, parce qu'elles s'exposent à des violences potentielles si elles refusent ces interactions, comme l'exprime Aude, en couple avec une femme :

“C'est fortement cliché, tu sais. C'est des mecs, vraiment, machos, m'as-tu vu, qui viennent te parler pour te draguer lourdement. Des fois, on a peur qu'ils soient homophobes ou intolérants.” (Aude, 23 ans, festivalière)

La mise en œuvre de ces stratégies a pour effet de renvoyer la charge mentale sur les victimes et les victimes potentielles, qui doivent trouver des moyens de se protéger des risques pour continuer à avoir accès aux milieux festifs. Lors d'une soirée en boîte de nuit, Ines est accostée de manière répétée par des hommes, au point qu'elle passe la majeure partie de sa soirée à les repousser, témoignant ainsi de la lourdeur de la répétition d'actes de drague non-désirés.

“J'ai l'impression que des fois, je dis stop à quelqu'un, je dis non à une personne. Puis, 5 minutes après, j'en ai une autre et ainsi de suite. Et ça peut arriver. Alors, bien évidemment, dans certaines soirées, ça ne se produit pas. Et dans certaines soirées, c'est à la chaîne. Et j'ai l'impression que c'est vraiment à la chaîne, à la chaîne, à la chaîne. Et du coup, certains sont respectueux, certains viennent et nous demandent, ils disent juste qu'ils nous trouvent jolies. Et puis, est-ce qu'ils peuvent danser ? Et puis, on dit non, ils s'en vont. Certains sont insistants. Certains sont très insistants à la limite à l'agression sexuelle.” (Ines, 27 ans, festivalière)

Malgré les signaux indiquant qu'elles ne désirent pas ces interactions, certains hommes persistent dans leurs tentatives de séduction, dans l'espoir de les faire changer d'avis ou d'obtenir ce qu'ils sont venus chercher (par exemple, une valorisation personnelle ou une partenaire sexuelle). La frustration et la réaction négative suscitées par un refus peuvent amener ces individus à réagir de manière violente et à réaffirmer leur position dominante par le biais de comportements de harcèlement ou d'agression à caractère sexiste ou sexuel. Si certains demandent tout de même leur consentement, leur apparente bienveillance peut être trompeuse. Certains hommes commettent des attouchements sans demander le consentement préalable de la personne concernée, puis demandent ce consentement de manière rétroactive, comme s'ils avaient simplement oublié de cocher une case dans un protocole, se lançant dans l'acte avant même de s'assurer que cela convient à l'autre personne. D'autres demandent tout en sachant qu'ils ne respecteront pas la réponse qui leur sera donnée.

“Quand ils sont très alcoolisés, il y en a qui peuvent être lourds. C'est juste de la lourdeur. Pas de trucs dramatiques, pour le coup. Autour de moi, il y a eu d'autres choses plus graves, tu vois. Mais, moi, ça a toujours été juste de la lourdeur.” (Cécile, 28 ans, festivalière)

Si justifier les violences par l'usage de l'humour ou en qualifiant les faits de “lourds” peut minimiser la gravité des actes commis, cette réaction permet également aux victimes de

dédramatiser des situations, qui peuvent sembler plus légères parmi celles qu'elles peuvent expérimenter au quotidien. Le mécanisme de défense consistant à dédramatiser les violences subies peut être analysé comme une stratégie de résistance face à celles-ci. Cette stratégie peut permettre aux personnes concernées de continuer à vivre leur vie malgré le continuum des violences auxquelles elles font face.

2.3. Les stratégies des auteurs de violences ou la “chasse aux filles” en milieu festif

Stratégies de séduction ou de prédation ?

Haut lieu de la séduction, les milieux festifs sont des espaces privilégiés et stratégiques pour la recherche de partenaires sexuel·les occasionnel·les. Malgré cette réputation, peu de personnes finissent réellement par avoir des rapports sexuels. Les établissements scolaires, les lieux de travail ou encore, les ami·es d'ami·es sont les premiers pourvoyeurs de partenaires sexuel·les (Grazian, 2007). Les enquêté·es ont intériorisé cette caractéristique, qu'iels subissent plus souvent qu'iels l'investissent. Iels ont conscience qu'iels n'y rencontreront pas “*l'amour de leur vie*” (Aude), mais iels ne s'empêchent pas de flirter et de profiter de l'ambiance festive, bien qu'iels préfèrent s'y rendre pour s'amuser entre ami·es et danser. La drague pendant les événements festifs renforce la masculinité traditionnelle et hégémonique (Connell, 2014). Ce modèle normatif est souvent associé au pouvoir, à la domination et au contrôle, et impose des normes rigides sur ce que signifie être un homme. Les hommes qui ne correspondent pas à ces codes sont marginalisés ou stigmatisés.

Cette performance de la masculinité donne lieu à un phénomène que David Grazian appelle la “*Girl Hunt*”¹¹ (2007). Elle est composée de 3 caractéristiques :

1. Une dimension rituelle permettant aux hommes de performer leurs interprétations de la virilité. Les hommes estiment leur prestige en partie à travers le nombre de leurs conquêtes. Pour mener celles-ci à bien, une préparation à la fois individuelle et collective est mise en place. En amont des soirées, ils se retrouvent entre eux pour écouter des musiques qui glorifient la masculinité (voire dévaluent la féminité), boivent de l'alcool et se racontent des histoires sur leurs conquêtes passées, cherchant à prouver lequel est le gagnant de la compétition à la séduction et renforçant le mythe du “*coup d'un soir*”. Au cours de ces rituels, les participants confortent leur conscience de classe genrée dans un contexte nocturne, en créant des liens étroits au sein du groupe et en affirmant leur identité hétérosexuelle. Ces pratiques contribuent également à perpétuer les normes de genre et les rôles sociaux traditionnels assignés aux hommes et aux femmes.
2. Une dimension d'homosociabilité¹² via la reconnaissance des pairs dans la compétition, la réputation et le statut. Durant les soirées, elle a la priorité sur la conquête sexuelle effective. Il s'agit avant tout d'affirmer son identité masculine et d'être validé par les pairs.

¹¹ Traduction : « la chasse aux filles ».

¹² L'homosociabilité se définit comme “les pratiques culturelles et les normes sociales qui dictent les interactions sociales entre personnes du même sexe” (Kimmel & Ferber, 2003).

3. Une dimension collective car les hommes ne draguent pas seuls. Ils se sentent rassurés par la présence des autres et apprécient la cohésion et le travail d'équipe. Si l'un des membres conclut, c'est le groupe entier qui célèbre en transformant une expérience privée en réussite collective. Comme si le fait d'être présent lorsque l'homme réussit à avoir la femme suffit pour partager le sentiment de victoire, et ainsi fortifier l'identité masculine hétérosexuelle.

La "Girl Hunt" favorise un ensemble d'agressions qui viennent accroître la domination masculine et l'oppression des femmes. Les jeunes hommes peuvent être amenés à agresser en se collant pour danser de manière non sollicitée et non consentie, en insistant face à un refus, en faisant du *catcalling*¹³ sans qu'il n'y ait volonté d'agresser. Néanmoins, ces interactions sont encouragées et valorisées par le groupe, sans que le point de vue et le ressenti des personnes qui les subissent ne soient pris en compte.

L'hédonisme et l'évasion promu-es par les festivals renforcent l'idée que les festivalier-ères peuvent se lâcher. Chez les hommes, elle va se matérialiser par l'appropriation du corps des femmes, participant implicitement ou explicitement à l'atmosphère sexiste et à la culture du viol (Bows et al., 2022). Ce sont, comme nous l'avons observé sur le terrain par exemple, des hommes qui viennent au stand de prévention des VSS avec des tee-shirts imprimés "*bite de sang*", ou dont le rire résonne dans le stand à côté d'une victime qui tente de raconter son agression. C'est aussi durant le concert d'une chanteuse latino au Festival 1, des insultes misogynes comme "*déshabille-toi*", "*couche avec moi*" criées par des groupes d'hommes Blancs alcoolisés, dont témoigne Camille. L'appropriation symbolique des milieux festifs par les hommes est renforcée par la sexualisation et l'objectification des femmes, un phénomène qui découle de l'héritage historique de ces espaces. Les milieux festifs ont longtemps été associés à des environnements sexualisés, tels que les cabarets, les clubs de jazz ou les bars de strip-tease, où les hommes venaient apprécier le spectacle et espérer des interactions érotiques ou sexuelles avec les femmes embauchées par ces établissements (Grazian, 2007). Bien que la forme de cette promesse ait évolué, elle persiste encore aujourd'hui, les femmes étant souvent considérées comme des "*proies*" dans ces espaces. Les milieux festifs urbains sont ainsi propices à la performance des masculinités et des féminités, mais dans des rapports de force inégaux où les hommes sont souvent considérés comme des séducteurs actifs et les femmes comme des séduites passives.

Qu'elles soient perçues comme ordinaires ou non, ces interactions contribuent à la fabrication d'une identité masculine supérieure, objectifient et sexualisent les femmes. Dans "*L'Arrangement des sexes*", Erving Goffman (1977) souligne que la domination des femmes est spécifique, car elles sont "tenues en haute estime" par les dominants, tout en étant à la fois subordonnées et "mythifiées". Les femmes sont considérées comme des objets de désir et subissent une attention et une sollicitation permanente de la part des hommes, qui interprètent chaque geste comme une invitation sexuelle (Lieber, 2002). Cette idéalisation, qui peut sembler être une forme de respect, est en réalité une manière de perpétuer leur domination. Simone de Beauvoir, dans "*Le Deuxième Sexe*" (1949), démontre également la contradiction entre le mythe entourant les femmes, qui les dépeint comme une menace redoutable, et la réalité de leur oppression. Alimentée par leurs propres constructions sociales, cette vision permet aux

¹³ Traduction "harcèlement ou sifflement de rue". Le "catcalling" référence à des commentaires non sollicités, des sifflements ou des gestes, le tout avec une connotation sexuelle ou sexiste adressée à une personne dans un espace public.

dominants de justifier leur position en définissant les femmes comme inférieures et dépendantes. Ainsi, le double statut qui leur est appliqué, à la fois désiré et redouté, implique que leur refus n'est souvent pas pris en compte (Gaussot, 2016).

Repérer, isoler et dominer : les stratégies des auteurs de violences en milieu festif

Le comportement de prédateurs que peuvent incarner les hommes ne relève pas tant de la séduction, mais plutôt de la chasse. Ils viennent à deux, restent sur les bords et observent en cherchant une “proie”. Les femmes se préviennent et se méfient d’eux à distance, comme une épée de Damoclès en permanence au-dessus d’elles.

“Je voulais faire une petite expérience, j’étais pas tant bourrée que ça, je savais ce qu’il se passait. Je me suis assise dans un petit coin toute seule et, en fait, je regardais au loin des, des gars qui étaient en repérage depuis le tout début de la soirée qui étaient en train de regarder toutes les filles qui étaient potentiellement défoncées. Et, en fait, ils faisaient que de me fixer.

[...] Ils étaient en repérage et ça, je l’ai remarqué, c’est de plus en plus fréquent, des mecs comme ça qui sont deux et qui restent sur le côté de la piste et juste qui fixent et qui attendent que, voilà.” (Mathilde, 24 ans, festivalière)

Cette pression agit comme un rappel à l’ordre : la liberté n’est pas accessible pour tout le monde. Parmi les mécanismes engendrant des agressions, les victimes elles-mêmes savent identifier les éléments qui menacent leur sécurité du fait de leurs expériences. La passivité sociale face aux agresseurs dans les milieux festifs permet à des logiques de prédation de se développer de manière presque systématique. La quasi-totalité des victimes ayant témoigné raconte comment leurs agresseurs les repèrent quand elles sont seules, dans la queue des toilettes par exemple, ou s’arrangent rapidement pour les isoler. Bien qu’ils puissent avoir le même âge, ils sont souvent plus âgés. Ils instaurent ainsi un rapport de force qui passe à la fois par l’isolement, l’âge, le statut (se faire passer pour un photographe revient à deux reprises dans les entretiens) et n’hésitent pas à utiliser l’intimidation physique en s’introduisant dans “l’espace personnel” (Goffman, 1973) :

“Il faisait en sorte d’être proche et moi ça me mettait très mal à l’aise” (Océane, 20 ans, festivalière)

“Je sentais qu’il était, enfin voilà, qu’il était un peu sur moi. Et qu’il m’oppressait violemment.”
(Camille, 23 ans, festivalier·ère)

Dans cet environnement festif, l’hostilité ne se limite pas uniquement aux festivaliers, mais s’étend également aux hommes bénévoles qui abusent de leur position pour consolider leur domination. Les récits de les enquêté-es mettent en lumière des incidents troublants perpétrés par ces bénévoles. Par exemple, Océane relate comment des bénévoles distribuant des préservatifs faisaient des allusions sexuelles et proposaient de la rejoindre dans sa tente, tout en commentant sa supposée sexualité. Ines décrit quant à elle le comportement inapproprié d’un bénévole sur un stand de prévention des VSS, allant jusqu’à lui caresser le bras avec un stylo en lui disant “Tu ne peux pas dire que je t’agresse parce que je ne te touche pas avec les mains”. Ces récits soulignent la vulnérabilité des bénévoles elleux-mêmes face aux agressions sexuelles. Amandine rapporte également une agression sexuelle qu’elle a subie en tant que bénévole, perpétrée par un homme se faisant passer pour un photographe et manipulant

habilement la situation pour isoler et agresser sa victime. Le bénévolat est souvent perçu comme un élément protecteur par rapport aux violences, les victimes ayant été bénévoles ont tendance à se sentir protégées des violences par ce statut et les victimes dans le public ont le sentiment que les bénévoles sont des personnes référentes de confiance. Or, notre étude tend à montrer que ce seul statut ne garantit en aucun cas l'absence de violence. Au contraire, s'observe une forme de continuité entre bénévoles et public. Iels sont nombreux·euses à décrire des violences allant des remarques sexistes ou hétéronormatives jusqu'à l'agression sexuelle. Être bénévole peut également desservir les victimes de VSS lorsqu'elles veulent signaler des faits. Des enquêté·es bénévoles ont par exemple été exclu·es de la zone de prise en charge des victimes en raison de leur fonction.

Bénéficiant d'un quelconque statut au sein de l'événement ou non, les agresseurs sont nombreux à mettre les victimes dans une situation d'échanges économique-sexuels (Tabet, 2004). Ces échanges, reposent sur l'asymétrie entre les droits sexuels des hommes et ceux des femmes, les hommes cherchant ainsi à rétribuer les femmes pour obtenir des faveurs sexuelles. Dans une situation de prédation, ils vont alors chercher à mettre les femmes en position "d'endettement", en leur payant à boire, en offrant leur aide, en rendant service pour qu'elles se sentent redevables. C'est le cas dans plusieurs situations d'agressions, de viols ou de tentatives de viols. Aude a par exemple été victime d'un homme en boîte de nuit qui l'avait repérée dans la queue des toilettes et qui l'a suivie toute la soirée jusqu'à se faire inviter par les ami·es d'Aude pour prolonger la soirée en appartement. C'est là qu'il tente de la violer. Aude a également été victime de deux hommes plus âgés qui, après l'avoir repérée en boîte de nuit, sont venus vers elle à la fermeture pour l'emmener de force plus loin dans la rue. Sidérée, elle n'a pas pu émettre un son et s'en est sortie grâce à une amie qui l'a remarquée. Océane a quant à elle été violée par un ami d'ami à la suite d'une soirée dans un bar, s'étant prolongée dans un appartement. Son agresseur a profité de l'état d'ébriété avancée du groupe pour l'isoler et lui proposer de rester dormir. Dans une autre situation, Amandine a été victime d'une agression liée à la drogue lors d'une soirée en appartement. Elle a été droguée par un ami de l'hôte, et malgré ses protestations claires et son refus de dormir avec lui, aucun témoin n'a réagi ou pris sa défense. Elle a dû se réfugier dans la salle de bain pour échapper à son agresseur. Sarah a été violée par un ami dans sa tente lors d'un festival. Clémence a été elle aussi violée, par un homme qui l'a suivi à la sortie d'une boîte de nuit, et agressée à 16 ans lors d'un concert par un quadragénaire qui se frottait à elle. Ines a été droguée en boîte de nuit, Clémence a été violée par un ami d'ami après une soirée en boîte, Jeanne a subi des viols par des amis d'amis, dont un pendant son sommeil, et a subi une agression sexuelle après une soirée de la part d'un ami. Mathilde a été droguée et a été emmenée par un homme hors de la boîte de nuit avant d'être repérée par une amie. Un autre homme a tenté d'introduire ses doigts en elle à travers son jean.

73 % des personnes interrogées ont été victimes d'une ou plusieurs agressions sexuelles en milieu festif.

53 % des enquêté·es ont été harcelé·es sexuellement en milieu festif.

En milieu festif, les expériences des violences sexistes et sexuelles des personnes interrogées sont diverses par la forme ou le lieu. Leur point commun est qu'elles ont toutes été perpétrées par des hommes qu'ils soient inconnus ou connus. Les logiques de prédation que nous venons de décrire ne sont pas le fait de "prédateurs" isolés et marginaux. Elles sont le produit de rapport sociaux systémiques de domination en ce qu'elles suivent toujours les mêmes mécanismes qui impliquent de faire des femmes des proies.

“Les hommes. Les hommes. C’est systématique : c’est les hommes.” (Cécile, 28 ans, festivalière)

Tableau n°2 : Formes de violences subies en milieu festif par les enquêté-es (informations recueillies entre février 2023 et février 2024)

Formes de violences en milieu festif ¹⁴	Nombre d’enquêté-e-s victimes	Exemples de situations racontées
Violences verbales et harcèlement sexuel	10	Christopher : insultes et intimidations homophobes et sexistes, moqueries à cause du maquillage ; Aude : propos sexuels et insultes lesbophobes, insultes à caractère sexuel “coincées de la chatte” ; Amandine : défend une femme qui a des “mains faites pour branler” et se fait insulter de “féminazie” ; Océane, Fanny et Magali : regards insistants ; Cécile, Clémence, Ines, Mathilde et Aude : interactions à caractère sexuel non-consenties ; Cécile, Clémence et Mathilde : remarques sexistes ou à connotation sexuelle sur leurs physiques et tenues
Agression sexuelle	11	Aude : baisers et tentatives de baisers non-consentis ; Sarah : attouchements sur les seins, sur les fesses et les parties intimes (soit avec les mains soit avec des pistolets à eau) ; Camille : hommes qui tentent de l’enlacer ; Bianca, Magali, Sarah et Clémence : frotteurs ; Amandine : attouchements sur les seins ; Océane, Jeanne et Cécile : attouchements sur les cuisses et les fesses ; Mathilde : tentative de viol
Viol	4	Sarah : dans une tente en festival par un ami ; Océane : dans une soirée privé par une connaissance après une soirée en bar ; Clémence : soirée privée par un homme rencontré en boîte de nuit ; Jeanne : deux fois en soirée privée, plusieurs rapports non-consentis
Violences physiques	5	Aude et Bianca : se faire tirer les cheveux ; Aude : se faire frapper la tête ; Fanny et Ines : coups à cause de la foule ; Mathilde : a reçu une claque après avoir rejeté les avances d’un homme ; Aude : tentative d’enlèvement
Violences conjugales	1	Amandine : violences psychologiques de la part de son ex-partenaire

¹⁴ Cette catégorisation s’inspire de celle proposée par #NousToutes, qui se fonde sur les classifications juridiques. Toutefois, dans les faits, les violences ne sont pas toujours aussi clairement distinguées par les victimes. Elles peuvent être subies simultanément ou à des moments différents, par un ou plusieurs auteurs. Toutes ces expériences s’inscrivent dans un continuum de violences vécu par les femmes et/ou les personnes LGBTQIA+.

Il ne s'agit là que de quelques exemples tirés des entretiens, mais dans toutes ces situations, on remarque la manière dont les agresseurs s'assurent de la position de vulnérabilité de leurs victimes : seules, alcoolisées, endormies ou droguées à leur insu. Certains les contraignent également à leur donner leurs coordonnées. Les victimes se sentent alors prises au piège et perçoivent le fait de céder comme un moindre mal pour échapper à leur agresseur sur le moment. C'est notamment la recherche de cet ascendant qui conduit les hommes à avoir recours à la soumission chimique.

1/3 des enquêté-es a été victime de soumission chimique ou de tentative de soumission chimique.

Des auteurs qui profitent de la vulnérabilité chimique pour dominer ou s'imposer par la soumission chimique

La soumission chimique, qui implique l'utilisation de drogues pour faciliter les agressions sexuelles, a récemment suscité de vives inquiétudes. Elle peut être administrée à travers un verre ou par injection, et a été mentionnée à plusieurs reprises par des victimes et des professionnel·les dans le cadre de notre étude. Cependant, certain·es considèrent qu'il s'agit d'une "psychose", car peu de victimes effectuent des tests pour détecter la présence de substances dans leur organisme, et certains de ces tests se révèlent négatifs. Cette perspective minimise les craintes des femmes et reflète une culture du viol qui les dépeint comme étant craintives, peu fiables, voire "folles" (Bieneck & Krahé, 2011). Ainsi, la vulnérabilité ou la soumission chimique peut être considérée comme un instrument de la domination masculine puisqu'elle provoque un sentiment de vulnérabilité particulièrement important (De Beauvoir, 1949). La vulnérabilité chimique désigne "un état de fragilité d'une personne induit par la consommation volontaire de substance psychoactive la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel". En revanche, la soumission chimique se réfère à l'administration de substances psychoactives à des fins criminelles ou délictueuses, à l'insu de la victime ou sous la menace. Il est important de noter que les cas de vulnérabilité chimique sont plus fréquents que ceux de soumission chimique (ANSM, 2021). En effet, les auteurs de violences profitent de manière opportuniste de la consommation volontaire de drogues licites ou illicites en milieu festif pour exploiter la vulnérabilité de leurs victimes. Par ailleurs, la soumission chimique ne se limite pas toujours à la volonté d'agression sexuelle. Comme nous l'avons constaté, elle peut aussi représenter une pratique collective, un défi entre hommes, leur permettant d'affirmer leur pouvoir et de performer une masculinité hégémonique en s'assurant de leur ascendant sur les femmes. Dans ce cas, lorsque l'intention n'est pas sexuelle, ces violences sont pensées comme un jeu, exécutées dans une perspective d'homosociabilité, c'est-à-dire de reconnaissance par leurs pairs (Kimmel, 1994). Que la drogue illégale soit présente ou non dans l'organisme de la victime, il est essentiel de ne pas tomber dans la minimisation, mais de prendre tous les cas, tentatives ou cas avérés, au sérieux afin de s'extraire des biais induits par la culture du viol.

"Au bout d'un moment, soit tu cèdes, soit tu baisses les bras, soit d'un coup tu ne sais pas comment ta culotte n'est plus là." (Sarah, 25 ans, festivalière)

Bien que les méthodes utilisées pour commettre des agressions sexuelles soient similaires, les types d'agressions et les agresseurs peuvent varier en fonction des milieux festifs. Des études supplémentaires seraient nécessaires pour analyser ces spécificités. Notre enquête suggère

que les violences sexuelles ont souvent lieu dans la sphère intime lors de soirées privées, mais que la rencontre avec l'agresseur et la mise en danger peuvent se produire dans des lieux festifs publics tels que les festivals, les boîtes de nuit et les bars. Dans ces situations, les données du ministère de l'Intérieur confirment les expériences des personnes interrogées, qui connaissent leur agresseur au moins de vue dans 77 % des cas. En revanche, la majorité des agressions sexuelles autres que les viols et tentatives de viols hors ménages sont commises dans des lieux publics. Dans ces contextes, seulement 54 % des victimes connaissent leur agresseur au moins de vue (Enquête Cadre de Vie et Sécurité, 2019). Selon les témoignages recueillis dans les milieux festifs, ce sont souvent des inconnus qui commettent des agressions sexuelles. On observe donc un certain schéma dans la diversité des violences subies avec d'une part des agressions sexistes et sexuelles massives dans les lieux festifs ouverts, commises généralement par des inconnus, et d'autre part des agressions et violences sexuelles qui se déroulent dans des espaces clos, privés et qui sont le fait de personnes connues des victimes. Ces derniers peuvent avoir été rencontrés dans des lieux de fête publics, mais vont commettre des violences à l'abri des regards en isolant la victime. Les festivals, comme d'autres milieux festifs constituent donc à la fois des espaces où se reproduisent de nombreuses violences qui sont, dans la grande majorité des cas, banalisées voire tolérées. Mais ils sont aussi une porte d'entrée vers les violences sexuelles puisqu'ils permettent aux rapports de domination de s'exprimer de manière renforcée (notamment par l'alcool et le manque de régulation sociale de la part des membres de l'organisation) et ainsi d'être prolongés dans des espaces privés.

Pour faire face à ces situations dans les milieux festifs, les personnes doivent surmonter leurs craintes et se faire violence. Les agressions qu'elles y subissent s'inscrivent dans un continuum des violences, les marquant profondément au fil du temps (Kelly, 1988). Pour certaines, ces agressions peuvent réveiller des souvenirs traumatiques et renforcer un sentiment d'impuissance et de vulnérabilité (Prego-Meleiro et al., 2020).

“Déjà, le nombre de mains au cul que je me suis pris là-bas, je les compte plus. Mais c'est aussi, vraiment, des hommes plus vieux. Notamment à un moment un mec d'au moins 35 ans, donc moi, à ce moment-là, j'en avais 18, et en plus, j'étais, du coup dans cette période, je pense que ça faisait moins de 6 mois que c'était arrivé [le viol]. Donc, c'était déjà très compliqué pour moi de sortir. Et j'avais...enfin, j'avais envie d'aller à ce festival avec des amis et je me disais, ça va bien se passer.” (Océane, 20 ans, festivalière)

3. Les répercussions multiples et les stratégies d'adaptation face aux violences de genre en milieu festif

Les violences que nous venons de décrire ont de multiples conséquences sur les personnes qui les subissent, qu'il s'agisse de conséquences psychologiques, physiques ou sociales. Nous proposons d'analyser les impacts des VSS sur les trajectoires des personnes qui en sont victimes afin de mieux comprendre les freins aux signalements. Nous montrerons également, en quoi, ces conséquences donnent lieu à des stratégies d'adaptation qui, loin d'être des réponses individuelles, vont conditionner les pratiques des femmes et/ou personnes LGBTQIA+ dans leur accès aux espaces et leur rapport aux autres.

3.1. Les séquelles invisibles : les conséquences psychologiques et sociales des violences de genre en milieu festif

Les victimes de violences sexistes et sexuelles le sont généralement de façon répétée et dans des espaces divers. La répétition dans leur trajectoire, combinée à la gravité des faits, entraîne un grand nombre de conséquences. Les répercussions sont à la fois psychologiques et sociales. Celles que nous avons identifiées lors de notre étude se recoupent largement avec celles mises en évidence dans les travaux anglo-saxons sur le même sujet (Fileborn, 2016 et 2022 ; Hill et al., 2020 ; Bows et al., 2022). Parmi les conséquences sur la santé mentale et physique de les enquêté-es, on peut citer :

- L'hypervigilance, qui s'accompagne dans de nombreux cas d'une charge mentale liée au fait de devoir penser à tous les détails (Qui sera présent-e ? Comment se rendre à l'événement ? Comment rentrer ? Avec qui ? Où dormir ?). Connaître la réponse à toutes ces questions leur permet d'avoir le contrôle sur une situation qui peut facilement leur échapper. C'est d'ailleurs ce qu'ont constaté Stéphanie Condon, Marylène Lieber et Florence Maillochon dans leur étude sur l'espace public qui observent une préparation à la fois psychologique et logistique avant chaque sortie.

“Je suis toujours en train de vérifier qu'on est tous en groupe sur le chemin et des choses comme ça. Et pareil, quand on avait été au bar dansant, j'étais vraiment en alerte sur est-ce qu'on est bien tous ensemble. Un de nos amis qui s'est absenté un petit peu longtemps pour aller aux toilettes, tout de suite, j'ai voulu aller vérifier. [...] Que la personne soit tombée sur quelqu'un, se soit fait agresser, se soit fait voler, je ne sais pas, des choses comme ça. Je suis toujours très méfiante aussi des hommes qui m'approchent, moi et mes ami-es souvent au bar dansant ou la nuit globalement. Vérifier les petits regards que nos potes nous lancent, vérifier que le mec n'est pas relou, des trucs comme ça. Histoire que rien n'arrive quoi.” (Fanny, 21 ans, festivalière)

- L'anxiété, qui s'est développée chez une partie des enquêté-es. Iels sont nombreux-ses à vivre des crises d'anxiété ou des crises de panique suite à des violences, dès qu'ils se sentent en insécurité ou confronté-es à une situation similaire à une expérience passée ;

“J'ai fait une grosse crise, à moitié crise d'anxiété. J'ai revécu mon trauma parce qu'en fait, c'était la première fois depuis mon agression que je me retrouvais exactement dans le même contexte, c'est-à-dire que j'étais dans un grand festival, que j'étais seul-e et qu'il commençait à faire nuit. C'était juste pas le même lieu, mais c'était les mêmes conditions.” (Camille, 23 ans, festivalier-ère)

- L'anxiété sociale qui entraîne un refus de sortir pendant une période donnée ou la restriction des interactions aux seules personnes de confiance ;
- Les douleurs chroniques qui peuvent apparaître suite aux expériences subies par les victimes qui ont des effets sur leur vie personnelle, étudiante et professionnelle ;
- L'agoraphobie, qu'elle soit conscientisée ou non par les victimes ;

“Depuis que j'ai fait ma dépression, j'ai fait ma première crise de panique. Et du coup, ça va être dès que je me sens vraiment en insécurité. Par exemple, j'en ai fait une avec des ami-es à [grande ville française]. J'étais avec mes copines. Et il n'y avait rien qui faisait que je me sentais en insécurité, mais sans raison. Il n'y a personne qui nous a embêtés. Il n'y a personne qui nous a posé problème. C'est juste que je trouvais ça pas propre, pas beau. Trop de monde. Je ne suis pas agoraphobe mais j'ai fait une crise de panique. Dès que je me sens en insécurité.” (Ines, 27 ans, festivalière)

- La colère ou l'agressivité se développe à force d'être confronté-es aux violences, mais aussi pour surmonter ou remplacer la peur ;

“La peur, l'impression d'être, d'être un petit bout de viande jetée en pâture ... Ouais. Après, j'ai développé la colère, petit à petit.” (Amandine, 25 ans, festivalière)

- La sidération qui arrive durant une situation de violence les empêchant de réagir, mais aussi face aux comportements des hommes et des auteurs de violences ;

“Je sais pas quel référentiel ils ont pour se permettre. Enfin c'est un truc, j'arrive pas à comprendre le process... Comment elles se font les connexions ? Pour moi, il y a quand même tout un escalier qui manque. D'un coup, tu tombes dans un gouffre et : “mais qu'est-ce qu'il se passe ?” (Amandine, 25 ans, festivalière)

- La méfiance accrue envers autrui, notamment envers les hommes et toutes les personnes qui sont perçues comme de potentiels agresseurs. Les enquêté-es vont rapidement identifier des éléments qui les mettent en sécurité ou qu'iels perçoivent comme une menace et mettent alors en place des stratégies d'évitement du danger tout en le surveillant ;

“Je pense que c'est toujours une sorte de méfiance. On est toujours sur nos gardes.” (Aude, 23 ans, festivalière)

- L'atteinte à l'estime de soi fait partie des conséquences les plus répandues. La plupart des personnes interrogées décrivent la sensation de honte, le fait de se sentir humilié-e ou rabaisé-e par la violence qu'iels viennent de vivre ;

“Le mec avait 40 ans et il y avait tout le monde autour et j'ai eu honte de moi en fait. C'est le sentiment que j'ai eu encore. En fait, j'ai tout le temps honte alors que c'est pas moi qui devais avoir honte et j'ai tout le temps honte alors que j'avais 16 ans et j'ai fait semblant.” (Clémence, 25 ans, festivalière)

- L'“hyper-intellectualisation” qui va se manifester par une analyse constante des interactions sociales, ainsi que par une évaluation continue de leurs propres émotions et sensations dans le but d'identifier les sources éventuelles de mal-être ou de s'assurer de leur bien-être. Cette tendance peut être perçue comme une stratégie de défense permettant de maintenir une distance émotionnelle vis-à-vis des situations vécues ;

“Ça peut être mille choses. Est-ce que c'est un petit truc plus tôt dans la journée qui m'a contrarié-e ou qui m'a un peu mis mal et ce n'est pas encore digéré ? Enfin, j'essaie vraiment de comprendre vraiment pourquoi je ne me sens pas bien. [...] J'essaie de toujours comprendre quand même pour essayer de trouver des solutions qui sont adéquates et puis sinon, prendre le temps de me poser et après, de faire des choses qui me font du bien. Vraiment, j'essaie

d'adapter au mieux à chaque fois en général, ça se passe bien.” (Camille, 23 ans, festivalier·ère)

- Les comportements auto-destructeurs comme la consommation excessive de drogues illicites et d'alcool.

Parmi les conséquences psychologiques analysées par les chercheur·euses, l'amnésie dissociative vient compléter la liste, mais nous ne l'avons pas observé chez les enquêté·es. Sur les 15 personnes ayant témoigné, au moins 6 suivent une psychothérapie pour leur permettre de guérir de leurs traumatismes. Cette question du soutien psychologique n'a pas été directement posée en entretien, ce sont les victimes qui ont abordé d'elles-mêmes le sujet, faisant un lien direct entre les séquelles laissées par les violences et le recours à la thérapie.

Les relations amoureuses et sexuelles sont également particulièrement impactées par les violences sexistes et sexuelles subies par les enquêté·es. Iels décrivent des difficultés à faire confiance, à entrer dans une relation de séduction et vont, dans certains cas, adopter des comportements à risque. Cela passe par exemple, par la fréquentation de personnes nocives et violentes, de manière inconsciente, la consommation accrue de substances, s'enfermant des spirales auto-destructrices, comme en témoignent les recherches espagnoles, menées en psychologie, sur les conséquences des VSS en milieu festif sur les victimes (Prego-Meleiro et al., 2020). La manière de draguer peut aussi être impactée. Sarah a décidé de ne plus draguer en milieu festif en raison de nombreuses "mésaventures" qu'elle a vécues. Après avoir évalué les risques et les bénéfices, elle a conclu que la drague ne valait pas le coût. Clémence, quant à elle, a peur de draguer, car elle ne souhaite pas reproduire les comportements oppressifs qu'elle a subis par le passé. Elle préfère donc se restreindre plutôt que de prendre le risque de les répéter. Océane a abandonné l'idée de draguer en milieu festif temps qu'elle n'a pas surmonté ces traumatismes, car ils ont tendance à remonter lorsqu'elle flirt avec un homme :

“J'ai encore beaucoup de traumas [...] ça m'est arrivé récemment de rencontrer quelqu'un à un festival, que le feeling passe vraiment très bien et que vraiment au fond de moi, j'ai un peu envie de voir ce que ça pourrait donner. Mais en fait, les seuls moments où on a dansé ensemble où c'était plus rapproché d'un coup, j'ai paniqué et je suis partie. Et ça m'a fait faire des crises d'angoisse et je me suis dit OK, je n'ai pas... j'ai besoin vraiment du temps pour ça.” (Océane, 20 ans, festivalière)

Une des conséquences communes à toutes les enquêté·es réside dans la difficulté de se reconnaître comme victime, pourtant iels ont toutes déjà pris conscience de leurs agressions au moment où iels nous contactent et sont donc en théorie, capables de les verbaliser. Cependant, la quasi-totalité nous informait dès la prise de contact qu'iels n'auraient sûrement “pas grand chose à dire”, qu'iels avaient “peur de nous faire perdre notre temps”, que leurs expériences n'étaient sans doute “pas assez graves” ou “significatives”. Cette minimisation peut être due à la difficulté de se penser comme victime et de se confronter à la réalité des agressions subies. Les témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête montrent que les victimes ont souvent du mal à nommer les agressions, en particulier lorsqu'elles sont abordées de manière abstraite ou généraliste. Cependant, lorsqu'elles sont invitées à décrire des événements précis, les victimes sont souvent en mesure de fournir des détails sur les agressions subies. Cette approche peut les aider à prendre conscience de la gravité des événements et à surmonter leurs réticences à les dénoncer. Notre démarche a permis de les mettre dans des situations d'explicitation, c'est-à-dire de les amener à raconter en détail des événements afin de faire remonter des souvenirs.

L'exemple d'Aude est parlant. Après avoir décrit en détail plusieurs agressions en milieu festif, Aude s'empresse de minimiser les faits lorsqu'on lui demande pourquoi elle n'a jamais signalé les violences :

“[Hésitation] Je sais pas trop. Je pense qu'à chaque fois, c'est un peu ... Enfin, à part cette fois-là, la sécu était occupée avec d'autres gens et puis, en plus, le bar était fermé. Ça s'est passé en dehors du bar. Mais sinon, à chaque fois, vu que c'était... Il y a jamais eu de... agression, à proprement parler. C'est juste, ils viennent nous faire chier ou ils nous collent aux basques. Je pense que si je me dirige, c'est que c'est assez grave. Et puis, il y a toujours un peu cette peur, aussi, qu'ils s'en foutent.” (Aude, 23 ans, festivalière)

Bien que les conséquences des VSS semblent individuelles, elles ont un caractère systémique en ce qu'elles sont ressenties de manière commune par de nombreuses personnes. Elles conduisent les victimes à mettre en place des stratégies pour accéder aux milieux dans lesquels elles ont subi des violences. Les techniques mises en place varient en fonction des expériences vécues. Elles peuvent refléter une volonté de se protéger contre de futures agressions et de minimiser les risques d'être à nouveau victime de violences, ce qui limite leur liberté de sortie. Néanmoins, elles mettent aussi en place des stratégies de résistance pour se réapproprier les espaces et en particulier les espaces festifs.

3.2. Les stratégies d'adaptation pour avoir accès aux sorties festives : quand il faut choisir entre changer son comportement ou ne plus sortir

Afin de conserver leur *droit à la fête*, les personnes minorisées vont mettre en place des stratégies différentes leur permettant de surmonter la peur intériorisée de l'espace public et les milieux festifs. Certains groupes sociaux vont alors ajuster leurs comportements en fonction de leur sentiment de peur pour s'exposer le moins possible au risque (Condon et al, 2005) : ce sont des stratégies d'évitement. Pour concilier leurs allées et venues à leurs craintes, les personnes minorisées mettent en place des techniques qui les éloignent plus ou moins des espaces publics ou des milieux festifs.

Les violences sexistes et sexuelles donnent ainsi lieu à un ensemble d'ajustements et de pénalisation sociale parmi lesquelles :

- Les restrictions dans la fréquence et les lieux de sortie ainsi que des déplacements ;
- Les restrictions dans la “présentation de soi” (habillement, maquillage, etc.) ;
- Les restrictions dans la consommation d'alcool ou de drogues illicites.

Diminuer la fréquence des sorties, choisir les milieux festifs et les modes de déplacements

En effet, les personnes rencontrées ont toutes adapté leur comportement social. Il s'agit alors d'être moins visible dans l'espace public, de moins le fréquenter, de faire en sorte d'être en mouvement perpétuel, d'être accompagné-e (et à plus forte raison par des hommes), de privilégier les espaces clos. En festival, cela passe par le choix de l'emplacement de la tente qui doit être à la fois pratique, mais aussi sécurisant, c'est-à-dire peu repérable et éloigné des groupes perçus comme menaçants (en général les groupes d'hommes qui occupent l'espace

physique et sonore et qui sont fortement alcoolisés et/ou euphoriques). La manière de se situer dans l'espace par rapport à la foule fait également l'objet d'une attention plus ou moins consciente de la part des enquêté-es. Iels vont privilégier les périphéries pour pouvoir se dégager rapidement en cas de danger, rester toujours en groupe (certain-es allant même jusqu'à former des binômes au sein des groupes). L'attention portée aux ami-es est particulièrement présente dans les entretiens, chacun-e surveillant les interactions sociales non-désirées que peuvent subir les membres du groupe, faisant parfois barrière avec leur corps tout en dansant, pour protéger un-e proche d'une personne mal intentionnée. Le groupe constitue ainsi un élément pensé comme protecteur, permettant aux individus de résister face aux violences et de réduire le sentiment de vulnérabilité. Pourtant, celui-ci n'empêche pas les agressions d'arriver et peut même constituer un danger impensé dans le cas des groupes mixtes.

“Déjà se mettre de façon plus fermée, d'avoir l'impression que c'est un cercle où on ne peut pas intervenir même le fait de s'asseoir par terre aussi, forcément on a moins accès à nos corps parce qu'on est par terre.” (Océane, 20 ans, festivalière)

Si la dimension collective des cercles de sociabilité ne suffit pas comme moyen de se protéger contre la violence, les personnes interrogées ont également recours à des stratégies individuelles pour continuer à sortir en toute sécurité. La plupart ont adapté leurs habitudes de sortie nocturne en privilégiant des horaires plus précoces, en fréquentant des lieux considérés comme plus sûrs et en se limitant à un cercle restreint de personnes de confiance. Cela passe généralement par le fait de privilégier des sorties en bars ou chez des ami-es et de restreindre les sorties dans des milieux dansants dans des espaces jugés plus “safe”. Ce terme anglophone a, d'après nos entretiens, été intégré au langage des jeunes. Historiquement, les minorités sexuelles ont créé des “espaces sûrs” pour faire face à leur vulnérabilité. Ces “safe spaces” comprennent des quartiers, des lieux de socialisation plus ou moins permanents, qui se basent sur la création d'un environnement protecteur et bienveillant entre personnes partageant les mêmes expériences et identités (Hanhardt, 2013). Aujourd'hui, il est utilisé à la fois pour décrire des espaces communautaires, mais également pour désigner des lieux, non pas sûrs, mais perçus comme sans danger ou partiellement sans danger. Ils impliquent généralement que l'endroit est maîtrisé par les individus, qu'iels n'y ont pas connu de sentiments négatifs ou de violences. Concrètement, on y retrouve généralement un fort entre-soi¹⁵ voire de l'interconnaissance personnelle, des pratiques qui sont familières aux personnes qui les fréquentent. L'emploi du terme est à double tranchant puisqu'il implique l'absence de rapports de domination que l'on peut malgré tout retrouver au sein même de toutes les communautés. Il peut également être “auto-déclaré” par des structures dans un but commercial, sans qu'il soit à l'initiative de personnes concernées. Enfin, les violences qui se produisent dans des espaces pensés comme “safe” peuvent être encore plus difficiles à identifier et à dénoncer pour les victimes. Cela s'explique par la dissonance cognitive entre la dimension censée être sécurisante et la violence subie, ainsi que par les relations inter-personnelles qui peuvent s'y nouer, entraînant des solidarités envers les agresseurs qui les fréquentent. À l'autre bout du spectre qui classe les espaces selon leur niveau de danger, on retrouve, pour les milieux festifs, les boîtes de nuit. La quasi-totalité des personnes interrogées déclare avoir arrêté de les fréquenter, car elles semblent être identifiées comme les milieux festifs les plus hostiles du fait de la fréquence des agressions. Elles sont également nombreuses à limiter leur consommation d'alcool (et de

¹⁵ L'entre-soi désigne le regroupement de personnes aux caractéristiques sociales communes dans des mêmes espaces.

drogues illicites) de manière à pouvoir rester vigilantes et anticiper les dangers, se restreignant ainsi dans la possibilité de lâcher prise.

“Donc, après le moment où je rentre toute seule, je ne veux pas me faire voir. Je n’existe pas.”
(Cécile, 28 ans, festivalière)

Au-delà des espaces festifs en eux-mêmes, la question du retour de soirée et donc des déplacements nocturnes, cristallise un certain nombre de craintes. Les enquêté-es s’organisent pour ne pas avoir à rentrer seul-es ou ne pas rentrer trop tard, quitte parfois à dormir chez des ami-es de confiance ou à payer des taxis dans lesquelles elles se sentent également vulnérables. Inès nous raconte par exemple qu’elle attend toujours que ce soit le taxi qui vienne vers elle en disant son prénom et qu’elle vérifie systématiquement la plaque. Sur leurs trajets nocturnes, les femmes et/ou personnes LGBTQIA+ cherchent à prendre le moins de place possible, à avoir l’air fermé et à ne croiser aucun regard. Certain-es enquêté-es perçoivent le fait d’être “fermée” ou d’avoir “l’air méchant” ou “d’intimider les gens” à la fois comme des éléments qui les rendent moins accessibles et qui leur permettent d’essayer de renverser le rapport de force.

“Globalement, quand je rentre chez moi, le soir, toute seule, j’essaie d’avoir un visage fermé, parce que je me dis que si j’ai l’air fermée, personne va essayer de m’emmerder, mais bon, c’est pas vrai. Mais bon, je me dis déjà, ça ferme les possibilités.” (Magali, 21 ans, festivalière)

Adapter ses tenues et son maquillage pour se fondre dans l’environnement

Cela passe également par le port de vêtements larges, le fait de prévoir des vêtements ou des chaussures de rechange spécifiques aux déplacements. En entretiens, le choix de la tenue est souvent présenté en premier lieu à travers des raisons pratiques (météo, confort, etc.), cependant dans cette dimension de “praticité” on comprend que la charge mentale liée à l’habillement est aussi prise en compte dans les choix qui sont opérés. L’objectif étant d’éviter de se sentir mal à l’aise à cause de vêtements qui risqueraient de les rendre identifiables en tant que cibles. Dans les discours des participant-es les pratiques vestimentaires reflètent leur état d’esprit et leur niveau de confiance en elleux à un moment donné. Ainsi, les tenues vont dépendre du degré d’énergie que les personnes sont prêtes ou non à mettre en cas d’interactions non-désirées. Cela témoigne des efforts qui sont nécessaires à ces personnes pour rationaliser leur peur et circuler librement dans les espaces publics et festifs. “Sortir n’est plus dans ce contexte une possibilité, mais un combat que l’on mène contre soi, un entraînement contre l’ascendant toujours possible de la peur” (Condon & al., 2005) mais c’est aussi un combat contre les personnes qui exercent la domination. Les enquêté-es sont en majorité à déclarer répondre face aux agressions, en particulier lorsqu’iels sont entouré-es par des ami-es, tout en sachant que les résistances qu’iels opposent entraînent généralement une escalade dans la violence, principalement verbale. Dans ces configurations, on retrouve un mélange de satisfaction lié à la réappropriation de soi et au basculement temporaire de rapport de pouvoir. Cependant, cela implique dans un contexte festif une interruption plus prolongée de l’amusement et représente un coût émotionnel qui impacte sur le long terme les pratiques festives. En effet, ce qui ressort principalement du côté des conséquences sociales, c’est avant tout l’enfermement. Les victimes vont privilégier des endroits fermés, des cercles restreints, prendre une apparence fermée et dure, danser et rester en cercles fermés.

Ce phénomène semble être accentué avec l'âge, les personnes plus âgées témoignant plus de leur lassitude face aux mauvaises expériences, exprimée sous la forme d'un désintérêt pour les milieux festifs. Elles ont plus facilement tendance à limiter les sorties, à en adapter la nature ou encore à changer leurs pratiques vestimentaires, comme en témoigne Jeanne, 29 ans, ou Olivia, 44 ans, qui ont pris leurs distances avec la performance de la féminité et donc avec les attributs pensés comme féminin dans leurs manières de se vêtir ou de se coiffer. Cette stratégie s'explique à la fois par l'exposition répétée aux violences et discriminations subies, mais aussi par l'âge, rappelons qu'une partie des agresseurs utilisent leur ascendant lié à l'âge pour agresser leurs victimes, et qui représente un facteur de désirabilité chez les femmes. Les plus âgées de notre échantillon, ressentent ainsi moins la pression liée à l'objectification de leur corps et sont plus détachées du "male gaze" ou regard masculin ayant imprégné la société. Par ailleurs, cela correspond aussi à une période de mise en couple. En effet, le couple va avoir un impact sur la manière de se présenter aux autres. Les femmes qui sont attirées par des hommes vont dans un premier temps naviguer entre les attentes sociales de séduction et d'exploration de la sexualité tout en devant se protéger des violences jusqu'à la rencontre avec un partenaire stable (Santelli, 2018). Ce dernier est alors pensé comme une forme de protection qui permet de sortir en couple d'une manière qui serait plus sécurisée.

Les plus jeunes vont quant à elles, redoubler de stratégies pour continuer à sortir le plus longtemps possible. Il y a donc là un enjeu important en matière de liberté de circulation, de fréquentation des espaces et de sociabilité.

"Quand j'étais plus jeune, ado ou vers mes 18, 19 ans euh... Je sortais beaucoup. J'avais pas du tout envie de me laisser faire euh par rapport à tout ça euh... Je préférais entre guillemets vivre des agressions plutôt que de rester enfermée chez moi et... Et en fait ça coûte de la santé mentale de subir des agressions et du coup bah pour me préserver je sors beaucoup moins. C'est vraiment un truc, un réflexe que j'ai pris avec le temps... Pour me protéger quoi." (Sarah, 25 ans, festivalière)

3.3. Les mécanismes entravant les signalements des violences : faire face à la peur de ne pas être cru·e et au potentiel refus

Lorsqu'elles souhaitent signaler les violences, les victimes font face à divers obstacles les empêchant parfois de les dénoncer. Elles peuvent craindre de ne pas être crues ou prises au sérieux, de subir des représailles ou de ne pas être en mesure de fournir des preuves suffisantes. Cette peur est un obstacle majeur à la dénonciation des agressions. Les victimes ont parfois déjà vécu des expériences négatives avec les autorités ou les systèmes de soutien, ce qui peut renforcer leur méfiance et leur réticence à signaler les agressions. Les rapports de pouvoir défavorables aux victimes peuvent également les dissuader de dénoncer les agressions. C'est le cas par exemple de Christopher qui, alors qu'il est encore mineur, a été puni à la place de ses harceleurs et n'a jamais été cru par les adultes.

"Il y avait les profs à côté et les profs n'ont pas voulu savoir parce qu'ils m'ont juste vu moi, les insulter. Du coup, c'est moi qui ai été sanctionné et on ne m'a jamais cru. À partir de ce moment-là, pour moi, la confiance envers les adultes était brisée." (Christopher, 21 ans, festivalier)

Le poids du silence et de la honte : conséquences de la méconnaissance et du manque de soutien de l'entourage face aux violences sexistes et sexuelles dans les espaces festifs

De nombreuses personnes interrogées durant l'enquête ont également rapporté que leur entourage n'avait pas cru leur récit ou avait minimisé, banalisé leur expérience de violences sexistes et sexuelles. Cette réaction de l'entourage renforce le sentiment de culpabilité et de honte chez les victimes, qui hésitent alors davantage à signaler les agressions subies. Cette méconnaissance et ce manque de soutien de la part des proches contribuent également à la normalisation des violences sexistes et sexuelles dans les espaces festifs et ainsi, la culture du viol.

Le sentiment de honte est un obstacle majeur à la prise de conscience et à la dénonciation des violences sexistes et sexuelles subies dans les espaces festifs. C'est un mécanisme de défense courant chez les victimes de VSS. Elles sont nombreuses à ressentir une forte culpabilité et à se sentir responsables de ce qui leur est arrivé, en particulier si elles ont consommé de l'alcool ou des drogues illicites. Les enquêté-es étant en couple au moment des agressions se sentent particulièrement coupable vis-à-vis de leur conjoint-e. Cette honte repose sur une vision patriarcale de la sexualité des femmes qui contribue à renforcer la culpabilité, la crainte des victimes d'être jugées et rejetées à cause du "*Whore stigma*" (Rubin, 1984). Certaines enquêtées vont par exemple avoir l'impression d'avoir trompé leur partenaire après une agression, renversant ainsi la responsabilité sur elles-mêmes. Cette peur du jugement et de la stigmatisation peut les amener à garder le silence, à minimiser et à ne pas signaler les agressions subies, renforçant ainsi la culture du viol et l'impunité des agresseurs. De plus, les victimes peuvent prendre conscience des violences subies de manière tardive, parfois plusieurs mois ou années après les faits. Ce décalage dans le temps peut compliquer la prise en charge et la reconnaissance des violences, ainsi que la poursuite des agresseurs.

En plus de ce manque de soutien, les victimes de violences sexistes et sexuelles dans les espaces festifs peuvent également rencontrer des difficultés lorsqu'elles tentent de signaler les agressions subies aux organisateur·rices d'événements, aux associations de prévention VSS, à la sécurité ou à la police. De nombreuses personnes interrogées lors de l'enquête ont ainsi rapporté avoir vécu des expériences négatives lors de leurs signalements, allant de la minimisation de leur expérience à un manque de prise en compte de leur plainte, en passant par des réactions de méfiance ou de jugement. Ces réactions découragent les victimes de signaler les agressions subies, renforçant ainsi l'impunité des agresseurs et la culture du viol dans les espaces festifs. Une meilleure compréhension des mécanismes de violences et la formation au recueil de la parole sont essentielles pour optimiser la prise en charge des victimes. Par ailleurs, en festival, iels sont nombreux-ses à décrire leur difficulté à identifier les lieux et personnes ressources. Beaucoup ignorent où trouver les dispositifs et quoi faire en cas de problème. Les enquêté-es peuvent par exemple confondre RDR et prévention des VSS, bénévoles VSS et bénévoles du festival non formé-es ou encore le stand de prévention dédié, la "safe zone", le point info, etc. Par ailleurs, sur les gros événements, iels sont plusieurs à ne pas avoir vu les espaces ressources en matière de prévention des VSS et les missions de ceux-ci ne sont par ailleurs pas claires. Cette confusion n'aide pas les victimes à envisager l'organisation du festival comme une ressource et n'aide pas non plus ces derniers à avoir une visibilité sur ce qui se passe au sein de leur événement.

Chez les victimes de VSS que nous avons rencontrées, les personnes ayant décidé de déposer plainte ou d'en parler autour d'elles, l'ont vécu comme une obligation plutôt qu'un choix. Elles

se sentent contraintes de le faire, car elles n'arrivent plus à faire semblant que tout va bien, car elles sont trop vulnérables et trop affectées pour garder cela pour elles. Cette décision est souvent perçue comme un échec de leur part, comme si le réflexe premier était de vivre avec, de ne pas y accorder d'importance.

“Je leur en ai parlé [à ses parents] vraiment le lendemain, en fait, parce que j’allais tellement pas bien, j’avais pas trop d’autres moyens, j’étais obligée de leur dire tellement ça se voyait, en fait.” (Océane, 20 ans, festivalière)

Il faut un temps long ainsi qu’un entourage et des institutions soutenant·es pour que les victimes puissent se départir de ce sentiment d’échec. La plupart des personnes ne déposant pas plainte, elles surmontent leurs traumatismes en grande partie grâce au soutien de leurs proches, celui de groupes communautaires (groupes militants anti-racistes, féministes, LGBTQIA+ etc.) qui leur permettent de replacer leurs expériences dans des systèmes plus globaux, et grâce à un suivi psychologique. Elles sont également nombreuses à prendre leur distance au fil du temps avec les personnes qui ne les ont pas soutenues, quitte à restreindre leur cercle de sociabilité.

Tous ces freins au signalement des VSS peuvent être dépassés lorsque la victime voit ses traumatismes remonter à l’occasion d’une agression supplémentaire ou plus violente. Dans ces cas précis, la violence s’impose à la victime qui n’arrive pas à mettre en place tous les mécanismes de défense qui lui permettent de gérer seule la situation. Dans d’autres cas, les enquêté·es les ont signalées avec le soutien de témoins, généralement des ami·es. Les situations qui ont été signalées (hors dépôt de plainte) sont des agressions autres que des violences sexuelles, qui elles semblent nécessiter un temps plus long de prise de conscience. Les victimes qui signalent ces faits souhaitent que l’agresseur soit stoppé pour éviter qu’il ne s’en prenne à d’autres personnes. C’est d’ailleurs également le motif principal pour lequel les enquêté·es ont souhaité participer à l’enquête. Il ne s’agit pas d’obtenir une reconnaissance personnelle de ce qu’iels ont vécu, mais plutôt de participer à une dénonciation collective pour lutter contre les VSS. Cet engagement pour d’autres victimes potentielles peut être à double tranchant, comme c’est le cas de Jeanne, quand la personne se considère comme féministe. En effet, elle a une lecture de ces agressions en termes de rapports de sexe et de domination patriarcale. Pour elle, le fait de connaître les mécanismes derrière les violences qu’elle a subies la culpabilise davantage vis-à-vis de son incapacité à porter plainte.

“Et je n’ai rien fait. J’ai rien fait. Je suis toujours pas allée à la police. Alors que je pense que si j’allais à la police... Enfin, je pense que j’aurais vraiment de quoi me défendre, et tout. Parce que ça me... Ça me fait peur, je... J’ai vraiment pas envie de me lancer dans une grosse procédure, et tout. Alors que je sais qu’il faudrait parce que c’est aussi comme ça qu’on avance. C’est aussi comme ça que les choses avancent, c’est-à-dire que plus les gens vont dire ce qui s’est passé, plus on va se rendre compte, et quand on dit pas, c’est comme si ça se passait pas, et... Je sais tout ça mais bon...” (Jeanne, 29 ans, festivalière)

Il s’agit là d’une double peine voire triple peine puisqu’en plus de l’agression et de la difficulté à signaler, les personnes dans la situation de Jeanne se culpabilisent en tant que militantes féministes pour toutes les autres victimes.

Les victimes de VSS face aux attentes de la société : la perception de la "bonne" et "mauvaise" victime

L'analyse des freins au signalement et des motivations de ceux-ci permet de mieux comprendre certaines situations qui mettent en difficulté les professionnel·les. Plusieurs d'entre elleux nous ont rapporté leur frustration lorsque des victimes signalent un agresseur, particulièrement lorsque celui-ci est identifié et qu'il y a des témoins, mais qu'elles ne souhaitent pas attendre que la procédure de signalement aille au bout. Ces situations sont parfois interprétées comme de la légèreté de la part des victimes qui préféreraient ne pas rater un concert plutôt que d'obtenir justice. Ce phénomène s'explique en partie par deux aspects. D'abord, par la difficulté de mesurer la gravité d'une agression puisque pour la victime, elle fait partie de son quotidien, d'un continuum. D'autre part, parce que le signalement est effectué dans l'idée de pénaliser l'agresseur, de l'empêcher de continuer à agir et pas nécessairement pour obtenir justice personnellement. Les agressions agissent déjà comme des interruptions brutales dans des moments de plaisir, les victimes ne souhaitent donc pas que celles-ci se prolongent et qu'elles se retrouvent davantage pénalisées.

“On dit : “mince, tout est clair. Là, c'est un viol. Il y a des témoins. On a arrêté l'agresseur. Il y a un dépôt de plainte”. “Ah non, là, le concert, ça commence dans 15 minutes. Moi, ça va. Ça va. Je vais pas louper mon concert”. [...] On a pris son identité, s'il y a une plainte déposée plus tard, à mon avis, il y en aura pas. [...] On a les jeunes filles qui ne veulent pas déposer plainte parce qu'elles ont honte, parce qu'elles ont pris de la drogue. On a des jeunes filles qui sont complètement délirantes et elles minimisent la priorité de l'agression par rapport à un concert.”
(Maximilien, responsable d'une société de sécurité)

Attendre des victimes qu'elles signalent, c'est exiger un travail supplémentaire de leur part. Elles vivent avec ce genre d'interactions et fournissent déjà un effort important pour s'en prémunir au maximum lorsqu'elles se rendent dans des espaces jugés à risque. Ainsi, faire du signalement l'objectif principal ou le critère d'une politique de lutte contre les VSS réussie peut conduire à faire peser la responsabilité sur les victimes et à les forcer à affronter un système normatif qui les catégorise en "bonnes" ou "mauvaises" victimes. Les victimes dont l'agression est survenue en milieu festif ou après une sortie regroupent généralement un ensemble de facteurs qui vont faire d'elles des “mauvaises victimes” en fonction de l'heure, du contexte de l'agression, de la tenue vestimentaire, de la consommation d'alcool ou de drogue illégale. Elles sont perçues comme irresponsables, coupables, menteuses, confuses ou provocatrices (Lieber et al., 2019). C'est le cas par exemple des jeunes femmes considérées comme “délirantes” quand elles veulent retourner voir un concert, se rétractent ou ne sont pas prises au sérieux lorsqu'elles disent avoir été victimes de soumission chimique parce qu'elles ont bu de l'alcool. Toutes les enquêtées ayant subi une soumission chimique ont d'elles-mêmes et systématiquement insisté sur le fait qu'elles sont sûres d'elles, qu'elles savent faire la différence entre les sensations qu'elles connaissent et cette agression, comme pour anticiper la remise en question de leur vécu.

La dénonciation des agressions sexuelles et sexistes dans les espaces festifs est souvent entravée par la culture du viol, la minimisation des violences subies, la peur de ne pas être crue ou pris-e au sérieux, et les rapports de pouvoir défavorables aux victimes. Des stratégies de protection sont mises en place par les victimes pour continuer à fréquenter ces espaces, mais il est nécessaire de prendre des mesures concrètes pour lutter contre les violences de genre et encourager les victimes à dénoncer les agressions subies. Au regard de tous ces mécanismes, il

apparaît illusoire de concentrer l'attention sur les victimes lorsqu'il s'agit de prévention des VSS. S'il est essentiel de prévoir un espace de signalement et de prise en charge adaptée pour ces dernières, il faut avoir en tête que les agressions qu'elles subissent font partie d'un tout et s'inscrivent dans un temps long, sur lequel les organisateur·rices d'événement n'ont pas la main. À cet égard, leur responsabilité porte sur un espace-temps donné dont iels doivent garantir la sécurité. Pour cela, l'attention doit être avant tout portée sur les dynamiques qui favorisent les comportements oppressifs, sur la manière de les identifier et de les gérer. Il semble qu'un protocole clair et précis de prise en charge des agresseurs, doit permettre aux organisations d'agir de manière systématique afin de répondre à des oppressions qui sont systémiques et d'en protéger les victimes potentielles.

Axe 2 : Un état des lieux de la prévention et de la prise en charge des violences sexistes et sexuelles en milieu festif en Bretagne

“Ce sont des métiers en structuration, ça fait maximum 4 ans que ça existe en France et on est toutes en train de structurer nos métiers et c’est hyper chouette et c’est hyper excitant mais voilà c’est en mouvance tout le temps quoi.”

Maëva, membre de l’association C

1. Émergence et institutionnalisation de la question des violences sexistes et sexuelles en milieu festif

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif s’inscrit dans la lignée des mobilisations féministes qui ont participé à la reconnaissance du caractère massif et systémique de ces violences dans toutes les sphères de la société. L’héritage de ces luttes s’observe dans la manière dont est aujourd’hui pensée l’action publique et associative autour de ces questions. Les avancées en la matière sont le fruit de revendications populaires portées par les personnes concernées et de négociations avec le pouvoir en place. Elles permettent de continuer à faire évoluer les moyens et les outils pour protéger les victimes, identifier les agresseurs et prévenir les passages à l’acte.

1.1. De la prise de conscience à l’action : l’évolution de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en France, des années 1970 à aujourd’hui

La reconnaissance des violences sexistes et sexuelles comme d’un phénomène massif a débuté dans les années 1970 sous l’impulsion de femmes qui se sont mobilisées pour dénoncer le caractère systémique des violences subies. Organisées en différents collectifs et associations, les militantes féministes ont permis la création des premiers centres d’accueil pour les femmes victimes de violences conjugales, de groupes de parole pour les victimes de viols ou encore de la diffusion de campagnes de sensibilisation autour des violences au sein du couple (Delage, 2015). Les affaires judiciaires ont également été utilisées pour interpeller l’opinion publique, à l’image du “procès du viol” en 1978, durant lequel Gisèle Halimi a publiquement dénoncé les violences sexuelles contre les femmes, permettant notamment à la loi de 1980 de voir le jour et de redéfinir le viol comme un crime et non plus comme un délit. Les années 1980 sont marquées par une progressive reconnaissance institutionnelle du féminisme permettant une meilleure reconnaissance des violences subies et offrant aux associations la possibilité de se porter partie civile en cas de violences ou discriminations sexistes (Lemaire, 2015). En 1989, la première campagne nationale de sensibilisation aux violences conjugales est lancée par le gouvernement, sous l’impulsion de la secrétaire d’État aux droits des femmes, Michèle André. Les différentes associations féministes se structurent et s’organisent, notamment en profitant de journées telles que la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. Ces campagnes vont contribuer à une prise de conscience collective de l’ampleur

des violences faites aux femmes et à la mise en place de dispositifs d'accompagnement et de soutien adaptés (Delage, 2015).

Les années 1990 et 2000 sont marquées par la création de structures dédiées et le développement de dispositifs d'accompagnement et de soutien aux victimes. En 1992, le premier numéro d'écoute national pour les femmes victimes de violences est créé, le 3919. En 2002, c'est le premier Observatoire des violences faites aux femmes qui voit le jour en Seine-Saint-Denis. Durant cette même période, la lutte contre toutes les formes de violences exercées à l'encontre des femmes se développe, dénonçant à la fois la diversité des actes qui participent à leur oppression, mais également la continuité entre les différents espaces de la vie sociale qu'il s'agisse du couple, du travail ou de l'espace public.

C'est dans les années 2010 que l'expression "violences sexistes et sexuelles" est réellement popularisée. En effet, la médiatisation de certaines affaires, comme l'affaire DSK en 2011 ayant donné lieu à la campagne de sensibilisation "Non, c'est non !" ou l'affaire Weinstein en 2017, ont contribué à rendre cette question plus visible dans le débat public. Ces événements ont déclenché une vague de témoignages de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles dans le milieu du cinéma et ont largement relancé le mouvement #MeToo¹⁶, qui s'est rapidement propagé dans le monde entier. En France, le mouvement #Balancetonporc a également émergé sur les réseaux sociaux, permettant aux femmes de témoigner des violences sexistes et sexuelles qu'elles ont subies dans leur vie quotidienne (Ringrose & Keller, 2018). Ces mouvements ont contribué à briser le silence qui entoure les VSS et à mettre en lumière l'ampleur du phénomène. Depuis, de nombreuses sphères ont connu des mouvements de libération de la parole : le journalisme, les réseaux sociaux, les universités, le spectacle vivant, ou encore le sport. Le monde de la fête n'a pas fait exception et des associations de prévention dédiées ont vu le jour dès 2015. Pour autant, le coup de projecteur médiatique sur les milieux festifs n'a pris de l'ampleur qu'à partir de 2021 suite à la création du hashtag "BalanceTonBar". Se déclinant dans différentes villes de France, les témoignages d'agressions se sont multipliés et ont montré le danger que peuvent représenter les milieux festifs dans toute leur diversité. Ce sont principalement les cas de soumissions chimiques qui ont retenu l'attention politique et médiatique, notamment du fait de l'augmentation des cas constatés par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Pour autant, les VSS dans les espaces festifs dépassent largement ce cadre, comme le dénoncent les associations depuis plusieurs années.

La reconnaissance des violences sexistes et sexuelles comme d'un problème d'ampleur et l'expression d'un système de domination patriarcale sont le fruit de mobilisations féministes s'étant développées de la deuxième moitié du XXe siècle à nos jours. La lutte contre les VSS s'est articulée dès le départ autour de la prise en charge des victimes, les actions de sensibilisation et de dénonciation et la médiatisation d'affaires spécifiques. Aujourd'hui, à l'ère des réseaux sociaux, la pratique de la dénonciation publique d'individus ou d'établissements est devenue un outil puissant de prise de conscience collective et favorise la solidarité entre les victimes. Elle permet d'une part de pallier aux manquements des institutions, perçus par les associations et militant-es, et participe également à faire bouger les lignes au sein des organisations, qui craignant des atteintes à leur réputation (Loveluck, 2016) ont, ces dernières années, multiplié les initiatives de prévention et de sensibilisation. La dimension massive et très médiatisée des différents témoignages a également permis la mise en place d'un certain nombre de mesures

¹⁶ Le hashtag a été instauré en 2006 par l'activiste afro-américaine Tarana Burke pour protester contre les violences sexuelles envers les femmes Noires.

pour combattre plus efficacement les VSS. Portées en grande partie par des associations féministes, ces dernières sont le produit de l'expertise de terrain des personnes concernées qui s'organisent pour faire entendre leur voix et reconnaître leur expérience. C'est le cas par exemple des associations de lutte contre les violences conjugales qui ont vu le jour dans les années 1970 et sont aujourd'hui largement reconnues et structurées (Herman, 2016).

Au regard de ces évolutions, on peut se demander si le domaine de la prévention en matière de lutte contre les VSS en milieu festif peut devenir un champ d'intervention institué de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre.

1.2. L'institutionnalisation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : enjeux et limites d'une reconnaissance politique et juridique

Depuis les années 1970, les mouvements féministes ont donc permis de sortir les violences sexistes et sexuelles de la sphère privée pour les faire exister dans le débat public en tant qu'enjeu politique. La rhétorique décrivant ces actes comme des violations des droits humains interroge ainsi la responsabilité des pouvoirs publics.

On assiste alors à un long processus d'institutionnalisation qui se décline en différents mouvements. D'une part à travers la professionnalisation de l'engagement militant, d'autre part à travers la reconnaissance des combats féministes par l'action publique ou encore par la Justice. Il s'agit donc de désigner "*l'intégration de la cause des femmes dans les pratiques et les discours d'institutions*" (Blanchard et al., 2018). Ce processus n'est pas sans conséquence sur les revendications qui ne sont pas saisies et reconnues de la même manière en fonction des différentes structures. Plusieurs travaux ont montré la manière dont les rapports sociaux de genre sont appréhendés de manière fragmentée par les pouvoirs publics qui, dans un premier temps, se sont intéressés aux violences de genre à travers le prisme des violences conjugales, notamment grâce à la forte mobilisation militante (Delage et al., 2019). Les premiers plans de "lutte contre les violences faites aux femmes" se concentrent sur cette question et intègrent les violences hors du couple à partir de 2011 par le biais de campagnes de sensibilisation¹⁷. Au cours des années 2010 et jusqu'à aujourd'hui, les différents gouvernements ont pour ainsi dire "enrichi" progressivement l'action de différentes catégories d'intervention et de qualifications juridiques, segmentant ainsi les violences sexistes et sexuelles selon différents actes et espaces. On peut par exemple citer les VSS au travail, le harcèlement de rue, les mutilations génitales, les VSS dans le sport, dans les transports en commun ou encore l'inceste, dont les dispositifs de lutte sont renforcés par la loi ou font actuellement l'objet de rapports parlementaires en prévision de dispositions juridiques. Ce découpage, dépendant en partie de l'agenda politique, a de quoi interroger, notamment au vu du risque de complexification du traitement des situations (Lieber et Roca i Escoda, 2015) et du risque de dilution du caractère systémique des violences.

L'exemple de la structuration de la lutte contre les VSS en milieu festif reflète bien la complexité due à cette segmentation. En effet, la question de ces espaces demeure peu visible, puisqu'elle

¹⁷ Troisième plan de lutte contre les violences faites aux femmes (2011-2013)
https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_violences_2011_2013_synthese.pdf.

a d'abord été saisie du point de vue du travail. Elle est prise en charge par le ministère de la Culture, qui a notamment confié une mission de promotion de l'égalité femmes-hommes au Centre national de la musique (CNM). Si les violences sont mentionnées dans la dernière feuille de route égalité du ministère, à l'heure actuelle, elles sont principalement abordées par le prisme de l'égalité professionnelle, s'alignant sur les obligations légales des employeur-euses en matière de santé et sécurité au travail. Dans ce cadre, le Code du travail impose un certain nombre de mesures parmi lesquelles des "*actions d'information et de formation*" ou la désignation d'un-e référent-e formé-e sur ces questions¹⁸. Cette réglementation, qui s'applique à tous les domaines professionnels, peut interroger quant à son adéquation avec un milieu au sein duquel le recours au bénévolat est particulièrement important¹⁹ (Djakouane et Négrier, 2021). Cependant, s'il n'existe pas encore d'outils réglementaires et juridiques qui permettent de saisir les VSS subies par les publics (bénévoles compris-es) dans le cadre des événements festifs, il serait faux de prétendre que le problème n'est pas identifié par les acteurs publics et associatifs du secteur. Plusieurs événements ont été organisés autour du sujet comme une table-ronde lors des biennales internationales du spectacle à Nantes en janvier 2024 ou le cycle de webinaire "On en parle" organisé par le CNM. À cet égard, le CNM fait notamment office de centre de ressources en finançant des études faisant état de la situation et des différents enjeux dans les secteurs musicaux. Il met également à disposition des financements pour des structures portant des projets spécifiquement liés à l'égalité femmes-hommes ou à la prévention des violences sexistes et sexuelles, en soutenant la formation et proposant un protocole de lutte contre les VSS inscrit dans le Règlement Général des Aides du CNM. Cette reconnaissance est principalement portée par des associations militantes qui mettent en place un certain nombre d'actions pour prévenir et lutter contre le phénomène. Elles travaillent en collaboration avec le CNM et bénéficient de soutiens, notamment financiers, mais leur activité dépend toujours de l'engagement volontariste des différents établissements festifs qui souhaitent, à l'occasion des formations de prévention des VHSS prévues par le Code du travail, s'impliquer plus loin dans la lutte contre les VSS côté public. Du côté des établissements recevant du public (ERP) et de leurs obligations en matière de sécurité pour le public dans les événements festifs, les violences sexistes et sexuelles au sein du public sont pour le moment absentes des réglementations. Leur responsabilité s'articule principalement autour de la sécurité-incendie, de l'accessibilité et de l'évacuation. Concernant la sûreté (qui relève des actes de malveillance), les ERP ont des responsabilités en tant qu'employeurs en matière de santé et sécurité au travail. Il n'en demeure pas moins qu'en cas de négligence, d'imprudence ou de manquement à des "*obligations de prudence ou de sécurité prévues par la loi ou le règlement*" leur responsabilité peut être engagée (Delhaise-Ramond & Cuvelette, 2022). À cet égard, et au regard de l'ampleur du phénomène, un renforcement de la lutte contre les VSS pourrait passer par l'inscription explicite de ces dernières dans les obligations en matière de dispositif de sécurité pour les organisateur-ices d'événements festifs.

Les processus d'institutionnalisation de la lutte contre les VSS dans les différents milieux sont le produit de longues années de réflexions et de négociations sur la manière dont elles doivent être prises en charge. Cependant, il convient de rappeler que cette reconnaissance formelle, qui passe par l'identification des pouvoirs publics, puis par l'adaptation des cadres juridiques et

¹⁸ Articles L. 1153-5, L. 2314-1, L. 2315-18 et L. 1153-5-1 du Code du travail.

¹⁹ D'après les données du ministère de la Culture "Les associations culturelles emploient de manière bénévole l'équivalent de 189 000 emplois à temps plein." URL : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministère/Cycle-des-Hautes-Etudes-de-la-Culture-CHEC/Travaux-des-auditeurs/Par-session-annuelle/Session-23-24/Quelle-juste-place-pour-le-benevolat-dans-la-culture>.

réglementaires, n'est pas nécessairement les seules réponses et leur efficacité demeure questionnable. Il faut par exemple rappeler que le droit peine à saisir la question des violences notamment au regard de deux freins : l'absence de reconnaissance légale de la notion de "consentement"²⁰, ainsi que les rapports sociaux de domination qui traversent la Justice. En effet, les victimes signalent peu les faits de VSS qu'elles ont subi²¹ et seulement 0,6 % aboutit à une condamnation (CVS, 2018). On peut également souligner, comme l'ont montré plusieurs travaux et études scientifiques, que la judiciarisation du problème implique un certain nombre de biais dus aux rapports sociaux de pouvoir au sein de la Justice. On constate ainsi une surreprésentation des classes populaires parmi les auteurs de violences et un écart de classes sociales surprenant entre auteurs et victimes dans les affaires judiciaires. Pourtant, les VSS touchent tous les milieux et dans la grande majorité des cas les victimes connaissent leurs agresseurs, supposant une homogénéité sociale (Mucchielli, 2005 ; Le Goaziou, 2011). Ces données montrent la difficulté pour la Justice de réagir face aux violences, en particulier celles commises par les hommes de classe moyenne et supérieure (Buisson & Wetzels, 2022).

1.3. L'émergence d'associations spécialisées sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif : enjeux et défis de la structuration et de la professionnalisation

Si les VSS sont aujourd'hui reconnues comme un problème public par l'État, la structuration des actions de lutte contre ce phénomène dans les milieux festifs est encore récente. On l'observe dans la diversité des organisations, principalement associatives, qui œuvrent dans la mise en place d'actions et dont les activités, structuration et moyens sont variables. On distingue dans un premier temps les structures qui sont dédiées à la question des VSS en milieu festif en particulier et celles qui peuvent intervenir dans des contextes de fête, mais dont ce n'est pas l'activité principale. Ainsi, des associations de santé sexuelle ou encore de réduction des risques (RDR), dont les activités sont instituées depuis plusieurs années, vont parfois être sollicitées sur ces questions sans que leur expertise ne repose entièrement sur ces enjeux. Avec l'émergence d'organisations dédiées, les acteur·rices associatif·ives féministes se structurent progressivement pour permettre à chacun·e d'intervenir selon son domaine d'expertise. Comme des recherches ont pu le montrer sur la structuration des associations de lutte contre les violences conjugales (Delage, 2015 ; Herman, 2016) celles qui interviennent sur les VSS en milieu festif s'inscrivent au sein d'une division du travail militant qui repose sur trois axes complémentaires : dénoncer (participer à la reconnaissance publique d'un problème), conscientiser (le publics et les acteurs·rices de terrain), prendre en charge (mettre en place des actions concrètes en direction des personnes victimes). En fonction de leur statut et de leur organisation, ces structures investissent différemment ces rôles. Nous avons par exemple rencontré un collectif féministe spécialisé sur les violences de genre et dont la mission principale est la dénonciation. Pour autant, il leur arrive également de s'investir dans la prévention et la prise en charge des VSS auprès des publics.

²⁰ La France a récemment été rappelée à l'ordre pour l'absence de la notion de consentement dans les textes juridiques par le groupe chargé de veiller à l'application de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ratifiée en 2014 par la France.

²¹ 5% des victimes de VSS portent plainte (Ministère de l'Intérieur, 2021).

Un mouvement de professionnalisation pour la reconnaissance des compétences militantes

D'autres structures, principalement associatives, qui se sont créées pour répondre aux besoins spécifiques engendrés par ces violences, vont quant à elles concentrer la plupart de leur activité entre la conscientisation des organisateurs·rices d'événements à travers des activités de formation et la prise en charge du problème à travers des stands sur les lieux de fête. Elles sont, là encore, très disparates dans leur fonctionnement interne puisque certaines ne reposent que sur le bénévolat tandis que d'autres ont des salariées et sont par exemple certifiées "Organisme de formation" ou adoptent les postures professionnelles des cabinets de conseil. Ce mouvement de professionnalisation s'inscrit dans un temps long et s'effectue grâce à des négociations avec les pouvoirs publics, pourvoyeurs de moyens matériels (subventions, financements de postes, mises à disposition de locaux...) et réglementaires (contraintes légales). La professionnalisation dépend ainsi à la fois de facteurs internes, comme la taille de l'association, ses ressources financières et humaines, ses objectifs et ses stratégies ; et de facteurs externes comprenant les politiques publiques, les financements disponibles, les réseaux de soutien et les opportunités politiques (Dauphin, 2002). Par ailleurs, elle n'est pas toujours synonyme de salarisation. Cette dernière peut intervenir dès la création de l'association ou au moment du développement de celle-ci, comme c'est le cas dans les structures rencontrées qui ont recours à des salarié·es. Cette transition ne se fait pas sans effort, puisqu'il faut pouvoir justifier de tâches et de qualifications différenciées entre ce qui est effectué de manière bénévole et ce qui l'est de manière rémunérée. Les associations qui souhaitent mettre en place du salariat doivent alors établir des normes, des habitudes professionnelles et une division du travail pour justifier de la création de postes salariés au risque de voir leur travail dénié (Dussuet & Flahault, 2010). Les structures qui reposent uniquement sur le bénévolat sont, quant à elles, dans une posture précaire, dépendantes de la disponibilité et de l'engagement des personnes, elles ne survivent pas toujours, ou oscillent entre des périodes d'activité et d'inactivité. La survie de ces associations dépend ainsi, en partie, du soutien politique qu'elles peuvent recevoir à la fois en termes financiers et de reconnaissance.

Une professionnalisation qui nécessite des ajustements dans le positionnement féministe

Ce soutien ne va pas soi et nécessite parfois des ajustements de la part des associations féministes, qu'ils soient faits consciemment en anticipation d'éventuelles restrictions sur leur positionnement militants, ou imposés de manière plus ou moins explicite, conduisant à une dépolitisation de leurs actions (Blais et al., 2014). Ainsi, particulièrement, chez les associations qui emploient des personnes, on retrouve, dans la posture des travailleuses, la figure de la "militante pragmatique", pour reprendre l'expression employée par Sandrine Ricci, Mélissa Blais et Francine Descarries. Il s'agit de professionnelles qui privilégient une approche axée sur l'efficacité et la recherche d'entente entre différent·es acteur·rices en nouant des partenariats ou en faisant des compromis (Ricci et al., 2008). C'est par exemple le cas lorsque les associations qui interviennent en milieu festif adaptent leur langage pour être acceptées à la fois par les organisateurs·rices et par le public. La notion de consentement va alors être privilégiée pour parler de manière plus positive de sujets perçus comme difficiles tels que la culture du viol, les violences, les rapports de domination, comme en témoignent des salariées d'associations de prévention VSS :

“Parce que parler culture du viol, ça plombe les gens [...] Donc la pédagogie de la culture du consentement, c'est super important. Et c'est aussi une manière de faire un peu un pied de nez à tous les organisateurs·rices de festivals qui nous disent “nous, on vend du rêve, on ne veut pas parler de trucs sombres”. Nous, on ne parle pas de sombre, on parle de consentement.”

(Maëva, salariée dans l'association C)

“C'est ce que nous permettait le consentement : de pouvoir amener la joie dans la sexualité, une sexualité positive, en fait plutôt que s'axer sur le psychotrauma. Mais ce qui est très bien aussi, mais qui est peut-être moins adapté à l'espace dans lequel on mène nos actions, vu qu'on faisait des stands à l'origine.” (Blanche, salariée dans l'association B)

Si le consentement est une notion centrale dans les luttes féministes contre les violences, le surinvestissement du terme est parfois questionné pour le risque d'invisibilisation de l'aspect systémique des VSS. En effet, le consentement comporte plusieurs dimensions : d'une part, il induit un rapport interpersonnel entre des individus qui donnent leur consentement, et d'autre part, il est socialement situé selon le positionnement des individus dans les rapports de domination. Le consentement peut être altéré dès le départ en raison de rapports asymétriques (Boucherie, 2019). Cette double acception permet alors aux associations de négocier des marges de manœuvre pour mener à bien leur mission auprès d'acteurs·rices non sensibilisé·es ou qui refusent l'analyse structurelle.

Les associations de prévention et de lutte contre les VSS en milieu festif sont encore en structuration et s'inscrivent également dans une histoire récente de la professionnalisation associative féministe. Une définition claire et précise des responsabilités et du périmètre d'intervention de ces associations dans leur domaine d'expertise qui est la fête, est encore nécessaire. Les missions et objectifs assignés à une association par les pouvoirs publics ou par d'autres acteurs ne sont pas encore tout à fait formalisés, de même que la reconnaissance de leur légitimité à intervenir de manière exclusive et à orienter les bonnes pratiques en la matière (Hughes, 1996). La nouveauté de cette activité pose ainsi un certain nombre de défis et pousse les acteur·rices associatif·ives à emprunter des codes professionnels aux organismes de formation par exemple, et à innover pour transformer une activité exercée sur un mode informel, bénévole, militant en travail professionnalisé et salarié sans perdre le contrôle sur leur manière de définir et réaliser le travail (Dussuet & Flahault, 2010). Cette tâche ne se fait pas sans encombres et se confronte à un certain nombre de défis et de stratégies que nous proposons d'explorer.

2. Mettre en œuvre la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les festivals : enjeux, stratégies et défis

La lutte contre les VSS en milieu festif questionne les spécificités du contexte. L'émergence de nouveaux·elles acteur·rices de la prévention à travers les associations de lutte contre les VSS, pose un certain nombre de défis internes, au sein de ces associations, interassociatifs, mais aussi externes dans le rapport avec les institutions et les festivals. Nous proposons d'analyser la diversité des outils et des approches mobilisés par les associations de préventions, puis dans un second temps d'observer la manière dont elles essayent de se structurer entre elles pour assurer la pérennité de la prévention des VSS dans les milieux festifs. Enfin, nous nous

attarderons sur les outils mobilisés par les festivals et les difficultés qui peuvent exister au sein de ces structures dans la mise en œuvre de la prévention des VSS.

Au vu de notre échantillon, nous aborderons ici uniquement les logiques à l'œuvre en Bretagne, dans le cadre spécifique des festivals de musiques actuelles qui sont des organisations reposant en partie sur le bénévolat et soumises à la saisonnalité des événements qu'elles proposent. Nous mobiliserons les entretiens réalisés auprès des 4 représentantes d'association de prévention des VSS, les 4 entretiens des membres de festivals ainsi que 5 sessions d'observations. 4 de ces dernières se sont déroulées lors des 4 festivals enquêtés, durant lesquels nous avons, en fonction des contraintes du terrain, observé les différents espaces et interactions en tant que festivalières, suivies les associations de prévention et les agent-es de sécurité. Les analyses sont également alimentées par des échanges informels, notamment téléphoniques avec des responsables de prévention des VSS et de festivals.

2.1. Les outils de prévention des violences sexistes et sexuelles en milieu festif : entre spécialisation et polyvalence des associations émergentes

Les associations de prévention des violences sexistes et sexuelles sont des structures encore émergentes qui, en l'absence de normes réglementaires, prennent des formes multiples. Le choix des outils mobilisés par ces différent-es acteurs-rices dépend notamment de leurs contraintes financières et matérielles.

Formations, stands et maraudes : les outils communs des associations de prévention des VSS en festival

En amont du festival, les associations dont la prévention des VSS est l'activité principale s'appuient davantage sur la formation des professionnel·les que les autres. Les formations peuvent être à destination de différent-es professionnel·les : les organisateur·rices d'événements, les professionnel·les de la sécurité (formations qui sont en développement) et sur des niveaux de connaissance différents (sensibilisation au phénomène, mise en place d'actions et de procédures) en interne et en direction des publics. À cela, peut s'ajouter des formations/sensibilisations tout public, peu investies car peu de temps à y consacrer et peu de sollicitations.

Sur site, les stands font partie des outils les plus largement mobilisés, d'une part parce que le public y est habitué, d'autre part parce que cela permet aux festivals de matérialiser leur investissement sur la question. Lors des entretiens avec des organisateur·rices, les personnes interrogées ont évoqué en premier le stand lorsqu'iels étaient interrogé-es sur les actions de leurs événements en matière de prévention des VSS. Ces espaces, animés par des bénévoles, ont généralement deux fonctions principales : sensibiliser le public et prendre en charge d'éventuelles victimes. La sensibilisation passe par divers supports disponibles sur le stand (flyers, jeux, infographies, revues, livres, BD sur la sexualité, le genre, les violences etc., affiches, qui traitent des notions de consentement, des définitions légales des VSS, des méthodes pour se défendre ou pour agir en tant que témoin, des espaces pour déposer des témoignages etc.). Elle passe également par la présence des bénévoles (ou salarié-es lorsqu'il y en a) qui ont pour mission de discuter avec les passant-es dont les intentions peuvent être variées. Pour les personnes ayant été victimes ou les personnes pouvant potentiellement l'être, ce sont des espaces d'expression des émotions, comme la colère liées à leurs propres expériences ou

encore la peur d'être vulnérables. Les hommes investissent également cet espace avec des objectifs variés tels que la moquerie, la curiosité, l'envie de poser des questions, la provocation ou en certaines occasions en tant qu'accompagnateurs de personnes minorisées, bien qu'ils aient tendance à se tenir un peu à l'écart.

En plus de l'objectif de sensibilisation, les stands peuvent également remplir une fonction de prise en charge des personnes victimes de VSS. Cela passe par exemple par un espace dédié un peu à l'écart, qui peut porter ou non le nom de "safe zone". L'objectif est de pouvoir recueillir la parole des victimes et de les mettre en sécurité dans un environnement bienveillant, éventuellement dans l'optique de pouvoir faciliter le dépôt de plainte quand la victime le souhaite. Ces espaces sont plus ou moins gérés de manière autonome par les associations, ou sont parfois co-gérés par les équipes du festival et de la sécurité. Le niveau de professionnalisation du stand varie également selon les moyens de la structure. En effet, si certaines d'entre elles peuvent rémunérer des prestations de psychologues, d'autres vont quant à elles mobiliser des bénévoles dont l'activité professionnelle est liée au soin, ou encore ne demandent pas de pré-requis professionnels aux bénévoles. D'après les entretiens réalisés auprès d'association de prévention des VSS, le recrutement passe généralement par une première rencontre en physique, puis est suivi d'une formation dispensée en interne. Ce mode opératoire correspond à celui qui se retrouve dans de nombreuses structures associatives, notamment dans les associations employeuses, dans lesquelles l'investissement de profils compétents par la formation et le repérage est devenu très répandu (Cottin-Marx, 2019). Ainsi, toutes les associations rencontrées forment les bénévoles de manière plus ou moins intensive sur les questions des VSS en milieu festif et sur le recueil de la parole des victimes (variation des durées de formation, des modalités présentiel/distanciel etc.). La question du bénévolat constitue une des réflexions récurrentes chez les associations qui s'interrogent sur le niveau d'implication et de qualification qu'elles peuvent demander à un-e bénévole au regard de la précarité du statut. En effet, les périodes d'intervention sur les festivals sont relativement longues et dans des localisations étendues, les frais de déplacement ne pouvant pas toujours être pris en charge. Ce bénévolat semble s'organiser majoritairement sur de l'entraide informelle entre bénévoles et réseaux d'interconnaissances des membres des associations et bénévoles entre eux.

Les volontaires ont généralement deux missions : premièrement la présence sur les stands et deuxièmement la réalisation de "maraudes". Ces dernières sont utilisées lors des festivals par la totalité des associations rencontrées. Elles consistent généralement en un binôme de bénévoles de l'association de prévention VSS qui circule dans les différents espaces du lieu avec plusieurs objectifs : faire de la sensibilisation, être repéré par les festivalier·ères pour dissuader d'éventuels agresseurs, repérer et porter assistance à des personnes victimes. D'après nos observations, les maraudes en chasubles facilitent les échanges avec le public, en particulier masculin. Les femmes vont plus avoir tendance à remercier de loin les bénévoles, faire un signe discret de la tête. Elles semblent rassurées par leur présence, mais ne viennent pas vraiment communiquer avec eux pour autant. Les festivaliers eux sont nombreux à interpellier les bénévoles pour leur demander ce qu'ils font, de quelle type de prévention il s'agit, etc. Le ton est généralement léger, voire moqueur au départ, mais rapidement les bénévoles parviennent à centrer la conversation pour les sensibiliser. Il peut s'en suivre des échanges autour du sexisme, des violences, du consentement et parfois relater des faits dont ils ont été témoins.

Des manières de faire qui divergent en fonction du positionnement de chaque association de prévention des VSS : des approches historiques en matière de santé sexuelle et le développement d'une "sureté féministe"

Si les objectifs sont partagés d'une association de prévention à l'autre, les manières de faire sont relativement différentes. Les équipements des bénévoles dans les festivals varient sensiblement, ce qui peut avoir un impact sur leur capacité à répondre aux situations de VSS. Les associations présentes sur les Festivals 1, 2 et 3²² ont fourni des chasubles à leurs bénévoles, ce qui permettait une identification facile et rapide de ces dernier·ères par les festivalier·ères. Cependant, sur le Festival 4, les bénévoles étaient équipé·es de pin's, les rendant moins visibles et donc potentiellement moins accessibles pour les personnes ayant besoin d'aide. En outre, les bénévoles du Festival 4 étaient équipé·es d'un sac à dos contenant une bouteille d'eau, une barre de céréale, une lampe torche et une couverture de survie, ainsi que d'une carte rédigée avec le protocole de prise en charge des VSS. Bien que ces équipements puissent sembler utiles pour faire face à des situations d'urgence, il est intéressant de noter que le contenu du sac à dos semble avoir orienté inconsciemment les bénévoles vers le repérage de personnes en situation de vulnérabilité liée à l'alcool et aux drogues illégales. En effet, lors de nos observations participantes sur ce Festival, le regard des binômes se dirigeait uniquement vers les personnes fortement alcoolisées ou droguées. Dans les autres événements enquêtés, les bénévoles ne disposaient pas de lampes torches et tous·tes avaient recours à leur téléphone portable pour éclairer les coins sombres lors des maraudes. Cette pratique indique qu'il s'agit d'espaces qui sont identifiés par les bénévoles comme étant à risque et nécessitant une surveillance et un outillage adéquat. Dans aucun des terrains, les bénévoles ne disposaient de moyens de communication dédiés leur permettant d'échanger rapidement avec la sécurité en cas de besoin. Iels passaient, quand cela était prévu, par des canaux personnels (appels ou messages). Ainsi, le fait d'être visible, d'avoir un équipement adapté et une formation adéquate autour des missions à effectuer sont autant d'éléments qui impactent directement les échanges entre le public et les bénévoles de la prévention des VSS. Malgré des similitudes dans la démarche générale, il est important de noter que chaque association a sa propre histoire, sa propre culture et sa propre approche en matière de prévention. Ces différences peuvent avoir un impact significatif sur la façon dont les bénévoles sont formés et équipés, ainsi que sur les stratégies et les outils utilisés pour prévenir les VSS.

Les associations de prévention des VSS rencontrées lors de l'enquête, qu'elles aient été interrogées en entretien, croisées lors des observations ou évoquées par d'autres, ont chacune leur propre fonctionnement et leur propre spécialisation. Parmi elles, on peut distinguer plusieurs catégories d'acteurs qui interviennent dans les milieux festifs :

- Des associations féministes de longues dates qui interviennent ponctuellement à travers une présence sur les lieux de fête (le Planning Familial, le CIDFF) ;
- Des associations féministes bénévoles qui luttent contre les VSS en général et qui oscillent entre périodes d'activité et d'inactivité en fonction du bénévolat ;
- Une association spécialisée qui, après avoir concentré son activité sur les stands, est aujourd'hui plus axée formation ;
- Une association spécialisée dont l'activité repose sur l'équilibre entre formation et intervention sur site ;
- Une indépendante, professionnelle de la santé mentale et sexuelle qui intervient ponctuellement en milieu festif ou événementiel.

²² Pour la typologie des festivals enquêtés cf tableau n°4.

En fonction de leur histoire, elles ont des postures différentes qui ont un impact direct sur leur manière de travailler. Les associations telles que le Planning Familial ou l'indépendante en santé mentale et sexuelle ont une approche par la santé sexuelle et s'inscrivent ainsi dans un mouvement de "sanitarisation" de cette thématique impulsée par les politiques publiques notamment dans l'éducation à la sexualité (Le Mat, 2018). Une partie des associations féministes s'apparente plus à groupes militants autonomes et adopte une posture jugée plus "politique". Dans leur approche, elles ne se limitent pas aux questions de droits sexuels et reproductifs ou aux seuls milieux festifs, mais vont donner à voir une vision globale des mécanismes de domination masculine. Enfin, les associations rencontrées qui sont plus professionnalisées et qui ont fait des milieux festifs leur cœur d'activité, ont été créées par des personnes issues ou très proches des milieux culturels festifs. Leur discours est tourné vers un langage positif qui prône une fête "inclusive", "bienveillante", "plus libre", bien qu'individuellement, les membres aient elles-mêmes un regard critique sur l'utilisation de ce vocabulaire. Il s'agit en fait d'une utilisation stratégique qui s'explique par la relation de prestation de services, contrainte en partie par la précarité des financements publics, qui les oblige à être attrayantes pour les organisateur·rices d'événements festifs, de la même manière qu'a pu l'observer Alice Romerio dans son enquête sur les rapports entre le Planning familial et les établissements scolaires (Romero, 2022). Au-delà du vocabulaire, les associations spécialisées sur les VSS en contextes festifs capitalisent sur leur connaissance de la réalité professionnelle de leurs client·es, étant elles-mêmes issues du secteur. Elles tendent ainsi à le mettre en avant, en proposant des formations dédiées aux différents métiers et événements, en proposant des prestations qui pourraient s'apparenter à du conseil, permettant l'élaboration de protocoles dédiés à chaque lieu, ou encore en adoptant une posture très similaire à celles des équipes techniques ou de sécurité lors de leur présence sur site (équipement, *hexis corporelle*, niveau d'information, de connaissance et de recours aux différents process interne au festival). Ainsi, là où l'on observe pour certaines associations, une approche par la santé et un mouvement de sanitisation, on pourrait se demander si celles qui investissent fortement la sécurité ne témoignent pas d'une tendance émergente, qui si elle s'inscrit dans la durée, représenterait un mouvement de bascule allant du militantisme féministe vers une forme de "sûreté féministe" en mesure d'organiser l'espace, penser des protocoles, repérer des comportements à risques et prendre en charge les victimes.

La construction d'un dialogue entre prévention des VSS et réduction des risques en milieu festif

Les associations de prévention des VSS, en tant que nouvel·les acteur·rices dans le paysage festif, investissent un espace occupé à la fois par des associations de réduction des risques et des sociétés de sécurité dont les deux ont en commun une approche par les risques. Risques liés à l'alcool et la drogue d'un côté et risques liés à la violence physique de l'autre. Si les premières visent à réduire les risques liés à la consommation, les secondes cherchent à lutter contre les violences. Ainsi, les associations féministes empruntent à ces acteur·rices historiques des milieux festifs, l'approche par les risques et mobilisent de manière différenciée leurs postures et outils. Ces ajustements de postures sont nécessaires à la survie de ses associations et la diversité des stratégies, qu'elles soient orientées vers la dimension sanitaire, festive ou de sûreté, implique une forme de dépolitisation (Bozon, 2013) qui s'observe dans des approches par la réduction des risques. Néanmoins, les associations de la prévention des VSS, avec le soutien d'association de réduction des risques en Bretagne, ont créé des espaces de dialogue à l'occasion de rencontres inter-associatives formelles ou informelles, pour leur permettre de maintenir une posture militante tout en oeuvrant pour une institutionnalisation de leurs actions dans ce secteur, qu'elles soient ponctuelles ou continues. Ces modes d'organisation collective sont récurrents dans les structures qui se revendiquent féministes

puisqu'il s'agit pour elles de questionner les rapports de pouvoir au sein même de leurs structures et de restituer leurs pratiques dans une lecture féministe globale de la société (Flahault & Loiseau, 2008).

Tableau n°3 : Caractéristiques des structures de prévention VSS rencontrées (informations recueillies entre janvier 2023 et avril 2024)

	Statut juridique	Nombre de salarié-e-s	Origine du projet	Formations dispensées	Première intervention en milieu festif	Activités
Association E	Association	0	Fondée par des étudiantes en études sur le genre	Milieux scolaire et organisateur·rices d'événements festifs	2017	Stands et formations. Activité qui oscille entre période d'activité et d'inactivité en fonction du bénévolat
Association C	Association	2	Fondée par des personnes qui viennent de l'événementiel culturel	Professionnel·les du milieu culturel, direction, technicien·nes, sécurité, secours, équipes de communication d'événements festifs.	2020	Stands et formations
Association F	Collectif	0	Fondée par des militant·es féministes bénévoles	Milieux scolaire et organisateur·rices d'événements festifs	2021	Principalement des stands
Nadège	Indépendante	0	Professionnelle de la santé mentale et sexuelle	Milieux scolaire et organisateur·rices d'événements festifs	2023	Consultations de psychologie principalement. Stands et formations.
Association B	Association	8	Fondée par des professionnelles de la musique et des sciences humaines	Organisateur·rices d'événements festifs et universités	2018	Formations principalement. Stands.

2.2. La professionnalisation de la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les milieux festifs : défis et approches des associations

Au cours de notre terrain, nous avons pu observer la manière dont les associations de prévention des VSS tentent de s'organiser pour structurer leur champ d'intervention. Elles négocient des marges de manœuvre dans un secteur non réglementé en la matière, disposant parfois de peu de moyens et parfois sceptique quant à la dimension massive des violences sexistes et sexuelles. Les présentes analyses reposent sur des entretiens avec des associations, des échanges informels et une session d'observation lors d'une rencontre inter-associative sur les VSS en milieu festif.

“Faire alliance” pour déjouer la mise en concurrence dans l'accès aux ressources

Les associations qui interviennent sur ce sujet sont peu nombreuses en France et n'arrivent pas aujourd'hui à couvrir l'ensemble de la demande. Elles se connaissent toutes plus ou moins bien, et toutes s'inscrivent dans le mouvement féministe, depuis une approche plutôt militante plus ou moins éloignée des cadres normatifs (pour les petites associations bénévoles et les associations spécialisées) ou plutôt institutionnalisée que ce soit dans la forme ou dans les sujets traités (pour les associations employeuses non spécialisées). Cet ancrage féministe, implique des modes d'organisation propre qui sont mis en place afin d'être en cohérence avec la remise en question des rapports de pouvoir qu'elles prônent. Les personnes rencontrées ont une réflexion sur les rapports sociaux de genre, mais également sur les enjeux économiques et politiques avec lesquels elles évoluent. Ainsi, comme dans tout le secteur associatif, avec la décentralisation des financements publics, elles sont obligées de multiplier les demandes de subventions aux différent-es acteur-rices (Prouteau & Tchernonog, 2017). La répartition des fonds publics, dans la logique du *“New Public Management”*, s'effectue en grande partie à travers des appels à projets mettant en concurrence les structures entre elles. Face à cette contrainte, les associations de la prévention des VSS en milieu festif tentent de contrecarrer les effets d'une division interne liée aux financements, le tout dans un secteur émergent, avec une culture professionnelle en cours de construction. Elles essayent ainsi de faire face à l'urgence, répondre aux sollicitations diverses, multiplier les demandes de subventions et poursuivre la recherche de client-es nécessaires à leur survie, tout en essayant de s'accorder du temps collectif pour définir leurs positionnements et leurs pratiques.

“Faire alliance”, pour reprendre les termes d'une membre d'association, était par exemple l'un des objectifs de la réunion inter-associative à laquelle nous avons assisté. Dans cette configuration, il s'agit à la fois de résister à la mise en concurrence institutionnelle des appels à projets, mais aussi celle liée au marché privé. Pour cela, les associations qui font de la prévention des VSS tentent de s'adapter au contexte. Toutes ne sont pas spécialisées uniquement sur la question des milieux festifs, toutes n'en ont pas fait une activité professionnelle, mais toutes s'accordent sur la nécessité de l'institutionnalisation du secteur de manière durable et professionnelle. Ce besoin de professionnalisation est perçu comme nécessaire par les personnes rencontrées à la fois au regard de l'expertise particulière que requiert la lutte contre les VSS et parce que, dans une perspective féministe, elles ne souhaitent que les missions reposent uniquement sur du travail gratuit effectué en majorité par des femmes (Flahault et al., 2014). Il s'agit également de ne pas épuiser la main-d'œuvre bénévole qui connaît une forte rotation et des difficultés de recrutement. Par ailleurs, la professionnalisation n'est pas

nécessairement synonyme de protection et le travail associatif rencontre de nombreux défis comme la précarité et l'instabilité (Pette, 2017).

Faire reconnaître la spécificité de la lutte contre les VSS en milieu festif

Les associations se trouvent donc au cœur d'un dilemme qui nécessite à la fois qu'elles s'insèrent dans des logiques de marché privé en cherchant un "*business modèle durable*" pour continuer à exercer, tout en portant les valeurs associatives (Combes & Ughetto, 2010). Pour se détacher de l'image d'amateurisme parfois imputée au monde associatif ou militant, elles doivent adopter des codes professionnels et des tarifs leur permettant de pérenniser leur activité dans une logique de prestation de services déjà observée dans différentes associations féministes. Dans cet équilibre précaire, elles doivent par ailleurs effectuer un travail de plaidoyer pour prouver leur utilité et obtenir davantage de soutien de la part des pouvoirs publics et des organisateur·rices d'événement. C'est ce que souligne l'un·e des participant·es de la réunion lorsqu'il dit : "*Prestation de service, ça ne veut pas dire délégation de responsabilité.*" Les associations dénoncent le manque d'encadrement juridique qui conduit chaque partie prenante à imputer la responsabilité du manque d'action à l'autre. Ces difficultés sont inhérentes au processus de professionnalisation tel qu'Everett Hughes l'a décrit : "*Lorsqu'un groupe de gens s'est fait reconnaître la licence exclusive d'exercer certaines activités en échange d'argent, de biens ou de services. Ceux qui disposent de cette licence, s'ils ont le sens de la solidarité et de leur propre position, revendiqueront un mandat pour définir les comportements que devraient adopter les autres personnes à l'égard de tout ce qui touche à leur travail (...). Quand la prétention d'un groupe à disposer d'un mandat d'une telle ampleur est reconnue comme légitime, explicitement ou implicitement, on peut considérer qu'une profession s'est établie*" (1996).

Pour les associations, la reconnaissance de la "licence exclusive" est encore en cours puisqu'aucune réglementation ne vient la valider et que les acteur·rices rencontré·es sur le terrain peuvent par exemple, lorsque les tarifs des associations sont jugés trop élevés, se tourner vers les associations de RDR pour leur demander de réaliser le travail. Ces dernières sont moins chères étant donné qu'elles bénéficient de financements plus stabilisés permettant un reste à charge moins conséquente pour les structures festives. En revanche, celles que nous avons rencontrées disent ne pas être qualifiées pour intervenir sur la question des VSS et ne pas pouvoir prendre en charge à la fois les personnes sous substances et les personnes victimes de violences, d'autant plus sur un même stand. Cette confusion entre prévention des VSS et RDR met les acteur·rices en difficulté sur le terrain puisque les premier·es ne savent pas toujours comment écouter et agir avec les personnes sous influence, tandis que les second·es ne sont pas formé·es au recueil de la parole des victimes. Les deux secteurs, d'après nos observations en Bretagne, tendraient, pour pallier le manque de clarté quant à leur expertise respective à former des alliances pour mieux connaître les réalités et les besoins de chacun·es afin de faire bloc dans leurs revendications, comme le dit l'une des participant·es qui travaille dans une structure de RDR : "*C'est pour ça qu'on est là, on veut faire les choses en bonne entente, on ne prendra jamais la place d'associations [de prévention des VSS]*".

Construire une expertise commune pour appuyer sa légitimité

Parallèlement à la négociation de la “licence”, et pour reprendre les termes de Hughes, les associations de prévention des VSS ont conscience de leur position et un “sens de la solidarité” du fait de la perspective féministe dans laquelle s’inscrit leur démarche. Elles travaillent donc à la définition d’un “mandat”, c’est-à-dire de la manière dont elles se présentent aux autres en tant que profession avec des valeurs, des expertises et des manières de faire communes afin d’être prises au sérieux. Les modes de financement par exemple, ont un impact sur les organisateur·rices de festivals qui ont des moyens très variables et vont chercher, d’après les associations rencontrées, à faire baisser les tarifs en les mettant en concurrence et parfois même en mentant sur les tarifs pratiqués par chacune. Afin d’éviter de tirer les prix des prestations vers le bas, les associations de prévention des VSS vont se concerter pour rationaliser leur coût et proposer des prestations qui correspondent à leur réalité économique. Elles reconnaissent cependant leur utilité publique et savent que certains festivals ne peuvent rémunérer leur intervention à leur juste valeur. Dans ces cas de figure, et dans la mesure du possible, elles s’arrangent entre elles pour que l’une ou l’autre puisse couvrir le festival, tout en conservant une logique d’engagement militant. Les associations assurent également leur engagement féministe dans le positionnement qu’elles adoptent vis-à-vis des organisateur·rices d’événement afin d’éviter une trop grande disparité. Elles s’accordent par exemple sur le fait que la tenue d’un stand doit être précédée de la formation des équipes du festival afin de s’assurer que leur présence n’est pas utilisée comme élément marketing et qu’elles bénéficieront d’un soutien réel lors de leur intervention. Cela passe notamment par le fait de se tenir au courant de la formation de telle ou telle structure pour éviter qu’un festival prétende avoir déjà été formé par une autre association sans que cela ne soit réellement le cas. Des facteurs plus logistiques font également l’objet de discussions, comme la manière d’animer les stands (la durée de la présence ou les objectifs qu’il doit remplir), la présence ou non de safe zone, le matériel présent sur le stand ou les modalités de formation des bénévoles.

Toutes ces mesures sont discutées progressivement dans le but de construire et de revendiquer une expertise commune, mais aussi d’assurer leur légitimité face aux différent·es interlocuteur·rices. Ce travail ne va de soi, et malgré le rejet de la mise en concurrence au nom de la nécessité de leur combat et de la reconnaissance du travail féministe, des tensions persistent sur certains points.

Des approches différenciées sur les stratégies de prévention à adopter

En effet, les structures ou personnes les plus éloignées des réseaux formels ou informels du secteur, semblent se démarquer dans leur approche que ce soit consciemment ou non. Ainsi, la majorité des associations refusent par exemple de distribuer des préservatifs sur leur stand, ou tout autre objet qui relève de la RDR. Elles souhaitent, par là, éviter la confusion entre RDR et VSS, en faisant une distinction entre les questions de santé sexuelle et les violences. Pour d’autres, en revanche, un premier contact avec les festivalier·ères à travers la sexualité permet, ensuite, d’aborder les violences. Autre sujet de discussion : la rémunération. Pour les associations spécialisées et/ou les associations employeuses, la rentabilité des actions est une contrainte imposée par les financements sur projets (Romerio, 2022). Ce n’est pas le cas des personnes dont la prévention des VSS en milieu festif n’est pas la principale activité, comme c’est le cas de Nadège, la professionnelle indépendante que nous avons rencontrée. Cette

dernière ne souhaite pas prendre part aux réseaux associatifs autour des VSS car elle ne partage pas leur vision. La place de l'humour est centrale, elle veut que son stand soit attractif, quitte à parler d'autre chose pour attirer les gens et les amener vers la prévention des VSS et la sensibilisation au consentement. Pour elle, travailler sur ces sujets relève d'un devoir moral, sa posture se distingue également d'autres associations qu'elle estime trop militantes. Les tarifs pratiqués par les associations sont "indécents" pour les petits festivals "Quand on croit en un truc comme ça, on est cohérent" nous dit-elle. Elle travaille à perte, voire bénévolement au nom de la cause et juge les formations des associations trop longues, pas assez concrètes. À l'inverse, Nadège va avoir tendance à s'adapter aux contraintes des bénévoles et des festivals en réduisant la durée des formations ou en passant par des échanges de ressources via des mails par exemple. Cette distinction entre des structures plus institutionnalisées et des collectifs ou personnes plus éloignées des cadres normatifs s'explique par plusieurs facteurs : les contraintes financières ne sont pas les mêmes selon les statuts et les activités parallèles ; le rapport à l'engagement peut être perçu comme incompatible avec la professionnalisation et la lecture du problème des VSS en milieu festif et des réponses à y apporter peut varier, allant de la nécessité d'une réponse structurelle à une approche plus individualisante.

"Si dans les autres festivals l'idée est d'éviter tout amalgame avec la santé sexuelle et le sexe en général, ce stand-ci est particulièrement axé sur la sexualité. Il est décoré avec des canards, des pilules etc. sur la banderole on peut lire "Fuck" ; "crac-crac" ou encore "relou", tout y est un peu mélangé. On y trouve également des couvres-verres (vendus 2€ pièce), des protections périodiques et des préservatifs (que les autres associations que nous avons rencontrées se refusent à donner sur un stand spécialisé sur le consentement et les VSS). Des jeux sont également disponibles comme c'était le cas sur d'autres stands VSS." [Extrait de carnet de terrain]

De l'autre côté du spectre, certaines structures plus institutionnalisées prônent la mise en place de "labels", empruntant ainsi à d'autres secteurs de l'économie sociale qui en font un instrument de revendication collective (Rodet, 2015). Cependant, sur le terrain enquêté, cette proposition ne fait pas l'unanimité, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il ne s'agit pas d'une dimension suffisamment collective d'après les personnes rencontrées. Ensuite parce qu'apposer des labels à des événements ou des espaces festifs peut être à double tranchant pour les victimes qui ont déjà du mal à signaler les violences, comme l'explique Maëva, membre d'une association :

"Parce que le risque zéro n'existe pas donc parler d'une safe place, pour moi c'est illusoire et dangereux, pour moi c'est dangereux. C'est comme la notion de safe bar tu vois, pour moi c'est archi dangereux parce que le jour où t'es dans un bar labellisé safe bar mais que tu te fais quand même agressée on va te dire "Bah non mais c'est pas nous, on a le label en fait". Donc pour moi ça va à l'encontre de l'objet même de notre taff. Ça remet encore la faute sur les victimes, la culpabilité de se dire "putain je me suis faite agressée et c'était un safe bar", c'est pas possible. La violence... Moi je ne comprends pas qu'on propose ce label, c'est du marketing voilà, ça me met très en colère." (Maëva, salariée d'une association de prévention des VSS)

Les conditions d'exercice précaires des acteur·rices de la prévention des VSS : enjeux de genre, de care et de reconnaissance

Ces difficultés et contraintes, qu'il conviendrait d'explorer davantage, sont caractéristiques des secteurs de l'économie sociale et solidaire et à plus forte raison lorsqu'il s'agit de structures de défense des droits des femmes et personnes minorisées. On y retrouve une grande proportion de femmes qui occupent des emplois "de faible qualité"²³ (Devetter, 2010). Ici, il s'agit notamment d'emplois à temps partiel, de contrats précaires, de rémunération peu élevée ou encore d'une faible pérennité due au manque de stabilité de la structure. La majorité des personnes exerce ce travail de manière bénévole ou presque, tout en étant elles-mêmes directement concernées par les violences qu'elles traitent. Si on peut souligner la jeunesse des personnes qui œuvrent dans ce secteur, la surreprésentation des femmes n'est pas surprenante. En effet, au niveau statistique, elles occupent largement les secteurs du service, du sanitaire, du social ou encore de l'éducation et plus largement tous les domaines relevant du travail de *care*²⁴. La plupart des acteur·rices de la prévention des VSS vont donc occuper des emplois peu stables, osciller entre emplois rémunérés et travail gratuit qui se caractérise par des continuités et discontinuité entre militantisme et professionnalisation. L'une des particularités de ce secteur est que les personnes qui en portent la charge ont généralement elles-mêmes été victimes de violences. Pour reprendre les termes d'une enquêtée qui travaille dans une association : "Ce sont des personnes concernées qui forment des personnes non-concernées." Dans notre échantillon, 2 festivalières sont aussi bénévoles dans une association de prévention des VSS. Toutes les deux ont connu des violences multiples et elles exercent des professions liées au *care* : Jeanne est sage-femme en cours de formation pour un DU en santé sexuelle et Ines est infirmière en formation de sexologie. La question de la charge financière et émotionnelle que représente l'investissement dans ces structures est donc omniprésente dans la réflexion des associations qui ont conscience, en grande majorité, des enjeux en matière de genre et de reproduction de la violence et de la précarisation des femmes (Flahault et al., 2014). Elles déplorent ainsi l'important *turn-over* lié à la difficulté de la mission pour les bénévoles qui sont amené·es à recevoir des discours d'agresseurs pouvant prendre conscience de leurs actes, ou au contraire les décrire avec une banalité qui peut être très violente. Les bénévoles sont également exposé·es aux émotions des victimes et peuvent faire face à des situations particulièrement violentes qui ne sont pas sans impact pour elleux. Les paroles reçues peuvent faire remonter des traumatismes étant donné qu'iels sont généralement, personnellement concerné·es par les VSS, les rendant particulièrement vulnérables à certains discours et provoquer de la colère ou du mal-être de manière plus ou moins consciente. Beaucoup racontent, et nous avons pu l'observer sur le terrain, avoir été exposé·es à des remarques sexistes et/ou homophobe directement à leur rencontre. Pour s'en protéger, et aussi parce que leur mission leur tient à coeur, les bénévoles vont avoir tendance à minimiser et à laisser passer les agressions dont iels sont victimes dans le cadre de leur mission, comme si celle-ci était plus importante que leur propre intégrité, ou que leur statut au moment donné rendait moins grave ou moins impactantes les violences subies. Leur statut qui ne leur permet ni d'appartenir à la catégorie des professionnel·les ni du public, offre un cadre peu protecteur comme le raconte une de nos enquêtées qui après avoir subi une agression alors qu'elle était bénévole VSS sur un festival, s'est vu exclure de la "safe zone" en raison de son statut de bénévole.

²³ François-Xavier Devetter définit "emploi de faible qualité" selon des critères de stabilité de l'emploi, de rémunération, de conditions de travail.

²⁴ Le *care* désigne ici "une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre "monde" de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie" (Tronto, 2009).

“Jusqu’à quel point on peut supporter du sexisme pour sensibiliser au sexisme ?” (Participant·e de la réunion inter-associations de prévention des VSS)

Par ailleurs, le recueil de la parole de victime est une compétence à part entière, généralement réalisée par des professionnel·les (psychologues, travailleur·euses sociales etc.). Leur présence sur les stands représente un coût et n’est pas toujours possible pour les associations. Cependant, un manque de formation sur des sujets aussi sensibles peut avoir des conséquences sur les bénévoles et sur les victimes si elles ne sont pas bien prises en charge. Le recours au bénévolat interroge sur la reconnaissance du travail de *care*, notamment au regard des tâches qui sont rémunérées et celles qui ne le sont pas.

L’engagement individuel ne s’observe pas uniquement à l’échelle des associations de prévention des VSS et de leurs bénévoles. Leurs actions dépendent en grande partie de l’implication de personnes alliées au sein des festivals qui se font le relais en interne de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. En prenant en considération toutes ces difficultés, on comprend que l’enjeu principal se situe au niveau de la professionnalisation du secteur de la prévention des VSS qui doit être pensée au regard des rapports sociaux de genre que la construction de ce champ reproduit. Les associations de prévention doivent aussi réussir à maintenir leur engagement féministe et leur approche militante, tout en empruntant aux logiques du marché dans lequel elles se forment leur place et expertise. Aujourd’hui, que le travail soit effectué gratuitement ou pas, il repose sur des personnes qui subissent majoritairement les violences qui forment des alliances entre associations et avec des organisations de festival pour rendre possible les dispositifs actuellement en place sur les événements festifs. Sans soutien renforcé à cette mission d’utilité publique, les associations encourent le risque d’un épuisement de la main d’œuvre bénévole et salariée. Elles se forment actuellement sur le fil grâce à des réseaux d’entraide. Lorsqu’elles arrivent à se dégager du temps, elles réalisent des missions de plaidoyer, tentent de structurer une offre de prestation solide tout en cherchant un modèle économique adapté à la saisonnalité des festivals, leur permettant d’offrir aux bénévoles un accueil moins précarisant et de rémunérer une partie du travail qu’elles effectuent à l’année.

Une reconnaissance et un soutien adéquats envers les associations de prévention des VSS, de la part des pouvoirs publics et des acteurs privés, y compris les organisateur·rices de festivals, sont nécessaires. Cela implique non seulement un financement stable et suffisant, mais aussi une reconnaissance de leur expertise et de leur rôle dans la lutte contre ces violences. En fin de compte, la pérennité et l’efficacité de ces associations dépendent de la capacité de toutes les acteur·rices concerné·es, y compris les organisateur·rices de festivals, à valoriser et à soutenir leur travail. La partie suivante examinera plus en détail le rôle des organisateur·rices de festivals dans la prévention des VSS.

2.3. La prévention des violences sexistes et sexuelles dans les festivals : freins et leviers pour les organisateur·rices et les référent·es VSS

Au cours de l’étude, nous avons réalisé 4 entretiens avec des membres d’organisations de festivals qu’iels soient référent·es VSS ou non. Nous avons également pu échanger avec plusieurs autres festivals au cours des différentes étapes de l’enquête qui a permis un certain nombre de discussions informelles lors de rencontres ou par téléphone. Les personnes qui ont

accepté d'être interrogées en entretien ont toutes la même tranche d'âge entre 29 et 31 ans et interviennent sur des festivals urbains de tailles variées.

Tableau n°4 : Caractéristiques des festivals dans lesquels travaillent les personnes interrogées en entretien (informations recueillies entre février 2023 et février 2024)

	Durée	Géographie	Équipe	Entrées	Prix/jour	Camping	Programmation
Festival 32	3 à 5 jours	Centre-ville	17 salarié-es Environ 400 bénévoles	Entre 10 000 et 60 000	À partir de 5 €	Non	Éclectique
Festival 33	3 jours	Centre-ville	Entre 6 et 9 salarié-es Plus de 600 bénévoles	Plus de 60 000	À partir d'une quinzaine d'euros	Non	Éclectique
Festival 28	2 jours	Excentré	Plus de 300 bénévoles	Moins de 10 000	À partir d'une trentaine d'euros	Oui	Rap, techno, électro
Festival 34	Environ 3 semaines	Centre-ville	Entre 3 et 5 salarié-es 300 bénévoles environ	Entre 10 000 et 60 000	À partir d'une dizaine d'euros	Non	Musiques bretonnes

Une prise de conscience croissante, mais des moyens d'action limités pour les référent-es VSS

Pour les personnes rencontrées au fil de l'enquête, la question des VSS a émergé progressivement au sein de leurs structures à partir du mouvement #MeToo puis s'est développée avec l'interruption d'activité liée au Covid-19 et la brève médiatisation du mouvement #BalanceTonBar. En effet, si pour certain-e, principalement les femmes, les violences dénoncées pouvaient faire écho à leur propre vécu, pour d'autres leur réflexion a été motivée par les polémiques auxquelles d'autres événements festifs ont été confrontés suite à leur réaction face à des cas d'agressions. Pauline, référente VSS dans son festival témoigne de cette double prise de conscience, à la fois en tant que professionnelle et en tant que festivalière :

“Peut-être qu'il y a quelques années on se posait pas cette question-là. Mais aujourd'hui je pense que je serais vraiment pas rassurée pendant le festival s'il n'y avait pas cette présence, cette réponse professionnelle qui peuvent être apportées à certaines situations.” (Pauline, organisatrice de festival)

Pour autant, au sein des organisations de festivals, les freins à la mise en place réelle de la prévention des VSS sont nombreux. Le travail gratuit et l'emploi de “faible qualité” se côtoient pour assurer le déroulement de nombreux événements musicaux. La question des VSS y est généralement vue comme une charge supplémentaire, que ce soit consciemment ou non, les personnes rencontrées vont par exemple parler de mission “en plus” de leur travail principal.

Si pour certain-es, il s'agit d'un sujet essentiel, iels sont parfois isolé-es dans leur structure au sein de laquelle iels sont les seul-es à chercher des solutions. Comme l'a montré Gwenaëlle Perrier dans ses travaux sur les référent-es égalité dans les collectivités territoriales, ces missions s'ajoutent à d'autres tâches et "*ce cumul de fonctions induit une prise en compte très fragmentaire de la thématique de l'égalité dans leur travail quotidien.*" (2013). Par ailleurs, l'attribution de ces tâches, lorsqu'elles sont imposées, encourt le risque de n'être qu'un "*lip service*" pour reprendre les termes de la chercheuse qui désigne par là une ambition de principe seulement. À l'inverse, lorsque la responsabilité de la prévention des VSS est portée volontairement par une personne, celle-ci peut rencontrer des résistances en interne dans ses équipes comme être taxée de "*féministe de service*" pour reprendre les termes d'une enquêtée. Dans un contexte d'emploi précaire, les personnes qui portent ces questions, généralement des femmes, sont exposées à des risques d'épuisement et les associations de prévention déplorent le turn-over parmi leurs interlocutrices à l'intérieur des festivals qui représentent des alliées dont elles dépendent en grande partie.

Dans ces conditions, les référent-es VSS sont parfois limité-es dans les moyens matériels dont iels disposent ainsi que dans leur compétence. En effet, les personnes rencontrées peuvent occuper des postes variés allant de chargé-e de l'accueil du public à l'administration, la communication ou la gestion de la billetterie. La diversité de ces profils peut poser des difficultés lorsqu'il s'agit de devoir échanger avec la sécurité, réagir dans une situation de crise par exemple, ou encore d'être disponible au moment du festival tout en réalisant les missions principales de leur poste. Souvent dépassées, les personnes convaincues de la nécessité de la prévention sur ces questions comptent donc sur les associations. Ainsi, la mise en place de dispositifs à destination du public fait souvent suite à l'intervention d'une association qui, dans le cadre de formations VHSS, intervient sur la prévention en interne et propose, si l'organisateur-riche le souhaite et avec l'appui des personnes mobilisées en interne sur la question, la création d'un protocole de prise en charge des VSS pour les publics et la tenue d'un stand.

La communication interne sur les VSS dans les festivals : un enjeu de responsabilisation pour les bénévoles et les organisateur-rices

Le relais des dispositifs proposés par les associations de prévention des VSS peut parfois être complexe en interne de l'organisation. C'est le cas par exemple dans le Festival 32 qui peine à communiquer avec ses bénévoles sur la question. Léa, qui est responsable de l'accueil du public, nous explique que le protocole VSS n'est pas transmis aux bénévoles pour éviter de les surcharger de documentation qu'iels ne liront pas, selon elle. Les bénévoles sont donc informé-es sur la question des VSS au moment de la signature de la charte qui reprend les différents engagements du festival et sont invité-es à la sensibilisation organisée en amont par l'association de prévention des VSS à laquelle seul-es une trentaine de bénévoles ont assisté sur les 400 invités. À titre de comparaison, il y a des normes qui vont contraindre les festivals à agir d'une certaine manière, à mettre en place une documentation et des prises en charges réglementées. Par exemple, certains bénévoles qui sont en charge de l'accueil des personnes en situation de handicap reçoivent de la documentation issue de réunions préparatoires pour savoir comment prendre en charge les personnes, comment "*s'adresser aux personnes en situation de handicap*". Ce type de dispositifs ciblés sur des personnes aux besoins spécifiques pourrait être appliqué aux bénévoles souhaitant savoir comment réagir face à une victime de violences. Le fait que la documentation soit la ressource mobilisée dans un cas et pas dans l'autre témoigne de la difficulté pour les organisateur-rices de mettre en place des dispositifs tout en cherchant à préserver la main d'œuvre bénévole et sans hiérarchiser les besoins.

Une question de volonté et d'engagement des organisateur·rices impactant leur image

Ces dispositifs ayant donc un coût financier et humain, l'investissement dépend des moyens disponibles (qu'ils proviennent de financements dédiés ou non) et de la volonté des organisateur·rices. En effet, parmi les festivals contactés pour participer à l'enquête, la plupart déclaraient que la prévention des VSS est essentielle, mais considérait que leur événement n'était pas concerné, et ce, pour différentes raisons évoquées. Comme pour les festivalier·ères victimes de violences que nous avons rencontré·es, la présence de familles, la dimension intergénérationnelle ou encore la propreté du festival sont identifiées comme des éléments protecteurs contre les VSS. Les organisateur·rices évoquent également la confiance et l'attachement qu'ils peuvent avoir envers leurs publics parmi lesquels il ne pourrait y avoir d'agresseurs. Par ailleurs, le manque de formation des organisateur·rices sur le sujet rend complexe l'appréhension des rapports sociaux de sexe qui sont à l'origine des VSS. Ainsi, les interactions avec des associations ou des collectifs qui n'auraient pas pu, ou pas suffisamment pu, former les acteur·rices des événements musicaux peuvent être complexifiées lors des interventions sur site. C'est le cas par exemple de l'association F qui, intervenant sur le Festival 1 durant l'enquête, a dû retirer un jeu qui mettait en cause des personnalités ayant été accusées de VSS. Ce jeu a été jugé "*trop politique*" par le festival. Cet exemple illustre la confrontation entre une approche par la gestion des risques avec laquelle les organisateur·rices d'événement musicaux sont familier·ères (gestion des flux, des temporalités, des éclairages, des dispositifs de secours, de sécurité, gestion des transports, de l'accès à l'eau...) et une approche théorique issue des sciences sociales, mobilisées par les associations qui font le lien entre les VSS subies dans les milieux festifs et les autres sphères de la société (sport, journalisme, cinéma, politique...).

Comme tout événement culturel ou non, la communication et le marketing pour les festivals ont une place importante dans la venue du public, mais aussi sur l'image qu'ils transmettent. Si 3 festivals sur les 4 que nous avons observés ont réalisé de la communication sur les VSS, toutes ne témoignent pas de la même implication sur la thématique. Que ce soit en amont sur les réseaux sociaux ou pendant le Festival 1, nous avons remarqué que la communication était tournée autour de la santé sexuelle et du contentement lors de la drague ou des rapports. Cette communication à l'apparence attrayante semble manquer de profondeur et démontrer que l'accent a été davantage mis sur l'aspect marketing. De plus, cette approche contribue à renforcer la vision des festivals comme des espaces de séduction, où les rencontres sexuelles sont encouragées et valorisées. Sur le terrain, cet aspect se retrouve aussi dans la gestion du stand et l'acceptation des maraudeuses que dans des lieux où le Festival "accepte" d'y voir de la violence (dans la foule par rapport à l'espace VIP par exemple). Dans le Festival 4, on nous informe que des messages de prévention des VSS doivent être diffusés sur les écrans d'affichage électronique disposés à côté des scènes. Cependant, nous n'y avons lu que des messages de RDR ou de prévention en termes de santé sexuelle. Cette diffusion se conformant à la forme de prévention des VSS appliquée dans le Festival. Lors du Festival 3, nous avons pu voir une réelle différence au niveau de la communication. La prévention des VSS était présentée sur les réseaux sociaux, ainsi que l'association présente. Sur le lieu, le stand était mis en place. Le directeur artistique était d'ailleurs très enthousiaste par cette présence, mais aussi par l'implication que le Festival a choisi de mettre dans ce dispositif, bien que l'impulsion vient de l'association C avec qui ils ont travaillé sur cette édition. Mise en parallèle avec la prévention sur place, la communication est un bon élément pour comprendre l'engagement dans l'organisation sur la lutte contre les VSS.

Une méconnaissance du sujet et manque de moyens pour se former et agir sur la prévention des VSS

Néanmoins, avoir une communication efficace sur les réseaux sociaux en amont ou pendant les festivals, mais aussi directement sur le lieu, nécessite d'être accompagné-e et d'avoir les finances, la sensibilisation et la formation nécessaire. Certains festivals sont parfois démunis face à ce dispositif. Iels ont la volonté de bien faire, mais se retrouvent démunis face à leur (nouvel) engagement et le manque de moyens nécessaire à la mise en place d'une prévention et sensibilisation à tous les niveaux. En étant confronté à un cas de viol d'un artiste sur une artiste, Maël, salarié du Festival 34, manquant de formation, ne sait pas par où commencer pour prévenir de prochains cas de violences et que celles-ci ne se répètent pas. Cette problématique, présente davantage chez les petits festivals touchant moins de subventions que certains grands événements, préfèrent consacrer leur budget aux aspects nécessaires au bon déroulement du festival (payer les artistes, le catering, les boissons pour le bar par exemple). Maël le déplore, mais n'y voit pas de solution à court terme.

“Je pense aussi que toutes ces questions de prévention, de prise en charge, d'égalité des genres, etc. C'est des questions qui ont pendant longtemps, historiquement, dans le milieu culturel et événementiel, pas forcément invisibilisées, mais reléguées au second plan. Du coup, il y a aussi des habitudes qui ont été prises de ne pas les traiter avec la même urgence et avec la même efficacité que d'autres questions. Et aujourd'hui, la tendance est en train de s'inverser. Et puis, à juste titre, moi, je pense que c'est une très bonne chose. Et c'est juste que ça prend peut-être un peu plus de temps dans les structures, dans la tête des gens qui interviennent sur ces festivals pour en faire quelque chose qui soit une priorité, pour en faire une priorité, tout simplement. Donc c'est vrai que ça évolue un peu plus lentement.” (Maël, organisateur de festival)

La prévention des violences sexistes et sexuelles dans les festivals constitue un enjeu complexe qui requiert l'implication de l'ensemble des acteur·rices concerné·es. Les marges de manœuvre dont disposent ces dernier·ières varient en fonction de divers facteurs tels que la taille de l'organisation, les moyens financiers et humains, ainsi que la sensibilisation individuelle des personnes impliquées.

Toutefois, chacun·e s'efforce de naviguer au mieux dans ces marges pour élaborer une approche efficace de la prévention. L'absence de réglementations en la matière rend l'investissement sur la question tributaire de l'engagement individuel et de la sensibilisation de la personne en charge de cette problématique au sein des organisations de festival. Cependant, la mise en place de réglementations adaptées permettrait d'établir une base commune pour l'engagement sur la question et de garantir une prévention plus efficace et plus uniforme dans l'ensemble des festivals, et plus généralement dans les milieux festifs.

3. Les perspectives croisées des acteur·rices de la sécurité, de la prévention des VSS et des milieux festifs

Les associations de prévention des VSS en cours de professionnalisation, comme nous avons pu le voir, font face à un panel de tensions et d'alliances avec d'autres groupes professionnels tels que les organisateur·rices de festivals et les sociétés de sécurité que nous proposons d'analyser, au regard des quelques entretiens et échanges que nous avons pu mener. Au cours de l'enquête, nous nous sommes intéressées à la manière dont les différentes cultures professionnelles et les rapports de pouvoir impactent la mise en œuvre des dispositifs de prévention des VSS. Cela nous amène également à une réflexion sur les contraintes structurelles auxquelles font face les sociétés de sécurité dans leur mission de prévention des VSS, ainsi que les évolutions récentes de leur métier et les collaborations qu'elles mettent en place avec les associations de prévention.

La littérature scientifique au sujet de la prévention des VSS en milieu festif est aujourd'hui inexistante en France. Il s'agit donc principalement d'hypothèses ayant émergées durant l'ethnographie et qu'il conviendrait de pouvoir confirmer ou infirmer à travers des études complémentaires.

3.1. Les enjeux de légitimité et d'expertise dans la prévention des VSS en milieu festif : une analyse des rapports de pouvoir et des cultures professionnelles en présence

Nous l'avons vu, les associations de préventions des VSS sont, pour une partie d'entre elles, en cours de professionnalisation. Cependant, elles ont, notamment de par leur socialisation militante au féminisme, un certain nombre de valeurs, de postures et de manière de faire en commun. S'il est un peu tôt pour les qualifier de "*groupe professionnel*"²⁵, les associations spécialisées dans les milieux festifs et qui sont désormais des structures employeuses, travaillent aujourd'hui à la définition de cette identité commune²⁶. Celle-ci passe par des modalités d'action collective, des positionnements et rhétoriques communes ainsi qu'une manière spécifique de se présenter aux autres professions. Ainsi, les associations de prévention des VSS, lorsqu'elles entrent en interaction avec d'autres groupes professionnels, qu'il s'agisse du secteur de l'événementiel musical ou de la sécurité, font face à plusieurs tensions et d'alliances qui participent également à la création de leur identité professionnelle (Vezinat, 2016).

Des rapports de force entre structures de prévention, organisateur·rices et sociétés de sécurité qui rendent difficile la coordination

Les rapports de pouvoir qui traversent les différents groupes sociaux s'observent ainsi dans les relations entre les professions du terrain. Pour les associations de prévention des VSS, leur héritage militant, leur positionnement féministe et leur institutionnalisation partielle, les placent en position d'infériorité sociale. En effet, il semble que ces structures disposent de peu de

²⁵ Les "groupes professionnels" désignent des "*Travailleur[euse]s exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent doté d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisés par une légitimité symbolique*" (Demazière & Gadéa, 2009).

²⁶ Voir Axe 2.2.1 et 2.2.

capitales économiques, d'une reconnaissance professionnelle moindre et sont principalement portées par des jeunes femmes. Les relations qu'elles entretiennent avec les organisateur·rices de festival et les sociétés de sécurité s'en trouvent impactées. Nos observations de terrain suggèrent qu'un écart important de structuration entre la prévention des VSS et le festival peut entraîner des conflits et des difficultés dans la prise en charge des victimes lors de l'événement. Dans cette configuration, les marges de négociation des associations pour choisir l'emplacement du stand, les espaces auxquels elles ont accès et les procédures à appliquer pour signaler et prendre en charge sont restreintes. L'obligation de formation que les associations tendent à imposer en amont des festivals est ainsi en partie utilisée comme outil stratégique pour limiter les risques de conflits et de tensions lors de l'événement lui-même.

Pour autant, sensibiliser les équipes ne semble pas toujours suffisant. Lors de nos observations, lorsque l'association qui intervenait était un collectif militant sans salarié·es, un certain nombre de difficultés et de tensions ont été éprouvées. À titre d'exemple, l'emplacement du stand n'est pas toujours laissé au libre choix de la structure de prévention VSS. Sur le Festival 2, leur stand a été placé dans une partie payante, à l'accès restreint. Les bénévoles ont dû négocier la possibilité d'aller et venir hors de la zone afin de pouvoir faire des maraudes et être accessible à toutes les festivalier·ères présent·es dans les différents espaces du festival. Par ailleurs, le stand était le seul à ne pas disposer d'éclairage. Dans le Festival 1, c'est l'accès à un espace VIP et au camping qui leur a été refusé pour les maraudes. La mise à disposition de matériel a également été source de conflits. Bien que l'association ait bénéficié d'un talkie-walkie sur le stand et d'un autre pour les maraudes afin de pouvoir contacter la sécurité ou les secours en cas de besoin, elle s'est vu refuser, au cours du festival, l'utilisation de ces derniers lors des maraudes, sans motifs clairs. C'est ce que nous explique Inès, une bénévole présente sur place, pour qui le fait de ne pas être admise dans certains espaces, témoigne des résistances présentes dans la société, qui veulent que certaines sphères soient épargnées par les violences :

“On nous a aussi, à un moment donné, demandé de ne plus intervenir dans le camping. On nous demandait aussi de ne pas intervenir dans [espace VIP]. Et pourtant, il y a eu quand même un agresseur qui a été retrouvé parmi [espace VIP]. [...] Et moi, je sais que j'ai quand même fait un tour en [espace VIP]. Je leur ai demandé si je pouvais y aller. Les gens nous ont dit qu'ils étaient super contents de nous voir parce qu'ils n'ont vu quasiment personne, parce que forcément, on n'avait pas le droit vu que ce n'était pas autorisé. Et pourtant, ils nous ont dit “ça pourrait arriver chez nous”. Et la preuve, c'est aussi arrivé chez eux. Donc bon, ça, ils ne sont pas au courant, bien évidemment. Mais ça peut arriver partout. Enfin, c'est pas parce qu'on paye une place plus chère que ça n'arrive pas.” (Ines, 27 ans, festivalière et bénévole)

Le nombre d'entrées que les festivals acceptent de débloquent pour l'association peut également être un point de tension. Ainsi, une autre association évoque la manière dont elle a été refoulée à l'entrée d'un festival avec lequel elle avait monté un projet de prévention des VSS parce que l'équipe de 14 bénévoles mobilisée a été jugée trop importante, le festival ne souhaitant fournir que deux pass à l'association. D'après des échanges informels que nous avons pu avoir avec un responsable de société de sécurité et une salariée d'une structure de RDR, cela illustre une certaine différenciation dans le traitement qui serait fait aux bénévoles de certain·es prestataires, dont les associations de prévention, par rapport aux bénévoles des festivals dans l'accès à certains espaces comme les caterings.

Pourtant, un soutien affiché et une collaboration renforcée entre les associations de prévention des VSS et les festivals semblent pouvoir impacter positivement la réaction du public face à la présence des stands VSS. C'est en tout cas ce que paraissent indiquer nos observations, puisque le seul stand à avoir été vandalisé durant l'enquête se trouvait sur le Festival 2 qui a très peu communiqué sur la présence de l'association ou sur la prévention des VSS en général.

Les associations de prévention des VSS en milieu festif : une professionnalisation stratégique pour limiter les rapports de pouvoir défavorables

Pour pallier ces difficultés, certaines associations employeuses dans le secteur de la prévention des VSS en milieu festif adoptent des codes professionnels empruntés au monde de l'entreprise, quitte à s'éloigner de leur *habitus* militant et associatif de manière stratégique pour limiter les rapports de pouvoir défavorables. Elles adoptent par exemple des sites internet qui présentent clairement leurs services, leur démarche et s'inspirent des organismes de formation et cabinet de conseil. Elles mobilisent leur bonne connaissance du secteur de l'événementiel musical pour adopter une posture adaptée aux équipes techniques et de sécurité présente sur site. Elles accordent une importance particulière à la relation de prestation contractuelle, qui leur permet d'assurer la coordination de leurs actions avec l'organisation du festival à différents moments, de bénéficier de prêts de matériel et de mettre en place des procédures de communication efficaces. La présence de salarié·es au sein de l'association et le recours qu'elles peuvent avoir à d'autres professionnel·les rémunéré·es et à la profession bien identifiée comme des psychologues, renforce leur légitimité et leur crédibilité auprès des acteur·rices du secteur de l'événementiel musical. En outre, ces associations cherchent à développer des partenariats avec les différents acteurs du secteur, tels que les organisateurs de festivals, les collectivités locales, les associations de réduction des risques et les services de sécurité. Ces collaborations leur permettent de renforcer leur visibilité et leur influence, tout en favorisant une approche globale et coordonnée de la prévention des VSS. C'est ce que nous avons pu observer sur le Festival 3 au cours duquel nous avons pu constater que l'association pouvait aller et venir dans tous les espaces, avait pu choisir l'emplacement du stand, avait mis en place différents canaux de communication. Maëva, salariée de l'association de prévention des VSS, était chargée de la coordination entre la sécurité et la prévention des VSS. Elle disposait de deux talkies-walkies en liaison directe avec des membres de l'organisation, les secours et la sécurité : l'un est branché sur l'équipe du festival et l'autre sur la sécurité. Elle utilisait également différents groupes de discussion WhatsApp : l'un avec les bénévoles pour organiser les maraudes et signaler les endroits à risques remontés par les festivalier·ères ; l'autre avec des personnes clé du festival telles que la sécurité, la direction, les responsables de bars. Sur ce groupe, iels se partagent les signalements des personnes potentiellement dangereuses afin qu'elles puissent être repérées par un maximum de personnes. L'objectif est de reconnaître l'agresseur s'il se présente au bar, de le suivre, de l'observer, de faire attention à son comportement et s'il récidive, de pouvoir le faire sortir directement du lieu. Si tout cela est en grande partie rendu possible par la posture et la structuration de l'association, il est essentiel de préciser que l'association de prévention connaissait déjà la société de sécurité présente sur place pour avoir déjà travaillé avec elle et avoir en partie formé leurs équipes. La taille de l'événement peut alors avoir un impact puisque certains peuvent regrouper plusieurs entreprises de sécurité par exemple. Pourtant les collaborations régulières et l'interconnaissance permettraient d'ajuster le dispositif de prévention des VSS et améliorer la communication entre les différentes professionnel·les.

Les associations moins professionnalisées souffrent quant à elles d'un manque de reconnaissance de leur expertise et se retrouvent aux prises entre leur identité militante et la posture de prestataire (Romerio, 2019). Le statut des personnes qui interviennent impacte directement les échanges, puisque comme l'ont montré Pascal Ughetto et Marie-Christine Combes (2010), le niveau de professionnalisation perçue au sein du monde associatif fonctionne sur la comparaison avec le monde de l'entreprise et va être jugée en fonction de l'opposition entre "l'amateurisme" des bénévoles d'une part et les méthodes et professionnel·les salarié·es du secteur marchand. Ainsi, des associations de prévention des VSS nous ont rapporté être parfois interrogées sur le nombre de personnes victimes étant venues sur

le stand, comme pour interroger leur productivité. Nous avons aussi pu le constater sur le Festival 1 dans lequel intervenait un collectif militant bénévole que les échanges avec la sécurité se faisait sur un mode descendant. Les agent-es briefant les équipes VSS avant chaque départ en maraude et surveillaient leurs pratiques, tandis que dans le Festival 3, seules les salariées de l'association employeuse présente se coordonnait avec la sécurité sur un mode complémentaire. Les structures de prévention des VSS qui s'apparentent moins ou pas du tout au monde de l'entreprise doivent alors prouver leur légitimité et faire face à un certain nombre de réticences. Elles peuvent être mises en concurrence avec d'autres groupes professionnels qui considèrent leurs exigences en termes de matériels trop importantes ou leur positionnement trop politique. En témoignent les propos de Maximilien, directeur d'une société de sécurité impliquée dans la lutte contre les VSS, pour qui les demandes des structures de prévention concernant la taille de l'espace dédié à la Safe zone ou l'emplacement du stand dépassent les besoins des festivalier-ères. Pour lui, cela s'explique par un sentiment d'être "indispensable", d'être "puissant" de la part des associations qui en abuseraient et qu'il conviendrait de gérer.

"Au début, tout est bien. C'est cool, on va aider les jeunes femmes. Et plus on rentre, plus on devient puissant, plus on devient indispensable. Eh ben, ils se posent d'autres questions. Ça va aller jusqu'à la taille de l'algeco, si vous voulez, ou l'emplacement de telle ou telle. Et les revendications politiques, certains vont..." [...]

"On a eu un autre cas sur un festival en Bretagne où, [artiste accusé de violences sexuelles] jouait et l'association en question souhaitait faire une action contre lui. Mais l'association était rémunérée, si vous voulez, par l'organisateur. Donc, il y a des choses qu'on ne voyait pas il y a deux ans et que maintenant, elles arrivent avec des vraies puissances, avec des vraies vigueurs dans leurs propos. Et ça demande une gestion également." (Maximilien, responsable d'une société de sécurité)

Des différences de culture professionnelle et un manque de connaissance de l'expertise de chacun-e à l'origine de la méfiance entre les intervenant-es en milieu festif

Cette défiance sur ces questions malgré un niveau de sensibilisation avancé par rapport à son secteur professionnel, s'explique en partie parce que les responsables de sécurité rencontrés lors de l'enquête vont avoir une relation de prestation instaurée depuis de nombreuses années avec les festivals qui sont leurs clients. À ce titre, ils se distinguent des structures de prévention des VSS, en particulier les moins professionnalisées, qui vont plutôt se placer comme contre-pouvoirs dont l'objectif est de faire évoluer la perception des festivals sur les questions de violences de genre.

"Et puis, tous nos clients payent une facture en face, pour un service. Et toutes les contraintes qu'il y a derrière ce service, moi en tant que prestataire, les problématiques n'ont pas à peser sur nos clients." (Yohan, responsable d'une société de sécurité)

"On doit rester neutre. On doit, nous, en tant que prestataire de l'organisation, protéger l'image du président de l'asso et être conseiller. Voilà, on ne va pas faire ça parce qu'il y a un risque. Aussi pour ça, on a évidemment un rôle primordial de protection des festivaliers. Mais l'image du festival est aussi dans notre mission. Enfin, tout cas dans la mienne. Donc, on est vigilant avec ça parce qu'il ne faut pas que ce soit... Ce ne sont pas des festivals revendicatifs." (Maximilien, responsable d'une société de sécurité)

Ces différences de positionnement sont renforcées par des incompréhensions mutuelles entre différentes cultures professionnelles. En effet, les rapports entre les sociétés de sécurité et les associations de prévention des VSS sont traversés par des rapports sociaux de genre, de classe et de race. En entretien, nous avons pu aborder la manière dont les différents stéréotypes inhérents aux associations féministes et au domaine de la sécurité viennent entraver les échanges. Les agents de sécurité sont pensés comme des hommes sexistes et parfois même fascistes, tandis que les associations de prévention VSS sont pensées comme des jeunes femmes féministes très radicales “avec des cheveux roses et des piercing” pour reprendre les propos d’un enquêté.

“C’est pas simple au départ, parce qu’on doit s’adapter, on doit changer des fois d’avis. Aussi bien les associations que nous, hein. Pour certaines bénévoles, on est le vigile aux gros bras, un peu facho, etc. Hum, homophobes, enfin tous les clichés qu’on peut rencontrer. Et nous, de l’autre côté, ben, les associations sont hyper féministes, anti-hommes, anti-plein de choses. Et on est des sales cons, quoi.” (Maximilien, responsable d’une société de sécurité)

Cette méfiance réciproque et le manque de connaissances de l’expertise de chacun·e constituent des freins importants en matière de collaboration. Cela peut s’expliquer par le manque de formation mutuelle entre les deux secteurs. Les associations de prévention VSS étant généralement peu informées sur la réalité professionnelle des équipes de sécurité qui, elles, méconnaissent les mécanismes de domination masculine derrière les violences qu’elles doivent accueillir. La prise en charge des VSS lors des événements festifs nécessite pour Yohan, directeur d’une entreprise de sûreté, une transformation profonde de la profession allant d’un travail plutôt sécuritaire, à un travail de protection des publics vulnérables. Ainsi, la coordination entre ces différent·es acteur·rices est complexe et s’opère à travers des négociations pour se comprendre et faire coïncider leurs missions. Elle s’observe également entre les festivals et les sociétés de sécurité, les festivals reprochant parfois aux sociétés de sécurité de ne pas vouloir intervenir ou de ne pas reconnaître d’éventuellement manquements. C’est en partie ce qu’exprime Pauline, chargée de l’administration et de la billetterie du Festival 33, également à l’origine de la création de missions sur l’égalité femmes-hommes et référente sur ce sujet dans son festival :

“C’est leur rôle [aux agents de sécurité] de prendre en compte et en charge les violences mais, après il y a tout un processus de changer de mentalité, c’est pas notre rôle. On peut pas faire ça. Enfin, c’est impossible, en fait de changer fondamentalement de façon universelle. [...] Les agents de sécurité aujourd’hui sont encore très frileux sur cette question-là, d’aller chercher l’agresseur. Il y a un côté c’est pas vu, pas pris.” (Pauline, organisatrice de festival)

Malgré son engagement féministe, Pauline considère que les festivals peuvent agir sur un certain nombre de points, mais que le changement de mentalité du public n’est pas réaliste, ne relève pas de leur responsabilité et que sur le terrain, c’est aux agent·es de sécurité de gérer les problématiques. À l’inverse, les sociétés de sécurité que nous avons rencontrées peuvent exprimer un certain regret vis-à-vis du manque d’engagement de la part des festivals quand les prérogatives légales de la sûreté sont très limitées et qu’en l’absence de positionnement clair de la part des organisateur·rices, les agent·es sont limité·es dans leur pouvoir d’agir. Elles déplorent par ailleurs que les festivals se portent très rarement partie civile.

La coordination des différent·es acteur·rices de la prévention des VSS nécessite une refonte partielle du système déjà instauré, pour réguler les rapports de pouvoir et intégrer les associations de prévention des VSS en tant que nouvel·le acteur·rice. Cette intégration passe

actuellement par l'implication personnelle de quelques individus, qu'il s'agisse des acteurs·rices au sein de la sécurité ou de l'événementiel festif qui fournissent un travail supplémentaire et rarement valorisé financièrement. Nous tenons également à rappeler que les acteur·rices rencontré·es lors de notre enquête sont particulièrement impliqué·es dans la lutte contre les VSS, la majorité a suivi des formations, collabore régulièrement avec les associations, mettent des choses en place de manière volontariste et n'est pas représentative des groupes des différents secteurs. Dans ce contexte, les associations de prévention des VSS doivent naviguer entre différentes stratégies pour faire valoir leur légitimité et leur expertise, tout en évitant de s'aliéner les autres acteur·rices du terrain. Certaines choisissent ainsi de mettre en avant leur approche militante et féministe, en insistant sur la nécessité de prendre en compte les rapports de pouvoir et les inégalités de genre dans la prévention des VSS. D'autres privilégient une approche plus technique et professionnelle, en mettant en avant leur expertise en matière de gestion de crise et de prise en charge des victimes.

Ces rapports de pouvoir peuvent également être influencés par des facteurs tels que le genre, l'âge, l'expérience ou encore la position hiérarchique des différents acteurs et actrices impliqué·es. Ainsi, les femmes et les personnes non-binaires, qui sont souvent surreprésenté·es dans les associations de prévention des VSS, peuvent faire face à des difficultés pour faire valoir leur légitimité et leur expertise auprès des autres professionnel·les du secteur. Dans tous les cas, la construction d'une identité professionnelle commune aux associations de prévention des VSS semble constituer un enjeu majeur pour leur reconnaissance et leur légitimité sur le terrain, auprès des autres professionnel·les et du public. Cependant, elle n'est pas la seule réponse possible et, car, si elle peut amoindrir les effets des rapports de pouvoir inégaux entre les acteur·rices, elle ne suffit pas pour dépasser des freins structurels que nous proposons d'analyser.

3.2. Les défis structurels rencontrés par les acteur·rices de la sécurité face à la prévention des VSS en milieu festif en Bretagne

Tout d'abord et nous l'avons vu, l'absence d'encadrement réglementaire laisse place au développement de rapports de pouvoir qui régissent les échanges entre acteur·rices de la prévention. Lorsque la question des VSS est identifiée par un festival, chacun·e cherche à rejeter la responsabilité sur l'autre profession, accroissant ainsi les tensions. Les modalités en matière de formation, d'intervention sur place envers les publics, de prise en charge des agresseurs sont disparates et dépendent de la bonne volonté des acteur·rices sur le terrain.

Au cours de notre enquête, nous n'avons pu rencontrer que 3 responsables de sociétés de sécurité intervenant en milieu festif en Bretagne. Bien qu'il conviendrait d'étudier davantage la question, il nous paraît important de restituer les contraintes structurelles qu'ils rencontrent.

Manque de formation et précarité : les défis de la prévention des VSS pour les sociétés de sécurité en milieu festif

Les missions des agent-es de sécurité ont progressivement évolué ces dernières années, avec notamment un encadrement de la profession via l'attribution d'une carte professionnelle à renouveler tous les 5 ans. Malgré tout, le métier reste peu spécialisé et c'est aux employeurs d'attribuer des postes et missions spécifiques à leurs salarié-es en fonction des compétences développées sur le terrain. En effet, les missions sont pourtant très variées et ne demandent pas les mêmes compétences. Elles vont du lien avec les institutions en amont de l'événement, à la coordination avec les différent-es acteur-rices en présence, en passant par la surveillance de matériel, le gardiennage, le contrôle d'éventuels sabotages, vols, espionnage industriel, la garantie de sécurité du personnel, des bénévoles et des festivalier-ères à travers des patrouilles, le filtrage, la palpation ou la fouille de sacs. En fonction des espaces et des horaires, chacune de ses missions évoluent. Pour autant, la formation demeure relativement généraliste et ne permet pas de se spécialiser et d'aborder tous les sujets en profondeur. Ainsi, les VSS sont apparues récemment au programme à travers un module "Valeurs de la République" qui englobe d'autres thématiques. Selon les professionnels rencontrés, ce module est insuffisant et est rarement abordé puisqu'il dépend à la fois du temps dont dispose le ou la formateur-riche ainsi que de ses compétences et de son intérêt pour le sujet.

Si les métiers de la sécurité sont confrontés aux VSS depuis de nombreuses années, et au-delà de la formation professionnelle, c'est la manière de les appréhender sur le terrain avec les clients qui change aujourd'hui. Certains qui sont très impliqués sur ce sujet, prennent conscience du manque d'outils dont ils disposent. En effet, si le domaine de la sécurité en termes de matériel et de flux est réglementé (dispositifs incendie, sorties de secours...), il en va de même pour la sûreté qui concerne la gestion des personnes. C'est pourquoi ils ont pris l'habitude de travailler avec des associations qui, elles aussi, développent progressivement leur expertise. Toutefois, cette collaboration représente un coût. Si les organisateur-rices d'événements festifs payent pour la sécurité et pour la prévention des VSS, la coordination de ces deux entités se fait en partie sur l'investissement des sociétés de sécurité qui vont par exemple prendre du temps pour effectuer des *briefings* en commun avec les associations, vont leur prêter du matériel et intégrer leurs maraudes dans leur processus. Enfin, ces associations ne sont pas toujours présentes lors de tous les événements et ont des horaires moins flexibles que ceux des agents de sécurité. Ainsi, ces derniers peuvent se sentir plus démunis lorsque la nuit avance et qu'avec le départ des bénévoles, le nombre de personnes disponibles pour surveiller les comportements violents diminue. De même, la prise en charge des victimes peut être facilitée par la présence d'une association, qui peut aider à la communication et encourager le dépôt de plainte "*sans être intrusif*" pour reprendre les propos de l'un d'eux. Pour les sociétés qui travaillent déjà avec les associations, l'intérêt de la collaboration n'est pas à prouver malgré les dysfonctionnements évoqués plus haut. Ces derniers sont renforcés du fait de la difficulté pour les entreprises à financer par elles-mêmes des formations auprès des associations de prévention des VSS qui ne sont pas valorisables financièrement par la suite. D'autant que tous font le constat qu'une journée de formation représente un minimum, et que le coût que cela représente en est directement impacté. C'est ce qu'explique par exemple Yohan, directeur d'une de ces entreprises :

“C'est du coup, justement, on essaie de valoriser auprès des clients. En leur disant : “voilà, c'est un sujet qui vous intéresse. Et voilà, moi, ce que ça me coûte.” [...] Une salle de spectacle où je fais 30 000 euros de chiffre d'affaires chez eux, ça n'est pas énorme, mais je fais 600 euros, 690 euros de marge à peu près. C'est 7 ans. Il faut 7 ans, en fait, travaillé 7 ans à [salle de spectacle] pour avoir suffisamment de marge pour financer cette formation.” (Yohan, responsable d'une société de sécurité)

La crise de main d'œuvre que rencontre la profession constitue également un frein pour les sociétés qui souhaiteraient pouvoir se spécialiser dans la protection des publics. En effet, le domaine de la sécurité peine à recruter et connaît un fort turn-over qui est en partie compensé par le recours à de la sous-traitance auprès de sociétés basées à l'étranger, ne bénéficiant pas de ce type de formation. Par ailleurs, certain-es agent-es, du fait des horaires fragmentés et peu rémunérateurs, cumulent les contrats entre différentes entreprises de surveillance. Cela pose la question de la formation de ces personnes qui évoluent entre différent-es employeur-euses et pour lesquelles une formation solide au moment du renouvellement de la carte professionnelle pourrait permettre l'acquisition de bases communes sur le sujet.

Les sociétés de sécurité en milieu festif face aux enjeux économiques et politiques de la prévention des VSS : des stratégies d'adaptation disparates

Aujourd'hui, les sociétés les plus avancées sur le sujet, tentent de tirer leur épingle du jeu en valorisant une expertise sur la protection des personnes à travers la collaboration avec des associations de prévention des VSS, font face à des résistances de la part des organisateur-rices d'événements festifs qui sont en recherche des prestations moins coûteuses. C'est ce qu'explique Maximilien qui évoque des “enchères inversées” en l'absence d'obligations réglementaires :

“Parce que là, c'est “Oh Maximilien, tu peux mettre une de tes filles”, voilà comment ça se fait. “Tu peux mettre une de tes filles”. Ouais, mais ça se paye, en fait. Parce qu'elles sont formées, parce que le salaire a été revalorisé, parce que tout le monde ne peut pas faire ces missions-là. Donc moi, j'aimerais vraiment valoriser ces agents-là. Et c'est du business. Donc, est-ce que l'organisateur est d'accord, au lieu de payer, j'invente un prix, 25 euros de l'heure, dire, ben voilà, pour avoir ces agents-là spécialisés, compétents etc., on peut les vendre 5 euros de plus de l'heure ? Est-ce que sur une analyse, genre là, pour l'instant, les radios, je les prête gratuitement, les briefings et l'intégration des maraudes et les associations, c'est gratuit, au détriment d'autres choses, parce que je ne m'occupe pas de mes salariés, etc., parce que c'est dans moi, en fait, parce que c'est une mission qui me tient à cœur. Mais pour que ça fonctionne, il faut que tout le monde joue le jeu.” (Maximilien, responsable d'une société de sécurité)

En parallèle de ces entreprises qui collaborent avec les associations et tentent de passer d'une logique de répression des comportements à une logique de protection des personnes. Certain-es semblent se tourner vers des logiques plus sécuritaires. C'est le cas par exemple de Guy, un indépendant qui exerce en tant que consultant sur les questions de sûreté et de sécurité. Il coordonne les différent-es équipes de professionnel·les en amont et pendant des gros événements festifs ou non. Sa perspective implique une forte rationalisation entre la réglementation, les différentes tâches, les coûts et l'usage d'outils numériques pour accroître la surveillance sur la foule (intelligence artificielle, surveillance des réseaux sociaux). Dans cette perspective, les liens avec la police judiciaire sont renforcés et à plusieurs reprises lors de

l'entretien, il évoque l'immédiateté des signalements *“Tout de suite, c'est l'OPJ²⁷. Voilà ma procédure.”* *“Et là, tout de suite, c'est sollicitation de l'OPJ”*. Il s'agit là d'une approche probablement plus coûteuse au vue des moyens qui sont mis en place et qui ne concerne donc que les plus gros événements qui peuvent mettre en place ce type de dispositifs.

Ces approches très disparates témoignent de la difficulté d'appréhender les VSS qui se trouvent au croisement entre une approche en termes de santé publique à travers la prise en charge des victimes, une approche plus sécuritaire tournée vers le repérage des agresseurs et enfin une approche plus sociale qui fait de la sensibilisation aux rapports de domination auprès du grand public. Toutes ces démarches semblent aujourd'hui complémentaires et pertinentes pour intervenir sur ce sujet. Néanmoins, elles sont encore récentes et en constante évolution, accroissant davantage les disparités dans les manières de faire. Le manque de recul sur ces pratiques et leurs impacts sur les victimes doivent être pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces approches. Il est nécessaire de poursuivre les recherches et les évaluations pour comprendre les effets à court et long terme de ces différentes pratiques sur les victimes, les auteurs de violences, ainsi que sur les habitudes festives.

Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer dans la coordination et la régulation des différent-es acteur-rices impliquée-es dans la prévention des VSS en milieu festif. Ils peuvent intervenir à différents niveaux, en mobilisant différents types d'instruments de l'action publique. Au niveau des festivals, ils peuvent imposer des normes réglementaires obligatoires en matière de prévention des VSS, telles que la mise en place de stands d'information et de prévention, la formation du personnel et des bénévoles, ou encore la mise en place de dispositifs de signalement et de prise en charge des victimes. Au niveau des sociétés de sécurité, ils peuvent soutenir la formation et la sensibilisation des agent-es de sécurité aux enjeux de prévention des VSS, ainsi que la mise en place de protocoles de collaboration avec les associations de prévention. Enfin, au niveau des associations, ils peuvent soutenir financièrement leur action, favoriser leur coordination et leur professionnalisation, et encourager la création de réseaux professionnels.

3.3. Suggestions des enquêté-es sur la prévention des violences sexistes et sexuelles

L'un des objectifs premiers de ce travail est de donner la parole aux victimes et de leur permettre d'exprimer leurs opinions en matière de gestion des VSS en milieu festif. C'est pourquoi, il nous est apparu essentiel de restituer les différentes remarques et suggestions qui ont été formalisées tout au long des entretiens. La liste ci-dessous reprend les principaux éléments qui en sont ressortis et contient les propositions faites par les enquêté-es qui ont été victimes de VSS, que nous avons structurées en différentes catégories. Ce ne sont pas des directives, mais des pistes de discussion en partant du point de vue des enquêté-es.

Développer la communication sur la prévention des violences sexistes et sexuelles

- En amont du festival :
 - Présenter l'association de prévention présente sur place sur les réseaux sociaux, ainsi que les personnes ressources, le fonctionnement du stand, de la safe zone

²⁷ Officier de police judiciaire.

ou encore les protocoles mis en place, pour qu'un maximum d'individus soit mis au courant.

- Faire davantage de sensibilisation autour des missions de la réduction des risques et de la prévention des violences sexistes et sexuelles, leurs différences et la distinction des stands. Beaucoup de nos enquêté·es ne font pas encore la différence, ne permettant pas une utilisation efficace de chacun des stands.
 - Généraliser et développer Safer²⁸ en rendant le téléchargement de l'application obligatoire. Elle est intégrée à certaines applications de festival, mais son accessibilité reste à améliorer. Si les festivalier·ières sont sensibilisé·es en amont sur son fonctionnement et son utilisation, iels pourront se l'approprier et s'en servir en cas de problème. En parler avant l'événement, notamment sur les réseaux sociaux, permettrait de contourner les potentielles difficultés liées au réseau téléphonique.
- Pendant :
- Diffuser des messages de prévention et de sensibilisation sur les écrans avant les concerts et pendant les concerts sur les écrans qui ne concernent pas les scènes, dans les toilettes, dans le camping, sur les billets, sur les stands, ou encore dans les bars.
 - Rendre accessible le protocole de prise en charge des victimes, mais aussi des agresseurs, afin de connaître les recours pour les premier·ères et les conséquences pour les seconds.
 - Ajouter de la prévention sur toutes les formes de violences et de discriminations (LGBTQIA+, racisme, validisme, etc.) afin de prendre en compte toutes les minorités.
 - Rendre plus visibles les personnes ressources qui circulent dans le festival, que ce soit des bénévoles des associations de prévention VSS ou des membres de l'organisation du festival.
 - Diffuser plus largement les missions des personnes ressources, les lieux où les trouver et comment les contacter.
- Après :
- Ne pas dissimuler les cas de VSS qui ont eu lieu sur le festival de peur d'une mauvaise presse et ainsi dépasser le tabou autour des violences. Cela peut être perçu comme contre-productif de souhaiter participer à la libération de la parole autour des violences, tout en choisissant de ne pas en parler publiquement.
 - Affirmer son positionnement sur la prise en charge et sur les conséquences envers les agresseurs serait bénéfique pour les festivals : nos enquêté·es confirment qu'iels s'y sentiraient plus en sécurité et à même d'être écouté·es en cas de violences.

Améliorer la prévention des VSS sur sites

- Au niveau des stands :
- Rendre plus visibles les stands de prévention VSS au sein du festival grâce à une meilleure signalétique, mais aussi sur les plans fournis.

²⁸ Application mobile d'espace Safer permettant de signaler des cas de violences en tant que témoin ou victime, afin de recevoir de l'aide ou du soutien.

- Aménager des espaces plus confidentiels sur les stands de prévention VSS afin que les personnes souhaitant se confier puissent le faire dans les conditions confortables et sécurisantes.
 - Revisiter les “safe zones” pour les rendre plus agréables et accueillantes.
 - Accompagner et former les bénévoles à recevoir la charge émotionnelle et mentale déployée pour accueillir les témoignages de violences, mais aussi sur la manière de réagir face aux discours d’agresseurs ou de potentiels agresseurs.
 - Mettre un·e référent·e VSS sur tous les stands du festival. Cette nouvelle personne ressource prête son oreille et vérifie que tout le monde se sent bien, que ce soit dans les équipes, chez les bénévoles ou dans le public. Iel peut servir d’intermédiaire et rappeler que la prévention n’est jamais loin. Iel peut être de l’association de prévention ou du festival directement, tant qu’iel a été formé·e à la prévention des VSS.
- Sur la prise en charge et l’écoute des victimes :
- Créer un numéro d’urgence pour les victimes s’iels en ont besoin. Ce numéro peut aussi être remplacé par Safer.
 - Croire et prendre au sérieux les victimes ou témoins qui viennent signaler des violences, notamment pour les membres de l’organisation des festivals, des bars ou de la sécurité. Proposer de les accompagner si besoin dans la recherche de l’agresseur ou des agresseurs, dans le signalement ou dans le processus d’enquête.
 - Faciliter le dépôt de plainte soit sur le moment avec une procédure simplifiée qui n’entrave pas davantage la victime, soit avec la possibilité de le faire *a posteriori* de l’événement. Les VSS étant déjà une interruption de la fête pour les victimes, il est nécessaire de trouver une alternative permettant aux victimes de signaler les violences subies sans que cela n’affecte plus leur expérience festive, tout en favorisant la prise en charge des auteurs.

Répartir les responsabilités dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

- La responsabilité du festival :
- Sensibiliser au rôle moral et politique des festivals en cessant d’inclure des artistes accusés d’agressions et de violences. Mettre en place une programmation éthique et engagée, c’est se positionner contre les violences.
 - Réduire la taille des festivals. Il est impossible d’encadrer des événements trop grands, que ce soit pour la sécurité ou la prévention des discriminations et des violences en tout genre. La sensibilisation se perd au milieu d’une cascade d’informations, ce qui est contre-productif et peut favoriser les cas de violences.
 - Ne pas servir les mineur·es, ni les festivalier·ières en trop grand état d’ébriété.
- La responsabilité des agresseurs :
- Développer une prévention à plusieurs niveaux qui mobilise la responsabilité de toutes allant de l’avertissement à la clôture du festival, en passant par l’arrêt des concerts, de la musique ou du service au bar pendant quelques minutes. Cette méthode, déjà mise en place dans certains festivals du sud de la France, diffuse la responsabilité à toutes créant du contrôle social et une auto-régulation sociale envers ceux voulant commettre un acte, impactant le groupe.

- Prendre un temps pour faire de la sensibilisation et de la pédagogie envers les agresseurs avant de les exclure afin qu'ils comprennent la raison de leur expulsion ou de leur arrestation et les conséquences de leurs actes.

Créer de nouveaux espaces ressources et inclusifs

- Sur le festival :
 - Concevoir des espaces de repos au sein du festival pour s'asseoir au calme sans avoir à quitter le festival ou devoir le traverser pour se rendre au camping.
 - Y agencer des espaces pour que les minorités puissent se retrouver ensemble et y échanger si besoin.
- Sur le camping :
 - Organiser les campings pour mieux délimiter les espaces de chacun·e·s et assurer la propreté et l'hygiène du lieu.
 - Augmenter le nombre de personnes ressources et d'agents de sécurité disponibles sur le camping, ainsi que les maraudes.
 - Créer des espaces dédiés aux personnes LBGTQIA+ afin de rendre les campings plus sécurisants et inclusifs.

Au cours des entretiens, nous avons rencontré des professionnel·les agissant dans les milieux festifs : des organisateur·rices de festivals, des responsables de sociétés de sécurité et des membres d'associations de prévention des violences sexistes et sexuelles. En tant qu'acteur·rices de ces espaces, il nous semblait nécessaire de mettre en avant leurs suggestions concernant la prévention des VSS en milieu festif, témoignant de leur expertise en matière de lutte contre les violences.

Améliorer les dispositifs de prévention des VSS au sein des festivals

- Renforcer la communication autour des acteur·rices de la prévention envers le public, afin de différencier les missions de la réduction des risques et de la lutte contre les VSS.
- Éviter "l'effet de mode" autour des violences sexistes et sexuelles notamment dans la communication, que ce soit pour les organisateur·rices de festivals ou pour les sociétés de sécurité. La lutte contre les violences n'est pas une tendance, mais une cause réelle et présente depuis des années. C'est la libération de la parole sur le sujet qui permet désormais de mettre en lumière la prévention. Si l'amélioration de la communication sur la lutte contre les VSS a été évoquée par les victimes, les organisateur·rices le souhaitent aussi. Il s'agit d'ailleurs du premier point d'amélioration qu'ils citent. Néanmoins, une attention particulière doit être portée sur les intentions derrière cette communication. Si elle est particulièrement importante pour la visibilité d'un événement, elle peut l'être aussi pour une cause. Cependant, si l'engagement autour de la lutte contre les violences n'est qu'une vitrine, la problématique subsistera, ainsi que toutes les conséquences qu'elle engendre pour le public et toutes les acteur·rices de l'événementiel et de la culture.
- Pérenniser les actions de lutte contre les VSS en prévoyant un accompagnement sur plusieurs années par les associations de prévention des VSS. Ainsi, le protocole mis en place pourra être amélioré et adapté en fonction de la diversité des espaces festifs, mais

aussi des années et des personnes impliquées au sein de l'organisation étant donné l'important turn-over dans les postes.

- Impliquer davantage les organisateur·rices de festivals dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en les encourageant à se porter partie civile en cas de violence afin de renforcer l'efficacité de la prévention et soutenir les victimes dans leur démarche.

Développer de nouvelles méthodologies innovantes et inspirantes basées sur la coordination des acteur·rices

- Renforcer la coordination entre les acteur·rices de la prévention des VSS afin de partager leur connaissance du sujet, mais aussi des milieux festifs, afin de les combiner pour mettre en place des alternatives et réduire les risques de violences, en amont.
- Apprendre à faire de la sécurité autrement à plusieurs niveaux permettant de diminuer le nombre d'agents de sécurité et d'en privilégier la coordination entre la sécurité et la prévention des VSS :
 - Organiser le site de manière plus efficiente sur le choix de l'éclairage et de la gestion des flux. Les restrictions budgétaires imposent de repenser ces questions.
 - Évacuer le lieu en douceur, par exemple grâce à une animation festive afin de ne pas couper violemment l'instant de fête et de ne pas créer un espace de tension en fin d'événement par un arrêt brutal. Ainsi, l'association de prévention des VSS pourrait repérer les personnes à risques, les surveiller et les prendre en charge si nécessaire. Mais aussi en améliorant les chemins et la signalétique indiquant la sortie.
- Mettre à disposition des budgets pour expérimenter de nouvelles méthodologies. L'expérimentation nécessite un investissement au départ, mais elle offre l'opportunité de développer des méthodes qui sont adaptées aux problématiques du terrain. Elle présente aussi l'intérêt de mettre en place des dispositifs d'évaluation des actions mises en place, afin de prendre connaissance de leur efficacité et de leur pertinence.
- Labelliser les sociétés de sécurité qui ont investi dans la formation de leurs équipes sur le sujet pour leur permettre de valoriser ces compétences.

Compte tenu de leur expérience personnelle et professionnelle en milieu festif, les enquêté·es ont fourni des pistes de discussion, qu'il convient d'approfondir. Si plusieurs acteur·rices commencent déjà à collaborer, il est essentiel que toutes se retrouvent autour de la table afin de coordonner la prévention et réfléchir collectivement autour d'intérêts communs. En effet, les violences sexistes et sexuelles et les discriminations étant systémiques, la réponse doit être structurelle et la prise en charge de ces problématiques ne doit pas reposer sur une implication individuelle. Toutes les personnes en interne d'une organisation d'événements festifs ou d'une société de sécurité doivent être formées et sensibilisées. Si les mécanismes sous-jacents aux violences sont intégrés en amont, alors l'application de la prévention en sera plus efficace, l'éducation restant l'un des points les plus importants pour améliorer la prévention et la réduction des violences.

Conclusion

Que ce soit dans les espaces publics ou privés, les violences sont présentes dans toutes les sphères de la société, et ce, dès l'enfance. L'analyse des trajectoires des victimes montre l'omniprésence et l'intensité des violences dans les parcours des personnes minorisées. Malgré un imaginaire de lâcher-prise et de liberté qu'ils sont censés offrir, les milieux festifs, en tant qu'espaces publics, ne font pas exception et la présence de ces individus n'y est que tolérée.

Les violences sexistes et sexuelles vécues en milieu festif s'inscrivent dans un continuum que les femmes et/ou personnes LGBTQIA+ expérimentent à travers plusieurs temporalités, espaces et moments de la vie. C'est ce continuum qui engendre l'intériorisation des violences, voire parfois leur banalisation, par les victimes elles-mêmes, afin de se protéger des conséquences. Malgré cette continuité dans les rapports sociaux, les milieux festifs se distinguent d'autres espaces en raison de l'imaginaire qui les entourent. En effet, la vie nocturne urbaine et les milieux festifs sont pensée-s comme des environnements sexualisés, du fait de leur héritage historique. Les cabarets, les clubs de jazz ou les clubs de strip-tease étaient fréquentés uniquement par des hommes qui venaient profiter des spectacles, mais étaient aussi attirés par la promesse d'interactions érotiques/sexuelles avec les femmes présentes alors embauchées par ces commerces (Grazian, 2007). Aujourd'hui, la promesse des rencontres sexuelles, d'interactions érotiques, de flirts demeure omniprésente dans les milieux festifs nocturnes. Ces espaces sont ainsi des lieux propices à la performance de masculinités et de féminités, ainsi qu'à la manifestation de rapports de domination qui les produisent. Les corps des femmes sont donnés à voir, réduits à des objets de désir sexuel à disposition des hommes pour lesquels le lâcher-prise, en tant que mise en scène sociale, passe par l'expression de la masculinité hégémonique prédatrice. Les femmes performant elles aussi leur genre, en exacerbant les codes de la féminité au sein de ces espaces. Certaines le font de manière plus ou moins consciente, avec la volonté de se les réapproprier. Pour autant, elles n'échappent pas aux rapports sociaux et subissent malgré tout, la violence. Il en va de même pour les personnes de la communauté LGBTQIA+ qui, si elles expriment leur identité de genre de manière visible, s'exposent elles aussi à des rappels violents à l'ordre de genre.

Malgré des tentatives pour exister et s'approprier ces espaces publics, les milieux festifs nocturnes sont ceux qui engendrent le plus de peur et d'angoisse du fait de l'omniprésence des VSS. En effet, la nuit est une temporalité sociale qui appartient aux hommes et la présence des femmes y est synonyme de disponibilité sexuelle (Jaspard, 2005). On remarque que toutes les personnes rencontrées opèrent un ensemble de stratégies afin de continuer à avoir accès à ces espaces hostiles, mais que les agressions engendrent des évolutions, voire des restrictions dans les types de sorties. Les espaces festifs, appartenant au domaine des loisirs, sont plus facilement rognés de la vie sociale que le travail, par exemple. Face à tant de violences, qui sont multiples et répétées, les femmes et/ou personnes LGBTQIA+ se retrouvent renvoyées et enfermées dans les espaces privés, dans lesquels elles ne sont pas plus en sécurité. Elles sont nombreuses à renoncer progressivement à certains espaces, à commencer par les boîtes de nuit. Dans un premier temps, les modalités de sorties sont adaptées que ce soit dans les tenues vestimentaires, les moyens de déplacement, le positionnement dans l'espace, la consommation de drogues légales ou illégales ou encore les personnes fréquentées. Avec l'âge et la mise en couple, les sorties se font moins fréquentes ou impliquent la présence du ou de la partenaire. C'est un enjeu de liberté d'étudier les violences et les visibiliser, mais aussi une revendication pour le droit à la fête de toutes les individus.

Toutes les expériences décrites ont été perpétrées par des hommes qu'ils soient issus du cercle social, plus ou moins élargi, ou qu'ils soient inconnus. Ils performant les codes d'une culture masculine et discriminante, qu'elle soit conscientisée ou non, en s'appropriant l'espace et générant une crainte latente chez les femmes et/ou personnes LGBTQIA+. Si certains confondent tentative de séduction et appropriation des corps conduisant à des agressions, d'autres mettent en place des logiques de prédation afin d'imposer leur domination sur leurs potentielles victimes.

Au regard de toutes les violences subies, il apparaît illusoire de concentrer l'attention sur les victimes lorsqu'il s'agit de prévention des VSS. S'il est essentiel de prévoir un espace de signalement et de prise en charge adaptée pour ces dernières, il faut avoir en tête que les agressions qu'elles subissent font partie d'un tout et s'inscrivent dans un temps long, sur lequel les organisateur·rices d'événement n'ont pas la main. À cet égard, leur responsabilité porte sur un espace-temps donné dont ils doivent garantir la sûreté. Pour cela, l'attention doit être avant tout portée sur les dynamiques qui favorisent les comportements oppressifs, sur la manière de les identifier et de les gérer. Il semble qu'un protocole clair et précis des sanctions en fonction du type d'acte perpétré, ainsi qu'un protocole de prise en charge des agresseurs doit permettre aux organisations d'agir de manière systématique afin de répondre à des oppressions qui sont systémiques et d'en protéger les victimes potentielles.

Chaque agression doit être signalée, notamment par les témoins qui ont un rôle important dans la perpétuation des violences. En effet, leur inaction face à un cas de violences renforce le sentiment d'impunité des auteurs, mais aussi accentue le sentiment d'injustice des victimes, intensifiant la violence subie. Ainsi, les éléments insécurisants identifiés notamment dans cette enquête (les hommes torse-nus dans le cas où les femmes et/ou personnes LGBTQIA+ ne peuvent pas faire de même, les déchets trop abondants, les personnes trop alcoolisées par exemple) doivent être identifiés, régulés voire interdits.

Les données disponibles en matière de violences sexistes et sexuelles en milieu festif restent peu nombreuses et méritent d'être poussées par des études qualitatives. Si cette enquête permet d'ouvrir la réflexion scientifique sur le terrain français, il est nécessaire d'effectuer des études ciblées sur chaque milieu festif afin d'en comprendre les mécanismes et les spécificités. Par ailleurs, il est essentiel d'intégrer à l'analyse des fêtes légales, celle des fêtes illégales telles que les *free party*. En effet, les revendications politiques derrière la réappropriation de l'espace qu'impliquent ces événements nous paraissent particulièrement intéressantes au regard de l'expression des rapports de domination. Ces lieux de fête offriraient la possibilité d'approfondir la réflexion concernant les espaces dits "*safe*", une image souvent associée aux *free party*, mais aussi aux espaces festifs queer et plus généralement aux milieux qui sont associés à la gauche politique. Partir d'enquêtes ciblées et détaillées des violences dans ces différents espaces présente l'intérêt d'impulser des préventions adaptées à chaque milieu.

Notre enquête ne nous a par ailleurs pas permis d'analyser en profondeur d'autres formes de discriminations, notamment racistes et validistes qui sont pourtant bien présentes sur le terrain et qui mériteraient d'être davantage étudiées de manière spécifique afin d'éviter de les invisibiliser.

Enfin, il est crucial de poursuivre l'analyse de la prévention des violences sexuelles et sexistes dans les milieux festifs. Cette démarche permettra non seulement de soutenir les actions déjà mises en place, mais aussi de produire de nouvelles connaissances sur les dynamiques sociales

et culturelles qui sous-tendent ces violences. En mettant en lumière les mécanismes invisibles qui les perpétuent, nous pourrions contribuer à créer des espaces festifs plus sensibilisés et plus actifs sur ces questions, afin que plus personne ne “*gâche la fête*”.

La notion d'inclusion est une notion ambiguë du point de vue de la sociologie et doit être questionnée. En effet, elle comporte une dimension dite autoritaire, qui consiste à faire adhérer les individus à l'autorité, aux cadres normatifs (Genel, 2009). Dans une approche par la domination, il s'agit donc de faire adhérer, de légitimer les rapports de domination et la prise de conscience des mécanismes d'exclusion n'est pas nécessairement suffisante à leur remise en question. Dans cette perspective, la notion d'inclusion nécessite de la prudence, bien qu'elle puisse aussi être appréhendée par des prétentions à la justice sociale, qui est l'approche mobilisée par les pouvoirs publics et les acteur·rices sociaux·ales (Boltanski & Chiapello, 1999 ; Honneth, 2000). Il apparaît pourtant insuffisant de percevoir l'inclusion uniquement comme un moyen pour les personnes marginalisées et dominées de participer à la société. Des travaux en sociologie montrent que la reconnaissance des minorités peut aussi participer à leur assujettissement (Horkheimer, 1994). Par conséquent, ces deux appréhensions de l'inclusion nous paraissent complémentaires. Cependant une inclusion sociale en tant qu'aspiration, dans des rapports de domination systémiques, nécessite une remise en question fondamentale de l'ordre dominant. Pour Nancy Fraser par exemple, la justice sociale que sous-tend l'inclusion, nécessite la combinaison de deux éléments : la distribution et la reconnaissance. Par la distribution, on entend ainsi la remise en question matérielle des rapports de domination qui consiste à “*bannir les formes d'inégalité matérielle*” et les “*dispositions sociales*” qui sont à l'origine de l'exclusion et de la domination. Mais c'est aussi, la reconnaissance de l'existence et de la dignité de toutes les personnes et tous les groupes sociaux. Cela passe par le bannissement des “*modèles culturels qui déprécient systématiquement certaines catégories de personnes et les qualités qui leur sont associées*” (Fraser, 2004). Dans le cadre des milieux festifs et des violences sexistes et sexuelles, il semblerait plus approprié d'adopter une logique de déconstruction des rapports de domination, ou de bannissement pour reprendre les termes de Nancy Fraser, passant par le refus et l'exclusion des comportements violents et banalisés. Il s'agit donc de renverser les contraintes qui pèsent actuellement sur les personnes minorisées, et il semble alors crucial de se concentrer sur les auteurs potentiels de violences afin de les responsabiliser vis-à-vis de leurs actes.

La prévention des violences sexistes et sexuelles en milieu festif nécessite une approche globale et transversale, impliquant l'ensemble des acteur·rices concerné·es et prenant en compte les différents enjeux et contraintes du secteur. Les suggestions émises par les enquêté·es soulignent l'importance de la formation et de la sensibilisation, de la coordination et de la collaboration, ainsi que de la définition formelle des rôles de chacun·e. Le cadre légal entourant la prévention des VSS soulève également des questions. S'il offre l'opportunité de clarifier les responsabilités de chaque acteur·rice des milieux festifs, en définissant précisément les missions et les obligations de chacun·e, il peut cependant conduire à une perte de la dimension politique du sujet. En effet, l'institutionnalisation peut entraîner une dépolitisation de la cause, notamment lorsque celle-ci est reformulée en dehors des mouvements féministes pour répondre aux contraintes institutionnelles (Comer, 2018). Régulièrement, les organisations politiques ne s'emparent de la cause que lorsqu'elle sert leurs propres revendications (Blanchard et al., 2018). Cependant, la remise en cause des rapports sociaux de genre est toujours politique, qu'elle soit militante ou institutionnalisée. Ainsi, la construction d'un cadre légal et institutionnel présente l'intérêt de convertir les faits et les inégalités sociaux·les en

enjeux politiques (Lagroye, 2003), requalifiant la cause des violences sexistes et sexuelles en objet de lutte (Blanchard et al., 2018).

En conclusion, le sujet des violences sexistes et sexuelles en milieu festif est un domaine encore largement à étudier, la plupart des recherches étant récentes. Par conséquent, il est nécessaire de réaliser des enquêtes et des évaluations sur un temps long, afin d’approfondir les thématiques inexplorées et d’analyser les changements et les évolutions, ou non, des pratiques des publics, et des professionnel·les des espaces de fête.

Remerciements

Nous souhaiterions remercier les membres du comité de pilotage et de la mission STOURM : le festival Astropolis, le Collectif des festivals, l’association HF+ Bretagne, le collectif l’Orange Bleue, ainsi que le projet Supermab, pour nous avoir donné l’opportunité de réaliser cette étude. Nous remercions particulièrement Alix Davasse, qui nous a accompagnées pendant toute cette enquête, ainsi que Blandine Raitière et Sarah Karlikow pour leurs précieux conseils.

Nous remercions le Centre National de Musique, la Préfecture de la région Bretagne et la Région Bretagne pour leur soutien financier qui nous a permis de mener à bien ce travail.

Nous remercions aussi, particulièrement, les personnes victimes ayant accepté de témoigner lors de l’enquête. Leurs entretiens ont été forts en émotion pour elleux, comme pour nous. Nous espérons que cette étude saura rendre honneur à leurs paroles.

Nous remercions également les professionnel·les de l’événementiel, les organisateur·rices, les responsables de société de sécurité et les membres d’associations de prévention des VSS d’avoir partagé avec nous leur vision des milieux festifs.

Nous remercions les festivals ayant accepté de nous ouvrir leurs portes pour l’ethnographie de l’enquête.

Un remerciement spécial à Faustine Spaeth qui nous a grandement aidées à traiter les matériaux de cette enquête au sein des Petites Voix.

Bibliographie

Articles et rapports scientifiques

Adkins, L. (1992). Sexual work and employment of women in the service industries. *The Sociological Review, Blackwell Publishers*, 207-228.

Alam, T., Cos, R., Courty, G., Delfini, A., Douillet, A.-C. & al.. (2017). Pour une sociologie politique de la nuit : Introduction. Cultures & Conflits. *L'Harmattan. Politiques de la nuit*. 1-2 (105-106). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01591393/document>.

Armstrong, E. A, Hamilton, L. T., Armstrong, E. M., et Seeley, J. L. (2014). "Good Girls": Gender, Social Class, and Slut Discourse on Campus. *Social Psychology Quarterly*, 77(2), 100-122.

Attwood, F. (2007). Sluts and Riot Grrrls: Female Identity and Sexual Agency. *Journal of Gender Studies*, 16(3), 233-247.

Blanchard, S., Jacquemart, A., Perrin, M. & Romerio, A. (2018). La cause des femmes dans les institutions. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 223, 4-11. <https://doi.org/10.3917/ars.223.0004>.

Bernardi, V., Guedj, H., Moreau, A., Razafindranovona, T., & Zilloniz, S. (2019). *Rapport d'enquête "Cadre de vie et sécurité"*. Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité. Insee, ONDRP et SSMSI. <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS/Rapport-d-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-2019>.

Beauvoir, S. (1949). *Le Deuxième Sexe*. Éditions Gallimard.

Besson, P., Chomienne, É., Garkoucha, A. & Guezennec, G. (2018). L'espace public, au-delà du fantôme de la mixité. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 67, 14-16. <https://doi.org/10.3917/cdsu.067.0014>.

Bieneck, S., & Krahé, B. (2011). Blaming the Victim and Exonerating the Perpetrator in Cases of Rape and Robbery: Is There a Double Standard? *Journal of Interpersonal Violence*. DOI: 10.1177/0886260510372945

Bigland, C., Quigg, Z., Ross-Houle, K., (2020), The Good Night Out Campaign (GNOC) – evaluation of a nightlife worker training programme to prevent sexual violence in Birmingham, *Liverpool John Moores University*, 1-11.

Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme et la société*, vol. 2, n°176-177, 43-64.

Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, vol. 28, n°2, 9-32. <https://doi.org/10.7202/1034173ar>.

Blackman, S. (2011), Rituals of Intoxication: Young People, Drugs, Risk and Leisure,. *Dans* : P. Bramham and S. Wagg, eds, *The New Politics of Leisure and Pleasure*. London: Palgrave.

Blidon, M. (2016). Espace urbain. *Dans* : Juliette Rennes éd., *Encyclopédie critique du genre* (pp. 242-251). Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.renne.2016.01.0242>.

Boltanski, L., & Chiapello, È. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard.

Boucherie, A. (2019). Du désir partagé au viol : ouvrir la boîte noire des relations sexuelles. Paris, France : *Éditions du Croquant*.

Bows, H., Westmarland, N., (2018), *Researching Gender Violence and Abuse. Theory, Methods, Actions*, Routledge, London, 170 p. <https://doi.org/10.4324/9781315630618>.

Bows, H., Day, A. & Dhir, A. (2022). "It's like a drive by misogyny": Sexual Violence at UK Music Festival. *SAGE journals*. <https://doi.org/10.1177/10778012221120443>.

Bozon, M. (2013). L'éducation à la sexualité, entre psychologie des différences, santé sexuelle et protection de la jeunesse. L'égalité introuvable ?. *Sciences sociales et santé*, vol. 31, n°4, p. 97-105.

Brown, E., Debauche, A. & Mazuy, M. (2019). L'enquête VIRAGE (Violences et RAports de GENre). *Cahiers du Genre*, 1, n°66, p. 37-50.

Brown, E., Debauche, A. & Mazuy, M. (2019). Les violences conjugales en France : état des lieux, enjeux, points de vigilance. Dans : JAFFRE J.-M., *Violences intrafamiliales : entre volonté et réalité. Revue de la Gendarmerie Nationale*, n°265, 11-17. <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/crgn/publications/revue-de-la-gendarmerie-nationale/revue-n-265>

Brownmiller, S. (2005). *Against Our Will: Men, Women and Rape* (1975). In R. K. Bergen, J. L. Edleson, & C. M. Renzetti, *Violence against women: Classic papers* (pp. 5–8). Pearson Education New Zealand.

Buchwald, E., Fletcher, P. R., & Roth, M. (1993). *Transforming a Rape Culture*.

Buisson, C. & Wetzels, J. (2022). Chapitre III. Stéréotypes de genre et violences, les liaisons dangereuses. Dans : Charlotte Buisson éd., *Les Violences sexistes et sexuelles* (pp. 49-65). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.

Butler, J. (2015). *Notes toward a Performative Theory of Assembly*. Harvard University Press. 256 p.

Carbajal, M., Colombo, A., & Tadorian, M., (2019) « Consentir à des expériences sexuelles sans en avoir envie », *Journal des anthropologues*, 156-157. <https://doi.org/10.4000/jda.8244>

Cecconi, A. (2017). Quand la nuit nous dévoile les sociétés. *Cultures & Conflits*, n°105-106. <https://www.lecturesanthropologiques.fr/634>.

Clair, I. (2008), *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, coll. « Individu & Société », 303 p., EAN : 9782200351151.

Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213, 66-83. <https://doi.org/10.3917/arss.213.0066>.

Collet, I. (2014). Rire et humour dans la classe : des stratégies genrées de résistance et de domination. Dans : Collet, I. & Dayer, C. (Éds). *Former envers et contre le genre*. de boeck.

Combahee River Collective (1977). The Combahee River Collective Statement. Dans : Barbara Smith (dir.), *Home Girls: A Black Feminist Anthology*, New Jersey, Rutgers University Press, 264-274.

Comer, C. (2018). L'égalité professionnelle en agriculture: Un féminisme modéré au service du patronat familial. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 223, 58-71. <https://doi.org/10.3917/arss.223.0058>.

Condon, S., Lieber, M. & Maillochon, F. (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines. *Revue française de sociologie*, 46, 265-294. <https://doi.org/10.3917/rfs.462.0265>.

Connell, R. (2014). *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Éditions Amsterdam, 288 p.

Conseil des Montréalaises. (2017). *Montréal, une ville festive pour toutes - Avis sur la sécurité des femmes et des jeunes femmes cisgenres et trans lors des événements extérieurs à Montréal*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/avis_securite.pdf.

Cottin-Marx, S. (2019). IV. L'engagement des bénévoles au cœur des associations. Dans : Simon Cottin-Marx (dir.), *Sociologie du monde associatif* (pp. 71-85). Paris: La Découverte.

- Coutras, J., (1993). La mobilité des femmes au quotidien : Un enjeu des rapports sociaux de sexes?. *Dans : Les Annales de la recherche urbaine*, N°59-60, 1993. Mobilités. 163-170. <https://doi.org/10.3406/aru.1993.1738>.
- Coyle, T. & Platt, L., (2018). Feminist Politics in the Festival Space. *Dans : Routledge Handbook of Festivals*. Routledge. ISBN 9781138735811 (In Press). 13 p.
- Darmon, M. (2016). *La socialisation*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.darmo.2016.01>
- Dauphin, S. (2002). Les associations de femmes et les politiques d'égalité en France : Des liens ambigus avec les institutions. *Pyramides*, 6. <https://journals.openedition.org/pyramides/453>.
- Debauche, A. (2011). 'They' Rape 'Our' Women: When Racism and Sexism Intermingle. In R. K. Thiara, S. A. Condon, & M. Schröttle (Eds.), *Violence against Women and Ethnicity: Commonalities and Differences across Europe* (pp. 339-352). https://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/63384/ssoar-2011-debauche-They_Rape_Our_Women_When.pdf?sequence=1&isAllowed=y&lnkname=ssoar-2011-debauche-They_Rape_Our_Women_When.pdf.
- Delage, P. (2015). Des héritages sans testament: L'appropriation différentielle des idées féministes dans la lutte contre la violence conjugale en France et aux États-Unis. *Politix*, 109, 91-109. <https://doi.org/10.3917/pox.109.0091>
- Delage, P., Lieber, M. & Chetcuti-Osorovitz, N. (2019). Lutter contre les violences de genre. Des mouvements féministes à leur institutionnalisation: Introduction. *Cahiers du Genre*, 66, 5-16. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0005>.
- Delgado-Infante, M. L. et Ofreneo, M. A. P. (2014). Maintaining a "good girl" position: Young Filipina women constructing sexual agency in first sex within Catholicism. *Feminism & Psychology*, 24(3), 390-407.
- Delhaise-Ramond, S., & Cuvelette, P. (2022). *La sécurité et la sûreté des petits lieux de spectacles* (2e éd.). CNM Éditions.
- Demazière D., Gadéa C. (2009). *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*. Paris : La Découverte.
- Devetter, F.-X. (2010). *Qui occupe les mauvais emplois ? Définition et analyse des emplois dégradés*. Colloque de l'AES, Charleroi, septembre.
- Diaz-Fernandez, S., & Evans, A. (2020). Lad culture as a sticky atmosphere: Navigating sexism and misogyny in the UK's student-centred night time economy. *Gender, Place & Culture*, 27(5), 744-764. <https://doi.org/10.1080/0966369X.2019.1612853>
- Dilkes-Frayne, E. (2016). Drugs at the Campsite: Socio-spatial Relations and Drug Use at Music Festivals. *International Journal of Drug Policy*, 33, 27-35.
- Djakouane, A. & Négrier, E. (2017). "Observer les publics des festivals. Approche stratégique et renouvellement sociologique". CNRS, DSP, Université de Montpellier, CEPEL. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01440356>.
- Djakouane, A. & Négrier, E. (2021). Chapitre V. Les publics des festivals : sociologie, fréquentation, motivations. *Dans : Djakouane, A. & Négrier, E. (dir.), Festivals, territoire et société* (pp. 137-183). Paris: Ministère de la Culture - DEPS.
- Donnat, O. (2005). La féminisation des pratiques culturelles. *Développement culturel*, n°147.
- Durkheim, É. (1968). *Éducation et sociologie*. Les Presses universitaires de France. (Première édition en 1922). Collection "Le sociologue", Sociologie - ethnologie - Anthropologie sociale, 121 p.
- Dussuet, A. & Flahault, É. (2010). Entre professionnalisation et salarisation, quelle reconnaissance du travail dans le monde associatif ?. *Formation emploi*, 111, 35-50. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.3091>.
- Essed, P. (1991). *Understanding everyday racism: An interdisciplinary theory*. Sage Publications, Inc.

- Facca, L. (2023). *Est-ce vraiment « juste une blague » ? Effet du groupe ciblé, des préjugés et de l'adhésion aux stéréotypes sur la perception de l'humour de dénigrement : une approche expérimentale* (Thèse de doctorat en psychologie, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II). <https://theses.hal.science/tel-04205396v1/document>.
- Fasula, A. M., Carry, M., et Miller, K. S. (2014). A multidimensional framework for the meanings of the sexual double standard and its application for the sexual health of young Black women in the US. *The Journal of Sex Research*, 51(2), 170-183.
- Fileborn, B. (2016) *Reclaiming the Night-Time Economy: Unwanted Sexual Attention in Pubs and Clubs*. Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- Fileborn, B. Tomsen, S. & Wadds, P. (2022). Carnival, Sexual Violence and Harm at Australian Music Festivals. *The British Journal of Criminology*, Volume 62, Issue 1, pages 1–17. <https://doi.org/10.1093/bjc/azab047>.
- Flahault, É., & Loiseau, D. (2008). Que fait le salariat au militantisme dans les associations féministes ?. *Amnis*, 8, 1-15. <https://doi.org/10.4000/amnis.617>.
- Flahault, É., Dussuet, A. & Loiseau, D. (2014). Emploi associatif, féminisme et genre. *Travail, genre et sociétés*, 31, 101-121. <https://doi.org/10.3917/tgs.031.0101>.
- Ford, T. E., & Ferguson, M. A. (2004). Social Consequences of Disparagement Humor: A Prejudiced Norm Theory. *Personality and Social Psychology Review*, 8(1), 79–94. https://doi.org/10.1207/S15327957PSPR0801_4.
- Fraser, N. (1992). Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy. In *Habermas and the Public Sphere* (pp. 109-142). Cambridge: MIT Press. (Trad. fr. M. Valenta, in L'Opinion publique. Perspectives anglo-saxonnes, Hermès, n° 31, Paris, CNRS, 2001.)
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, 23, 152-164. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>.
- Gaubert, J. (2019). *De la marchabilité, approches phénoménologiques de la marche urbaine*. Université Paris-Est. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03455452/document>.
- Gaussot, L. (2016). Les violences sexuées et sexuelles en tant que système. Dans : Chauvaud, F., Bodiou, L. Soria, M. & al. *Le corps en lambeaux* (pp. 143-154). Presses Universitaires de Rennes.
- Genel, K. (2009). L'inclusion sociale, entre autorité, reconnaissance et justification dans l'École de Francfort et la sociologie (de la) critique. Dans : C. Lazzeri & S. Nour (éds.), *Reconnaissance, identité et intégration sociale (1-)*. Presses universitaires de Paris Nanterre. <https://doi.org/10.4000/books.pupo.728>.
- Goffman, E. (1973). *La présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne*. Le sens Commun. 256 pages.
- Goffman, E. (2002) *L'Arrangement entre des sexes*, La Dispute, 115 pages.
- Gordien, A. (2011). La coupe afro : une simple histoire de cheveux ?. *La vie des idées*. https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20190521_crepu.pdf.
- Grazian, D. (2007). The Girl Hunt: Urban Nightlife and the Performance of Masculinity as Collective Activity. *Symbolic Interaction* 30(2): 221-243. <https://granolagradschoolandgoffman.wordpress.com/2016/10/04/grazian-d-2007-the-girl-hunt-urban-nightlife-and-the-performance-of-masculinity-as-collective-activity/>.
- Guilcher, J.-M. (2009). *Danse traditionnelle et anciens milieux ruraux français. Tradition. Histoire. Société. Recherches sociologiques et anthropologiques*. L'Harmattan, 216 p.
- Guillaumin, C. (1972). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris : Mouton.

- Guillaumin, C., (1992) *Sexe, Race et Pratique du pouvoir, l'idée de Nature*. Paris, Côté-femmes, 241 p.
- Hanhardt, C. B. (2013). *Safe Space: Gay Neighborhood History and the Politics of Violence*. Duke University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1134fq4>.
- Harding, S. (1987), *Feminism and Methodology : Social Science Issues*, Indiana University Press, 193 p.
- Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE). (2022). *Rapport annuel d'activité 2022*. Paris, France : HCE.
- Herman, E. (2016). Lutter contre les violences conjugales : Féminisme, travail social, politique publique. *Presses universitaires de Rennes*.
- Hill, R. L., Hesmondhalgh, D., & Megson, M. (2020). Sexual violence at live music events: Experiences, responses and prevention. *International Journal of Cultural Studies*, 23(3), 368–384. <https://doi.org/10.1177/1367877919891730>.
- Hill Collins, P. (1990). Black Feminist thought in the Matrix of Domination. *Dans* : Hill Collins, P. (Ed.), *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and Politics of Empowerment* (pp. 221-238). Boston: Unwin Hyman.
- Hill Collins, P. H. (2000). *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*. (Second Edition). New York : Routledge.
- Hill Collins, P. (2004). *Black Sexual Politics*. New York: Taylor and Francis. 384 p.
- Honneth, A. (2000). *La Lutte pour la reconnaissance*. Paris, Éditions du Cerf.
- hooks, b. (1984). *De la marge au centre*. Paris : Éditions Cambourakis.
- Horkheimer, M. (1994). *Crépuscule. Notes en Allemagne (1926-1931) (Critique de la politique)*. Payot.
- Hughes, E.C. (1996). *Le regard sociologique*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). (2024). Enquête de victimation - cadre de vie et sécurité 2018. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1474/presentation>.
- Jaimangal-Jones, D., Pritchard, A. and Morgan, N. (2010). Going the Distance: Locating Journey, Liminality and Rites of Passage in Dance Music Experiences. *Leisure Studies*, 29/3: 253–68.
- Jaspard, M. (2005). *Les violences contre les femmes*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.jaspa.2005.01>
- Kelly, L. (1988). *Surviving sexual violence*. Polity Press.
- Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle. *Cahiers du Genre*, 66, 17-36. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>.
- Kergoat, D. (1978). Ouvriers = ouvrières? Propositions pour une articulation théorique des deux variables : sexe et classes sociales. *Critiques de l'économie politique*, n°5, 65-97.
- Kimmel, M. (1994). Masculinity as Homophobia : Fear, shame and silence in the Construction of Gender Identity. *Dans* : Brod H. & Kaufman, M. eds *Theorizing Masculinities*. London. Sage.
- Kimmel, M. S., & Ferber, A. L. (2003). *Privilege : A reader*. Westview Press, 432 p.
- Knüfer, A. (2021). Mobilisations de vulnérabilité. Réappropriations et resignifications d'une notion. *Genre, sexualité & société*, 25, 1-20. <https://doi.org/10.4000/gss.6475>.

Lagroye, J. (2003). *La Politisation*. Belin.

Latané, B., & Darley, J. (1968). Group inhibition of bystander intervention in emergencies. *Journal of Personality and Social Psychology*, 10(3), 215–221. DOI 10.1037/h0026570

Lebugle, A., Debauche, A. & Lieber, M. (2020). Les violences dans les espaces publics. *Dans* : Brown, E., Debauche, A. & Mazuy, M. (2019). *L'enquête VIRAGE (Violences et RAports de GEnre)*. <https://books.openedition.org/ined/14929?lang=fr&mobile=1>.

Lemaire, F. (2015). Le projet de loi antisexiste d'Yvette Roudy ou de la difficulté à saisir le sexisme par le droit. *Droits*, 61, 143-170. <https://doi.org/10.3917/droit.061.0143>.

Le Goaziou, V. (2011). *Le viol, aspects sociologiques d'un crime*. Paris : La Documentation française.

Le Mat, A. (2018). *Parler de sexualité à l'école. Controverses et luttes de pouvoir autour des frontières de la vie privée* (Thèse de doctorat en science politique). Université de Lille.

Lewis, D. L. (2016). Bitch, you must be crazy!: Black women, respectability, and the politics of rage. *Meridians: Feminism, Race, Transnationalism*, 15(2), 287-305.

Lewis, D. L., & Neville, H. A. (2015). The angry black woman and black women's health: The impact of racialized gender stereotypes on health outcomes. *Journal of Women's Health*, 24(4), 285-291.

Lieber, M. (2004). Erving Goffman, L'arrangement des sexes. *Sociologie du travail*, 46, 1, 132-134. <https://doi.org/10.4000/sdt.28165>.

Lieber, M., Greset, C., & Perez-Rodrigo, S. (2019). *Le traitement pénal des violences sexuelles à Genève. Une étude exploratoire (IRS Working Paper, 14)*. Université de Genève. <https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/workingpapers>.

Lieber, M., & Roca i Escoda, M. (2015). Violences en famille : quelles réponses institutionnelles ? *Enfances, Familles, Générations*, (22), 1-222. <https://doi.org/10.7202/1031115ar>.

Limet, E. (2009). Guilcher Jean-Michel, Danse traditionnelle et anciens milieux ruraux français. Tradition. Histoire. Société. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 40 (2), 164-167. <https://doi.org/10.4000/rsa.173>.

Loveluck, B. (2016). Le vigilantisme numérique, entre dénonciation et sanction: Auto-justice en ligne et agencements de la visibilité. *Politix*, 115, 127-153. <https://doi.org/10.3917/pox.115.0127>.

Maillochon, F. & équipe Enveff (2004). Violences dans l'espace public. *Dans* : S. Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, p. 207-223. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais & Maison des Sciences de l'Homme. (Coll. Perspectives Villes et territoires ; n° 8).

Mallett, R. K., Ford, T. E., & Woodzicka, J. A. (2016). What did he mean by that? Humor decreases attributions of sexism and confrontation of sexist jokes. *Sex Roles*, 75(5–6), 272–284. <https://doi.org/10.1007/s11199-016-0605-2>.

Mathieu, N-C., (2014) « Quand céder n'est pas consentir ». *Dans* : *L'anatomie politique 2. Usage, déréliction et résilience des femmes*, 131-227, Paris, La Dispute, 291 p.

Marceau, J. (2017). L'Étiquette de pute comme outil de contrôle socio-sexuel des femmes : expériences, significations et conséquences chez les non-travailleuses du sexe. (Mémoire de maîtrise en sexologie). Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/10784/1/M15205.pdf>.

Marlière, É. (2009). Les vertus libératrices de la fête: Violences ritualisées et compétitions masculines. *Agora débats/jeunesses*, 53, 35-48. <https://doi.org/10.3917/agora.053.0035>.

Mauffret, B. (2021). Genres et carnivals : affirmation et transgression. *La Traversée culturelle du genre*. <https://hal.science/hal-03740442/document>.

Mazouz, S. (2020). *Race*. Paris : Anamosa, kindle ed.

Melançon, J. & Moore, S. E. (2021). Théoriser un sentiment de minorisation : les francophonies canadiennes entre philosophie politique et psychologie sociale. *Lien social et Politiques*, (86), 206–224. <https://doi.org/10.7202/1079500ar>.

Mendes, K., Ringrose, J., & Keller, J. (2018). #MeToo and the promise and pitfalls of challenging rape culture through digital feminist activism. *Feminist Media Studies*, 25(2), 227–232. https://www.researchgate.net/publication/324837858_MeToo_and_the_promise_and_pitfalls_of_challenging_rape_culture_through_digital_feminist_activism.

Mieyaa, Y., Rouyer, V., & Le Blanc, A. (2012). La socialisation de genre et l'émergence des inégalités à l'école maternelle : le rôle de l'identité sexuée dans l'expérience scolaire des filles et des garçons. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 41(1), 1-19. <https://doi.org/10.4000/osp.3680>.

Mosconi, N. & Marry, C. (2014). 37 Genre et éducation. Dans : Jacky Beillerot éd., *Traité des sciences et des pratiques de l'éducation* (pp. 443-455). Paris : Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.beill.2014.01.0443>.

Mucchielli, L. (2005). *Le scandale des « tournantes »*. *Dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*. Paris, France : Éditions La Découverte, coll. Sur le vif.

Patard, G., Ouellet, F., Leclerc, C. & Cousineau, M.-M. (2020). Portrait des violences subies par des femmes en contexte conjugal. *Service social*, 66 (1), 115-126. <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/2020-v66-n1-ss05253/1068924ar/>.

Perrier, G. (2013). Le gender mainstreaming, entre objectivation institutionnelle et apprentissage de l'égalité. *Lien social et Politiques*, (69), 35–51. <https://doi.org/10.7202/1016483ar>.

Pette, M. (2017). Recherche travailleur précaire, Bac+5 souhaité, 1800 € bruts mensuels. *Plein droit*, 112, 17-20. <https://doi.org/10.3917/pld.112.0017>.

Pheterson, G. (1993). The Whore Stigma: Female Dishonor and Male Unworthiness. *Social Text*, 37, 39–64. <https://doi.org/10.2307/466259>.

Pielichaty, H. (2015). Festival Space: Gender, Liminality and the Carnavalesque. *International Journal of Event and Festival Management*, 6/3, 235-250.

Prego-Meleiro, P., Montalvo, G., Quintela-Jorge, Ó., & García-Ruiz, C. (2020). Increasing awareness of the severity of female victimization by opportunistic drug-facilitated sexual assault: A new viewpoint. *Forensic Science International*, 315, 110460. <https://doi.org/10.1016/j.forsciint.2020.110460>.

Prouteau, L., & Tchernonog, V. (2017). Évolutions et transformations des financements publics des associations. *Revue française d'administration publique*, 163, 531-542. <https://doi.org/10.3917/rfap.163.0531>.

Réau, B., (2006), « Enchantements nocturnes : ethnographie de deux discothèques parisiennes », *Ethnologie française*, vol. 36, no. 2, 333-339. <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2006-2-page-333.htm>.

Rodet, D. (2015). L'économie solidaire comme mouvement social : des dispositifs de qualité pour s'identifier, agir et mobiliser. *Revue Française de Socio-Économie*, 15, 193-212. <https://doi.org/10.3917/rfse.015.0193>.

Romerio, A. (2019). Des carrières féministes : devenir et rester féministe en travaillant au Planning familial. *Recherches féministes*, 32(2), 217–234. <https://doi.org/10.7202/1068347ar>.

Romerio, A. (2022). Des féminismes de terrain. *Sociologie*, 13(4), 1-19. <http://journals.openedition.org/sociologie/11002>.

Rouyer, V. (2007). *La construction de l'identité sexuée*. Paris : Armand Colin.

Rubin, G. (1975). The Traffic in Women: Notes on the 'Political Economy' of Sex. *Toward an Anthropology of Women*, 157-210.

- Rubin, G. (1998). L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre. *Les Cahiers du CEDREF*, 7, 1-28.
- Ricci, S., Blais, M., & Descarries, F. (2008). Une solidarité en mouvement : figures de la militance féministe québécoise. *Amnis*, 8. <https://doi.org/10.4000/amnis.563>.
- Salomon, C. (2007). Jungle Fever. Genre, âge, race et classe dans une discothèque parisienne. *Genèses*, 69, 92-111. <https://doi.org/10.3917/gen.069.0092>.
- San Martin, E. (2019). *La dimension spatiale de la violence conjugale*. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III. <https://theses.hal.science/tel-02898938>.
- Santelli, E. (2018). De la jeunesse sexuelle à la sexualité conjugale, des femmes en retrait. *Genre, sexualité & société*, 20, 1-19. <https://doi.org/10.4000/gss.5079>.
- Stanko, E. (1990). *Everyday Violence : How Women and Men Experience Sexual and Physical Danger*. Londres, Harper Collins.
- Sennett, R. (1979). *Les tyrannies de L'intimité*. Paris : Éditions du Seuil. Coll. La couleur des idées.
- Tabet, P. (2004), *La grande arnaque*, L'Harmattan, "bibliothèque du féminisme", Paris.
- Trachman, M. & Lejbowicz, T. (2018). Des LGBT, des non-binaires et des cases : Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences *Revue française de sociologie*, 59, 677-705. <https://doi.org/10.3917/rfs.594.0677>.
- Ughetto, P., & Combes, M.-C. (2010). Entre les valeurs associatives et la professionnalisation : le travail, un chaînon manquant ?. *Socio-logos*, 5, 1-18. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2462>.
- Vera-Gray, F. (2017). *Men's intrusion, women's embodiment: A critical analysis of street harassment*. New York: Routledge.
- Veziat, N. (2016). Introduction. Dans : N. Veziat, *Sociologie des groupes professionnels* (pp. 7-13). Paris: Armand Colin.
- Westmarland, N., & Bows, H. (2018). *Researching Gender, Violence and Abuse: Theory, Methods, Action* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315630618>.
- Wicky, L. (2023). Rapports d'âge et vulnérabilités aux violences. Le cas des hommes ayant subi des violences sexuelles dans l'enfance. *Populations vulnérables*, 9, 1-18. <https://doi.org/10.4000/popvuln.4281>.
- Williams, M. G., & Lewis, J. A. (2019). Gendered Racial Microaggressions and Depressive Symptoms Among Black Women: A Moderated Mediation Model. *Psychology of Women Quarterly*, 43(3), 368-380. <https://doi.org/10.1177/0361684319832511>.
- Williams, M. T. (2020). Microaggressions: Clarification, Evidence, and Impact. *Perspectives on Psychological Science*, 15(1), 3-26. <https://doi.org/10.1177/1745691619827499>.
- Williams, K.J. & Murray, D.W. (2022). Perceptions of sexual assault at music festivals, *Event Management*, Volume 26, Number 7, 2022, 1521-1536(16) <https://doi.org/10.3727/152599522X16419948391195>.

Autres sources (articles de presse, rapports et enquêtes)

#NousToutes. (2020). *Enquête J'ai pas dit oui.* https://www.noustoutes.org/ressources/Dossier_complet_JaiPasDitOui.01.pdf.

#NousToutes. (2024). S'informer : les bases. <https://www.noustoutes.org/sinformer/>.

ANSM. (2021). Soumission chimique. Résultats de l'enquête 2021. <https://ansm.sante.fr/uploads/2023/07/03/20230703-sc-plaquette-sc-vc-2021.pdf>.

Centre Hubertine Auclert. Définition des violences faites aux femmes. <https://orientationviolences.hubertine.fr/definition-des-violences-faites-aux-femmes>.

Guenebeaud, C., Le Mat, A. & Verhaeghe, S. (2018). *Take back the night ! Une exposition autour des violences sexistes dans l'espace public.* <https://metropolitiques.eu/Take-back-the-night-Une-exposition-pour-combattre-les-violences-sexistes-dans-l.html>.

L'Orange Bleue, Stourm. (2023). Appréhender des situations de soumission chimique sur son événement festif. https://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/wp-content/files/Fiche_soumission_chimique.pdf.

Ministère de la Culture. (2023). Quelle juste place pour le bénévolat dans la culture ? Cycle des hautes études de la culture. <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation-du-ministere/cycle-des-hautes-etudes-de-la-culture-chec/Travaux-des-auditeurs/Par-session-annuelle/Session-23-24/Quelle-juste-place-pour-le-benevolat-dans-la-culture>.

Région Bretagne. (2023) "Les festivals de musique à ne pas manquer cet été en Bretagne." <https://www.bretagne.bzh/actualites/festivals-musique-bretagne-ete/>.

Services-Public.fr. (2024) Violences conjugales. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12544>.

SoFest! (2021) *France Festivals, enquête Publics, sociologie, fréquentation, motivations.* https://www.francefestivals.com/media/francefestival/189240-sofest_publics.pdf.

Solidarité femmes Loire-Atlantique. Définition des violences conjugales. <https://solidaritefemmes-la.fr/home-besoin-daide/1-definition-des-violences-conjugales/>.

Sue, D. W. (2010). Microaggressions: More than just race. *Psychology Today*. <https://www.psychologytoday.com/us/blog/microaggressions-in-everyday-life/201011/microaggressions-more-just-race>.

Troisième plan de lutte contre les violences faites aux femmes (2011-2013) https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_violences_2011_2013_synthese.pdf.